

# RÉUNION EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR DES PAYS DU SAHEL P.6

A l'occasion du 1er Mai,  
Le Quotidien d'Oran  
ne paraîtra pas  
samedi et dimanche.

# Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**



## Six ans de prison requis contre Feghouli et Meziane

# INCIDENTS AU COURS DU PROCÈS SONATRACH P.5

L'Actualité  
Autrement *Vue*  
P.7 à 15

## QUAND NOUS FÊTIIONS LE PREMIER MAI

ABDELKADER LEKLEK



**La société civile à l'œuvre**

ABDOU B.

**Le mépris, ce carburant  
de la fronde sociale**

FAROUK ZAHI



**Miracle  
à Alger**

ABED CHAREF

**Aller droit  
au but**

ALI BRAHIMI



**La Douane  
accède  
à la recherche  
scientifique**

EL YAZID DIB



**Les Bleus, la  
grève à Knysna  
et l'immigration  
maghrébine**

AKRAM BELKAÏD



**Un scénario  
bien huilé  
en Syrie**

AHMED CHENIKI



## LA FÊTE DU MONDE DU TRAVAIL EN ALGÉRIE : DÉPASSER L'IMMOBILISME

ABDERRAHMANE MEBTOUL

## Les agents de Sonelgaz renouent avec la grève

Salah C.

Même si elle n'a pas été générale, la fronde à la Sonelgaz a été reprise hier notamment au niveau de l'entreprise SDO, comme c'est le cas de la direction de distribution d'Oran où le personnel a une nouvelle fois observé un débrayage, et ce suite à un appel lancé sur le réseau social Facebook avec en plus un appel à une grève illimitée. Pour le personnel, cette action a été décidée en guise de réponse au communiqué du groupe rendu public il y a deux jours faisant état de l'installation de commissions paritaires de négociations sur la question des salaires, conformément aux recommandations de la rencontre bilatérale tenue le 21 du mois en cours, afin de concrétiser les décisions relatives à l'assainissement du climat social du 7 du même mois, à savoir 3 jours après la première action de protestation suivie en masse.

L'annonce de la date du 15 mai pour rendre publics les résultats auxquels aboutiront les différents commissions paritaires est prise différemment au sein du personnel étant donné que si dans certaines

filiales, comme c'est le cas de GRTG, on demeure optimiste, pour d'autres cette annonce est qualifiée de «poudre aux yeux», sinon comment expliquer qu'au moment où des négociations sont ouvertes, des intimidations ainsi que l'introduction d'agents devant les conseils de discipline refont surface. Ceci étant, le personnel estime qu'au-delà des revendications salariales et l'amélioration des conditions de travail, l'abolition à jamais de la marginalisation des cadres ainsi que les pratiques néfastes est également importante. Il est fait appel dans le même texte au premier responsable du groupe pour retirer les plaintes déposées contre certains agents ainsi que l'annulation de toutes les mesures disciplinaires prises, selon les rédacteurs, à tort contre les mis en cause ainsi que la suspension des conseils de discipline qui ne feront que jeter l'huile sur le feu.

A rappeler que si au cours de la seconde protestation, un service minimum élargi a été assuré, ce fut nullement le cas hier et plusieurs services comme les caisses ont été fermées avec toutefois la mobilisation des équipes d'intervention en cas de pannes.

### Alger

## Sit-in des résidents à l'hôpital Mustapha

S. E. K.

Les médecins résidents de la région d'Alger tiendront aujourd'hui un sit-in à l'hôpital Mustapha à Alger. Leur décision de renouer avec la protestation intervient après la tenue des assemblées des résidents dans les structures hospitalières d'Alger et de Blida. La réunion des délégués qui s'est tenue hier devra décider des actions futures à entreprendre. Contacté hier, un porte-parole des résidents, M. Sahnouni, expliquera que «le retour à la contestation était prévisible dès lors qu'aucun signe positif concernant la prise en charge de nos revendications ne nous a été don-

né». Il signale en outre que la rencontre des doyens des facultés de médecine, qui se veut comme moyen de médiation entre résidents et tutelle, tenue la semaine dernière, n'a pas abouti à un quelconque résultat. Il dira que «les résidents ne comprennent pas le revirement de position qui s'est produit par la suite par ceux-là mêmes qui ont déclaré nos revendications comme étant légitimes lors de cette réunion». Les médecins résidents, qui ont des revendications d'ordre pédagogique et statutaire, réclament qu'ils soient dispensés des obligations du service civil. Ils demandent tout simplement l'abrogation de la loi instaurant le service civil.

### Oran

## Protesta des étudiants de l'ENSET

S. C.

A raison d'une fois par semaine, entre 8 et 13h, les étudiants de l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement technique d'Oran (ENSET) organisent, depuis hier, un mouvement de protestation décidé la veille en assemblée générale dans le but d'amener le ministère de tutelle à répondre favorablement à la plate-forme des revendications qui lui a été adressée depuis plus d'un mois. Ce document, qui renferme une dizaine de revendications, s'articule notamment autour de l'équivalence des diplômes de l'enseignement du secondaire et du primaire, avec respectivement celui du Master et de la licence académique, de permettre aux professeurs de l'enseignement moyen de s'inscrire en seconde année de magister, de faire bénéficier à travers un concours national les professeurs du système LMD, ainsi que le changement d'appellation de certains diplômes d'enseignants conformé-

ment aux nouveaux statuts de la fonction publique. Pour les protestataires rencontrés hier, la solution ne relève nullement de l'administration de l'école, mais en revanche du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui doit prendre en considération ces revendications et éviter que la situation empire au niveau de ces établissements qui forment annuellement l'encadrement pédagogique pour tous les paliers du secteur de l'éducation. Selon nos sources, le recours à cette action de protestation intervient après l'échec de la conférence nationale organisée autour des perspectives des écoles et établissements spécialisés dans la formation des enseignants, un volet pour lequel a été mis en place un atelier.

Les travaux de ce dernier n'ont pas abouti au vu des divergences qui séparent les représentants des étudiants et ceux de la tutelle. Notons que cette protestation a été suivie par un grand nombre d'étudiants.



## ANALYSE

Kharroubi Habib

**L**a brutale et sanglante répression menée par l'armée et les forces de sécurité syriennes contre les manifestants, qui réclament en non-stop le démantèlement du régime dictatorial au pouvoir dans le pays, fait qu'il s'amorce diplomatiquement à l'international un processus semblable à celui qui, dans la crise libyenne, a conduit au vote par le Conseil de sécurité des Nations unies de la résolution 1973 autorisant une intervention internationale en vue de protéger la population de l'utilisation contre elle par Kadhafi de l'armement lourd et de l'aviation.

En chargeant l'armée du «rétablissement de l'ordre», Bachar Al Assad a pris exemple sur le dictateur libyen, avec la conséquence qu'il risque d'être comme lui mis au ban des accusés internationalement. En effet, les réactions étrangères, qui étaient mesurées dans leurs interpellations du pouvoir syrien au départ du mouvement populaire de contestation, se font plus fermes et menaçantes maintenant que l'armée syrienne mène des opérations de répression massives.

Après avoir qualifié la répression «d'inacceptable», les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils «réfléchissent à plusieurs réponses à ces dépassements, y compris des sanctions ciblées». Le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Portugal travaillent de leur part, de concert à l'ONU, à faire passer un projet de condamnation de la répression par le Conseil de sécurité. Prélude, si Bachar Al Assad et son régime persistent sur cette voie, à un projet de résolution de la même teneur que celui de la 1973 dans le cas de la Libye.

Tout donne à penser qu'il s'est enclenché en Syrie un mécanisme de confrontation entre la population et le régime au pouvoir qu'aucune médiation internationale ne peut arrêter. Contrairement à Kadhafi, Bachar Al Assad a semblé dans un premier temps prédisposé à donner suite aux réformes exigées par les manifestants, lesquels, il

## Syrie: un enchaînement du type libyen

est vrai, ne demandaient au départ que la démocratisation du système politique et le libre exercice de leurs droits citoyens. Pour avoir donné l'impression qu'il n'acceptait de faire que des concessions de pure forme, Bachar Al Assad a provoqué la radicalisation des exigences de la population, qui demande désormais son départ et la fin du régime qu'il préside.

Tout comme le Libyen Kadhafi, Bachar Al Assad est dos au mur. Compte tenu de la nature de son régime et des forces sur lesquelles il compte pour ne pas céder devant la révolte populaire, il est à craindre que l'on assiste en Syrie à une confrontation autrement plus sanglante encore que celle qui se déroule en Libye.

Comme tous les dictateurs arabes, le Syrien Bachar Al Assad a mésestimé l'ampleur de la détestation et du rejet populaires dont ils sont l'objet, lui et son régime. D'où son retard à entreprendre des réformes qui auraient pu éviter l'embrasement à la Syrie. Pourtant, Bachar Al Assad n'ignorait pas que son pays est dans l'œil du cyclone depuis longtemps déjà et que le contexte international et régional actuel a ôté au régime syrien la tolérance dont il a bénéficié, au prétexte qu'il était un acteur d'importance sur ces deux échiquiers.

Au lieu d'établir des liens de confiance avec son peuple en rénovant dans un sens démocratique le système, il a persisté dans le même autoritarisme brutal, qui fut aussi celui de son père et prédécesseur.

Que les Syriens exploitent aujourd'hui les nouvelles données internationales et régionales pour tenter de secouer le joug de la dictature qu'ils subissent depuis des décennies, est parfaitement légitime, même si ce n'est pas sans raison que Bachar Al Assad et les tenants de son régime dénoncent une influence étrangère derrière la révolte à laquelle ils sont confrontés.

### Constantine

## Poursuite de la grève des étudiants de pharmacie et chirurgie dentaire

A. Mallem

Selon un communiqué rendu public, hier, par la branche pharmacie et chirurgie dentaire de l'Union générale des étudiants libres (UGEL) de l'université Mentouri de Constantine, un large consensus s'est dégagé parmi les étudiants des deux sections et celle-ci a abouti aux résultats suivants : 90,1 % des étudiants en pharmacie ont voté la poursuite de la grève, alors que leurs collègues de la chirurgie dentaire ont approuvé avec un taux de 86,2 % de voix cette option.

Dans leur communiqué, les étudiants de l'UGEL ont lancé un appel au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique le priant d'intervenir «afin de

trouver une solution urgente à l'étape difficile que traverse l'université, et plus particulièrement la branche pharmacie et chirurgie dentaire de la faculté de médecine de Constantine. Pour rappel, les étudiants constantinois inscrits dans cette branche qui sont au nombre de 1700 environ, encadrés par l'UGEL, ont interrompu les cours à partir du 6 mars pour protester contre la décision prise par les autorités de tutelle, à savoir le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Santé publique, de changer l'intitulé du diplôme de docteur transformé en un simple titre de pharmacien.

trouver une solution urgente à l'étape difficile que traverse l'université, et plus particulièrement la branche pharmacie et chirurgie dentaire de la faculté de médecine de Constantine. Pour rappel, les étudiants constantinois inscrits dans cette branche qui sont au nombre de 1700 environ, encadrés par l'UGEL, ont interrompu les cours à partir du 6 mars pour protester contre la décision prise par les autorités de tutelle, à savoir le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Santé publique, de changer l'intitulé du diplôme de docteur transformé en un simple titre de pharmacien.

Tirage du N° 4989  
130.233 exemp.

**Le Quotidien**  
D'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président  
Directeur Général  
Directeur  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

Direction - Administration  
Rédaction centrale  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.32.63.09  
32.72.78 / 32.91.34  
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06  
Fax et Rédaction  
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp.: Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : SIMPRAL  
Constantine : S.I.E.  
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

Rédaction Algéroise  
Tél.: 021.74.96.39 - Fax: 021.74.71.57

Rédaction Constantinoise  
Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80

Diffusion: Quest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31  
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

A la mémoire d'Ahmed Kerroumi  
**Marche samedi  
de la CNCD à Oran**

Mokhtaria Bensaâd

« Nous exigeons une enquête rigoureuse et une conférence de presse animée par le procureur de la République sur les résultats de cette enquête pour protéger la mémoire du défunt et aussi sa famille », c'est ce qu'a déclaré, hier, M. Chouicha, représentant de la coordination pour le changement et la démocratie (CNCD) d'Oran à propos de l'assassinat de l'enseignant universitaire et militant des droits de l'homme, Ahmed Kerroumi, âgé de 53 ans, retrouvé mort le 23 avril dans le local du MDS après une disparition de cinq jours. Une mort qui a ouvert, selon le conférencier, la voie à toutes les spéculations portant atteinte à la mémoire du défunt avec la volonté de salir sa réputation et transformer cette affaire en une affaire de moeurs. Une situation qui a incité les représentants de la CNCD d'Oran à réagir pour mettre fin à toutes ces rumeurs malsaines et ces différentes versions qui démontrent, explique M. Chouicha, qu'« il y a un jeu dans le seul but serait de faire accepter un scénario touchant à la dignité du défunt ». Sur le processus de l'enquête, le conférencier attire l'attention sur le fait que l'information circule de façon anarchique. « Nous avons l'impression que la police donne l'information à tout le monde, alors que nous pensions qu'il y avait le secret de l'enquête qu'il fallait présen-

ver ». Pour les membres de la CNCD Oran, leur réaction à toutes ces rumeurs n'a pas été immédiate eu égard à la douleur de la famille et son deuil pour son proche. M. Chouicha insiste, d'autre part, sur le rôle que doivent jouer les corps de sécurité pour résoudre cette enquête, quoique, dit-il, « nous doutons que la version officielle soit la vérité, du moment qu'il y a déjà un jeu pour faire accepter facilement le scénario salissant notre ami et le militantisme politique ». Comme message adressé à ceux qui ont espéré créer la confusion, souligne M. Chouicha, « nous leur dirons qu'ils se trompent. Nous continuons notre combat et nous sommes déterminés à le faire. Nous savons que personne ne travaille en toute liberté dans ce pays ». Pour honorer la mémoire du défunt, la CNCD Oran compte organiser une marche silencieuse le samedi 30 avril bien qu'elle ne soit pas autorisée par la wilaya. « Nous marchons en mémoire de notre ami et pour défendre sa dignité et celle de sa famille même si cette marche n'est pas autorisée. Nous allons porter des brassards noirs et le portrait du professeur Ahmed Kerroumi », a déclaré Mme Boufnik, présidente de l'association RAFD et membre de la CNCD Oran. Les membres de la coordination prévoient également des conférences pour parler du parcours du défunt dans le militantisme politique et dans l'enseignement universitaire.

Projets de logements  
**Les entrepreneurs privés  
veulent leur part**

M. Aziza

Les entrepreneurs privés réclament leur part du gâteau concernant le programme quinquennal (2010-2014). Le président de l'Union générale des entrepreneurs algériens du bâtiment, travaux publics et hydraulique, Abdelmadjid Dennouni, a demandé aux pouvoirs publics de traiter sur le même pied d'égalité les entreprises privées et publiques. Lors de son intervention hier au forum d'El Moudjahid, avec la participation d'un nombre importants d'entrepreneurs, le conférencier a dénoncé un « certain favoritisme envers les entreprises publiques au détriment de l'entreprise privée ». Pourtant, explique Dennouni, « l'entreprise nationale privée a eu la part du lion avec 86% de réalisation du programme de construction d'un million de logements, durant le précédent quinquennat 2004-2009 ». « Il est vrai qu'il y a eu quelques retards dans la livraison, et des erreurs, mais notre contribution a permis à nos entreprises d'acquérir une certaine expérience, une certaine maturité... Elle a également permis à la ressource humaine de se former davantage », a-t-il affirmé. Il persiste en affirmant « nous sommes suffisamment outillés et on pourra réaliser les projets dans les délais avec une main-d'œuvre algérienne qualifiée, qui a acquis une compétence par la formation académique et par l'expérience sur le terrain ».

Enfin, le véritable point noir pour les entrepreneurs algériens privés est le fait que les pouvoirs publics signent des contrats de performance avec les entreprises de construction publiques, en garantissant l'octroi des projets de gré à gré à ces dernières. Le président de l'Union y voit une sorte de concurrence déloyale entre le secteur public et privé. « Les entreprises publi-

ques ont bénéficié d'un assainissement financier, de mise à niveau avec le privilège d'avoir des marchés sans aucune difficulté », dira le vice-président de l'Union en poursuivant « de l'autre côté, on laisse le privé se battre contre les entraves bureaucratiques et les mentalités archaïques de certains administrateurs, pour accéder aux marchés publics ».

Les intervenants sont contre l'octroi par le ministère de l'Habitat de l'ensemble des projets de logements promotionnels aidés (ex-LSP) aux entreprises publiques en sous-traitant avec les entreprises privées. « Pourquoi les pouvoirs publics ne donnent pas carrément ces projets aux entreprises privées sur la base d'un appel d'offres et contrôleront par la suite la réalisation ? », s'est interrogé le président de l'Union.

Les entrepreneurs algériens privés demandent aujourd'hui au ministre de l'Habitat d'ouvrir les portes à la concurrence en se disant prêts pour nouer des partenariats que ce soit avec les entreprises publiques ou avec des partenaires étrangers. Ils réclament en outre la refonte du décret de qualification des entreprises, jugé trop exigeant, en matière d'expérience, de moyens financiers. « Nos ingénieurs ne pourront jamais créer leur propre entreprise, compte tenu des exigences de ce décret », a affirmé Dennouni.

A la question de savoir pourquoi les projets déjà inscrits dans le quinquennat 2010-2014 n'arrivent toujours pas à démarrer, le président de l'Union rassure : « Les projets devront démarrer vers la fin mai, début juin, les bureaux d'études ont pris beaucoup de temps pour étudier ces projets, pour éviter les erreurs qui ont été commises dans le passé, le problème du non respect des délais, les surcoûts, notamment ».

Médias

**Six ateliers pour des propositions**



Z. Mehdaoui

Six groupes de travail ont été installés, hier, par le comité provisoire de « l'initiative pour la dignité du journaliste » et ce dans le but de faire des « propositions concrètes » au ministère de la Communication pour améliorer la situation du secteur.

Lors d'une assemblée générale organisée à la maison de la presse Tahar Djaout, les six ateliers ont été mis en place par des journalistes de la presse privée et publique.

Il s'agit notamment des ateliers ; « statut particulier du journaliste », « le code de l'information », « le haut conseil à l'audiovisuel », « la presse électronique », « le salaire et la carrière

du journaliste » et enfin « le logement et les œuvres sociales ».

Il faut rappeler que c'est le ministre de la Communication, Nacer Mehal qui avait demandé la semaine dernière aux membres de « l'initiative pour la dignité du journaliste » de faire des propositions écrites pour notamment améliorer les conditions socioprofessionnelles des journalistes.

« Nous sommes convaincus de la nécessité du changement et de l'amélioration socioprofessionnelle dans un contexte où le journaliste se trouve exclu de toute action syndicale qui vise à organiser la profession » est-il écrit dans un communiqué rédigé au terme de l'assemblée générale des journalistes.

Le même document appelle

à l'adhésion de « l'ensemble des professionnels de la presse à soutenir avec force la plateforme qui a été transmise aux plus hautes autorités de l'Etat du pays et à se mobiliser pour sa concrétisation sur le terrain ».

A l'issue de l'assemblée générale à laquelle ont pris part des dizaines de journalistes, la décision a été prise d'organiser un rassemblement sur la place de « la liberté d'expression » à Alger le 3 mai prochain.

Les membres de « l'initiative pour la dignité du journaliste » ont décidé de surseoir à la grève qui était programmée pour la même date en attendant l'évolution des choses et surtout la disponibilité des autorités du pays à répondre favorablement aux revendications soulevées.

**Raïna  
Raïkoum**

Kamel Daoud

**C'est le titre proposé par un ami : « D'octobre 88, à l'article 88 ». C'est à propos de la dernière recette proposée par le vénérable Ali Yahia Abdenour, figure charismatique des droits de l'homme en Algérie. Explication : l'article 88 a été la dernière piste trouvée pour « dégager » Bouteflika pour cause d'incapacité physique à gouverner. Le dernier discours, destiné, selon la notice, à prouver que Bouteflika est vivant, a fini par prouver qu'il est réellement malade. Le discours l'a été par ses « coupures », ses raccords évidents, sa voix basse, la main tremblante et le regard usé, plus que par ce qu'il a promis. Après les premières impressions, les Algériens ont gardé une seule : le président de la République est au-delà de la fatigue normale. Du coup, un autre, aussi âgé mais moins vieux, a ouvert la brèche : un coup d'Etat à la tunisienne, propose Ali Yahia. Le rapport avec octobre 88 ? Il est évident pour tous : à l'époque, on voulait chasser l'armée du Pouvoir et on a fini par chasser Chadli. Article 88, on chasse le 4<sup>ème</sup> Chadli du Pouvoir mais en appelant l'armée à nous aider. Que faut-il en comprendre ? Pas de quoi juger de la solution de Ali Yahia Abdenour. Le militant exprime presque un désespoir et un retour à la lucidité : on ne peut pas faire la révolution avec le peuple mais avec l'armée.**

**Le « dégages » remplacé par le « va te soigner ! »**

**On ne peut pas démocratiser sans militariser. On ne peut pas réussir une révolution si l'armée est de l'autre côté. Pour certains, il s'agit de pragmatisme révolutionnaire, formule « alliance stratégique ». Pour d'autres, il s'agit d'un atavisme : on est encore et pour quatre éternités dans le schéma du « si ce n'est pas l'armée, c'est du bavardage ».**

**Pour d'autres, il s'agit d'un échec : entre Octobre 88 et l'article 88, c'est à peine si nous avons bougé d'un centimètre en direction de l'idée de la souveraineté du peuple. C'est presque une défaite de l'esprit : on accepte que l'armée vote et élit, mais on lui demande de le faire avec plus de professionnalisme. On lui propose une solution et on lui explique que c'est un bon moyen. L'article 88 est donc une loi partagée : le texte explique qu'un Président malade ne peut pas être un président, mais recourir à l'article 88 prouve aussi que nous sommes tous malades, que nous ne sommes pas sains et pas guéris et que l'Algérie est encore à soigner. Autant que l'idée qu'elle se fait de la démocratie. Il y a un aveu de faiblesse et un désespoir stratégique ou un excès de politesse quand, dans le cadre de l'esprit révolutionnaire, on remplace le « dégages » du peuple par le « va te reposer » de l'armée et de ses médecins.**

**Pour d'autres, il s'agit d'un échec : entre Octobre 88 et l'article 88, c'est à peine si nous avons bougé d'un centimètre en direction de l'idée de la souveraineté du peuple. C'est presque une défaite de l'esprit : on accepte que l'armée vote et élit, mais on lui demande de le faire avec plus de professionnalisme. On lui propose une solution et on lui explique que c'est un bon moyen. L'article 88 est donc une loi partagée : le texte explique qu'un Président malade ne peut pas être un président, mais recourir à l'article 88 prouve aussi que nous sommes tous malades, que nous ne sommes pas sains et pas guéris et que l'Algérie est encore à soigner. Autant que l'idée qu'elle se fait de la démocratie. Il y a un aveu de faiblesse et un désespoir stratégique ou un excès de politesse quand, dans le cadre de l'esprit révolutionnaire, on remplace le « dégages » du peuple par le « va te reposer » de l'armée et de ses médecins.**



## NOUS CONTINUERONS À RÉUSSIR

Sofiane, Adnane, Souad, Mustapha, Sabrina  
et Yacine

“ Nous sommes fiers d'avoir été élus meilleurs employés de l'année 2010. C'est la reconnaissance de notre performance et c'est une source de motivation supplémentaire pour réussir ensemble.

Aujourd'hui, nous sommes les meilleurs employés de l'année 2010.

Demain, nous aspirons à aller encore plus loin. ”



L'Algérie تعيش

[www.djezzy.com](http://www.djezzy.com)

Chez Djezzy, nous encourageons les collaborateurs à développer leurs compétences et leur savoir-faire. C'est notre engagement pour conjuguer la réussite individuelle et collective.

## Fiables, Robustes et Confortables.

Mais ce n'est pas tout ! Économisez encore jusqu'à **100.000 DA**  
Disponibilité immédiate.



**GARANTIE 2 ANS**  
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ



Modèles 4x4 double cabine Pack Clim et XLT.

Offre valable dans tout le réseau Ford dans la limite du stock disponible.

La gamme Ranger répond aux conditions de financement ANSEJ et CNAC.

Feel the difference

[elsecom-motors.com](http://elsecom-motors.com)

### Elsecom Motors & Réseau de distribution

Alger - Bab Ezzouar : 021 51 05 10 - 0770 14 16 85 / 89 / 92 / 97 - 0770 27 87 88 - 0770 32 66 84 - Hydra : 021 48 17 19 - 0770 14 16 93 - 0770 32 46 56 - 0770 14 16 87  
Draria : 021 31 09 87 / 88 / 89 - Blida : 025 41 00 66 - Tizi Ouzou : 026 20 15 50 - Boumerdès : 024 81 91 26 - Chelghoum El Aid / Mila : 031 52 74 62  
Constantine : 031 66 07 19 / 08 57 - Tébessa : 037 47 33 67 - Sétif : 036 93 54 31 - Batna : 033 81 69 69 - Tlemcen : 043 27 62 70 - Oran (Succursale) : 0770 32 46 57  
Oran (Ets. Saïdi) : 041 42 90 67 - Biskra : 033 73 75 38 - Ghardaïa : 029 88 52 36 - Ain M'illa : 032 41 51 51 - Akbou (Bejaïa) : 034 35 36 22 / 23 - Tamanrasset : 029 34 68 94  
Ouargla : 029 71 32 74 - Azazga : 026 34 50 72 / 0555 03 91 26 - Bordj B. Arreridj : 035 79 48 83 - Bejaïa (Chemin des Crêtes) : 034 21 37 63 - Jijel : 034 49 64 74  
Mostaganem : 045 33 11 04 - Mascara : 045 93 55 57 - Chlef : 027 77 05 10 - Mila : 031 57 25 25

**Six ans de prison requis  
contre Feghouli et Meziane  
Incidents au cours  
du procès Sonatrach**

**14h10. Cela fait plus d'une heure que toute la salle est suspendue aux lèvres de l'imperturbable procureur. Avec sa voix monocorde, le représentant du ministère public a pris tout son temps à disséquer les faits et à égrener les charges.**

**Saaïdia Houari**

Son débit se ralentit net à ce moment-là, son regard se fige sur le banc des accusés. Il s'apprête à requérir les peines. On s'achemine mine de rien vers l'étape suivante de l'audience, les interventions de la défense. Mais, soudain, un coup de tonnerre dans un ciel (pas très) serein. Les toges noires s'insurgent, se révoltent, subitement. Sous l'impulsion de Maître Miloud Brahimi, les avocats se donnent le mot d'ordre de se retirer de la salle. La flammèche qui a mis le feu dans le rang de la défense: certains propos de l'avocat général. En particulier, le mot «akhlakiat» (déontologie ou éthique). Les robes noires ont perçu ces termes «offensants et outrageux» comme une insinuation évidente à l'allocution tenue peu auparavant par leur confrère Me Feroui, le représentant de la partie civile, Sonatrach. Selon l'interprétation de Me Brahimi et collègues, «le représentant du droit public a non seulement reproché au conseil de la partie civile de s'être écarté des principes de l'éthique professionnelle en prenant fait et cause de la partie accusée (les cinq cadres de Sonatrach), alors que son rôle était censé être tout autre, mais il a usé de mots forts déplacés, voire injurieux, à l'égard de cet avocat, qu'il n'a pas certes cité nommément, mais qu'il visait on ne peut plus claire.» C'est carrément le chaos dans le prétoire du pôle spécialisé après cet incident d'audience. Alternant le sourire affecté, le ton doux et les coups de poing secs sur la table, la présidente, Mme Magharbi tente tant bien que mal de calmer les esprits. En vain. Les avocats insistent: «Il (le procureur) faut qu'il retire ce mot en présentant ses excuses à celui qu'il visait». L'avocat général, lui, est résolument persuadé que son réquisitoire est exempt de tout écart de langage ou de politesse à l'adresse de quiconque. «Au bout d'un vif branle-bas qui s'est propagé dans toute l'enceinte du tribunal, rythmé par une valse de levées et reprises d'audience, le procès reprend enfin à la faveur d'une petite réunion de «réconciliation» tenue dans le vestibule du prétoire. Empressé d'en finir, le procureur lâche d'un ton mécanique les sanctions requises: 6 ans de prison ferme contre Feghouli Abdelhafid, Meziane Mohamed et Benamar Touati, et 4 ans de prison ferme contre Mekki Henni et Nechnech Tidjini. Peines assorties d'une amende de 1 million de DA pour les prévenus tout en bloc. Au cœur de l'affaire, un marché de réalisation d'un complexe de stockage d'azote, composé de deux stations, une à Arzew d'une capacité de 1,5 million de litres (10 bacs de 150 m3 chacun), l'autre à Ouargla, d'une capacité de 600.000 litres (4 bacs), d'un coût global de près de 10 millions de DA. Qu'est-ce qui est reproché au juste aux gestionnaires de ce projet? En gros: les

articles 26 et 29 de la loi 01-06 sur la prévention et la lutte contre la corruption. Traduction: signature de contrat contraire à la réglementation (le code des marchés publics) et dilapidation des deniers publics. En détail: le fait d'avoir scindé ce projet en deux tranches, octroyé la 1<sup>e</sup> à la compagnie India Inox par voie d'appel d'offres, mais la 2<sup>e</sup> à Safir (coentreprise algéro-française spécialisée en engineering et réalisation) par la formule du gré à gré. D'abord, pour l'accusation, «pourquoi a-t-on fragmenté en deux ce projet uni?» «N'était-il pas logique et rationnel de faire passer cette transaction en bloc par l'avis d'appel d'offres national et international, et que le meilleur gagne!?» Second grief: le lot II relatif à l'étude et la réalisation du complexe d'azote a été confié par Sonatrach, via sa filiale Cogiz, à Safir par gré à gré, quatre mois avant la réception du «ok» de l'état-major du groupe Sonatrach, représenté par son PDG Meziane Mohamed. En d'autres termes, Safir s'était déjà adjugé du marché, de manière horizontale, bien avant que la décision officielle n'ait été prise, de manière verticale. Quand la «bénédiction» du marché en faveur de Safir est tombée du sommet de la pyramide de Sonatrach en passant par sa section aval, qui en a pris à son compte le financement au prétexte que Cogiz n'avait pas le calibre d'un tel chantier financièrement parlant, le joint-venture Safir était déjà à pied d'œuvre. Le circuit administratif n'était donc, selon l'accusation, qu'une question de post-formalisation pour revêtir de légalité, en apparence, ce projet. Troisième grief: l'argument «urgence» mis en avant pour justifier le gré à gré ne tenait pas la route du moment que la 1<sup>e</sup> tranche confiée aux Indiens pour la fourniture de matériels et moyens est passée, elle, par un avis d'appel d'offres. Si le projet revêtait le cachet d'urgence, autant l'orienter tout en bloc et dès le départ vers canal de l'article 7 du mécanisme R15, l'option «gré à gré.» Quatrième grief, qui coule en fait du troisième: le motif d'urgence est d'autant moins crédible dans ce cas que le projet tout entier a accusé un glissement de plus de six mois à cause du retard dans l'arrivage des réservoirs fournis par India Inox, conséquence de la contrainte du crédoc de la LFC 2009. Cinquième grief: les défaillances relevées dans la station de conditionnement d'azote d'Arzew, dont notamment «l'excès d'évaporation». Sixième grief: l'argument du monopole détenu par Safir en matière d'engineering battu en brèche par l'accusation par un texte contre-argument qui stipule qu'il faut mettre en jeu les règles de la concurrence même quand un opérateur se prévaut de ce statut, qui ne doit en aucun cas servir de justificatif pour contourner la loi.

A l'heure où nous mettons sous presse, les plaidoiries de la défense se poursuivent. A ce rythme-là, le verdict ne devrait tomber qu'à une date ultérieure.

**Les deux ex-PDG du port d'Alger condamnés à 6 et 4 ans de prison**

Les deux ex-présidents directeurs généraux du port d'Alger, Bourouaï Abdelhak et Farrah Ali, ont été condamnés hier respectivement à 6 ans et 4 ans de prison ferme par le tribunal de première instance de Sidi M'hamed. La présidente du tribunal de Sidi M'hamed, Zouaoui Nasrine, a également prononcé une peine de 6 ans de prison ferme contre Zarzaïhi Abdelmadjid, ancien directeur de l'exploitation et de

l'organisation du port. Des condamnations allant d'un an à trois ans de prison, dont deux ferme, ont été prononcées aussi à l'encontre de cinq autres inculpés poursuivis pour association de malfaiteurs, conclusion d'un contrat en violation des dispositions de la loi et de la réglementation et octroi d'avantages injustifiés à autrui. Deux relaxes ont été par ailleurs prononcées par la même instance dans cette affaire.

**Essais nucléaires français en Algérie**

**47 demandes d'indemnisation**

**Ghania Oukazi**

A peine un an après son adoption de la loi consacrant l'indemnisation des victimes de ses essais nucléaires, l'Etat français a reçu à ce jour, à cet effet, 47 demandes d'Algériens, dont 30 émanant de militaires. L'ambassadeur de France en Algérie a tenu hier à évoquer, lors d'une conférence de presse, le sujet, parce que, a-t-il dit, «on lit des tas de choses fausses dans la presse». Xavier Driencourt a rappelé que la loi relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français a été adoptée le 5 janvier 2010 et détaillée par un décret signé le 11 juin de la même année. Elle est applicable à deux nationalités, algérienne et polynésienne. «C'est un texte important parce que c'est la première fois que le gouvernement français reconnaît les victimes des essais nucléaires et, en se refondant sur cette reconnaissance, il a prévu de les indemniser», a expliqué l'ambassadeur. Il note ainsi que «le dispositif est aujourd'hui opérationnel» et précise que «la loi n'est pas discriminatoire puisque les Algériens sont traités exactement comme les Français ou les Polynésiens», (la Polynésie étant toujours sous juridiction française.) Selon lui, «la loi leur reconnaît les mêmes droits». Pour les rappels de l'histoire, la France a procédé à des essais nucléaires en Algérie (Reggane) entre le 2 février 1960 et le 31 décembre 1967, et en Polynésie de 1968 à 1996. Le diplomate français a précisé les modalités pratiques d'indemnisation de ces victimes par l'Etat français. «Pour savoir si une personne en a été victime, il faut qu'elle prouve qu'elle a été exposée aux effets de ces essais dans certaines zones et pendant une certaine période»: c'est, dit-il, la première condition. «Qu'elle a été victime de radiations, atteinte alors d'un des 18 cancers répertoriés dans la liste établie par la loi française», en est la seconde. Driencourt fera savoir que les victimes n'ont pas à se déplacer en France pour faire valoir leur droit. «Elles envoient leurs dossiers au service français chargé des Anciens combattants algériens (au Télémy, à Alger, où s'est tenue hier la conférence de presse): c'est lui qui se chargera de les envoyer en France, à la commission nationale qui les examinera», explique-t-il. La commission en question est composée de deux magistrats et de 5 médecins spécialistes, tel que défini par l'arrêté du 3 avril 2010. Le directeur général de ce bureau, qui était à ses côtés, indiquera que «la commission nationale française a reçu 47 demandes d'Algériens, 30 émanant de militaires de l'armée française ou de l'armée algérienne et 17 autres de civils». Philippe Pagès dira aussi qu'«aucune décision n'a été encore arrêtée à propos de ces demandes».

L'indemnisation est prévue sous forme de capital forfaitaire et global incluant l'ensemble des préjudices, précise Pagès, «compris le coût des victimes, les ascendants - veuve ou enfants -, ajoutera-t-il, peuvent prétendre aux indemnités prévues par la loi. A une question insistante pour savoir si les enfants nés avec des malformations dues aux radiations pouvaient bénéficier de ce même droit, le responsable du bureau des anciens combattants algériens répondra «ce n'est pas dans le dispositif prévu par la loi». L'ambassadeur le conforte dans ses propos et ajoute que «la loi prévoit l'indemnisation des victimes».

taire et global incluant l'ensemble des préjudices, précise Pagès, «compris le coût des victimes, les ascendants - veuve ou enfants -, ajoutera-t-il, peuvent prétendre aux indemnités prévues par la loi. A une question insistante pour savoir si les enfants nés avec des malformations dues aux radiations pouvaient bénéficier de ce même droit, le responsable du bureau des anciens combattants algériens répondra «ce n'est pas dans le dispositif prévu par la loi». L'ambassadeur le conforte dans ses propos et ajoute que «la loi prévoit l'indemnisation des victimes».

**«IL EST TROP TÔT POUR RÉVISER LA LOI»**

Il ajoutera sur un ton à la limite de la dérision: «Ce ne sont pas les médias qui font la loi, ce sont l'Assemblée nationale et le Sénat». Il nuancera cependant sa réponse en précisant que «le dispositif législatif n'est pas complètement figé. L'article 7 de la loi prévoit que la commission nationale peut en proposer des améliorations ou des révisions qu'elle remettra sous forme de recommandations au gouvernement français». Il estime que «jusqu'en 2010, le sujet était tabou! Pour l'instant, il faut appliquer la loi, on verra si la commission doit proposer sa révision dans 2 ou 5 ans peut-être, parce qu'il est trop tôt pour la réviser».

La France n'a à ce jour aucune estimation du nombre des victimes. «C'est pour cela qu'il faut informer pour que les victimes sachent qu'il y a une loi», dit l'ambassadeur.

En fait, les deux responsables français ont fait de «la décrystallisation des pensions militaires versées aux anciens soldats de l'armée française» leur premier dossier de discussion dans leur conférence de presse. «La revalorisation des pensions militaires est un sujet important parce qu'il y a beaucoup d'Algériens qui ont fait leur service militaire au sein de l'armée française ou combattu durant la Seconde Guerre mondiale ou la guerre d'Indochine», a dit l'ambassadeur. Rouvert en mai 2009 par le secrétaire d'Etat français aux Anciens combattants, le bureau d'Alger a recensé une population de 47.500 pensionnés, qui vont l'être ou alors des ayants droit, essentiellement les veuves qui sont au nombre de 11.000. L'ambassadeur rappelle que ce système de pension a connu trois grandes réformes, «celle introduite en 2002 qui a permis aux retraites des combattants versées à tous ceux qui ont combattu dans l'armée française de tripler, celle en 2007 où les pensions militaires d'invalidité du combattant ont été multipliées par 4,25 et une dernière en 2011 revalorisant les pensions pour ceux d'entre eux qui ont cumulé 15 ans dans l'armée française». Le montant global des pensions ver-

sées aux anciens combattants algériens est de 71,8 millions d'euros. Driencourt estime ainsi que «c'est un effort financier important. La France n'oublie pas les anciens combattants algériens». Il ne cachera pas que «le film «Indigènes» a certainement joué pour avoir ces revalorisations». Et, ajoute-t-il, «la révision des accords de 68 n'a rien à voir avec ça».

**«UN STATUT PRÉCIS POUR CEUX MORTS POUR LA FRANCE»**

Philippe Pagès fait avoir que le bureau d'Alger leur offre, 3 jours par mois (aussi au consulat d'Annaba et d'Oran), des services administratifs, sociaux et médicaux. «C'est une aide financière exceptionnelle et les consultations médicales sont gratuites», note-t-il. Il dénombre 350 combattants grands blessés de guerre (besoins d'appareillages orthopédiques).

L'ambassadeur précise que le surcoût engendré par les revalorisations des pensions militaires décidées cette année est de l'ordre de 20 millions d'euros sur un total global de 40 millions d'euros que l'Etat français verse à ses «combattants» à travers le monde. «Ce qui explique l'importance de l'histoire militaire entre les deux pays», dit-il. Ces nouvelles augmentations entreront en vigueur en juin prochain.

Il est demandé par ailleurs aux pensionnés de se rapprocher du bureau d'Alger pour bénéficier du point indiciaire. Il n'est pas trop tard pour les combattants qui n'ont jamais eu de dossier de le demander. «Ne vous en faites pas, tous les combattants l'ont déposé», affirme l'ambassadeur avec un sourire. Philippe Pagès indique que ses services reçoivent 10.000 demandes de régularisation par an. Il est souligné que «les seuls ayants droit à ces pensions sont les orphelins de guerre ou encore les pupilles de la Nation, enfants de combattants morts au combat». L'ambassadeur explique qu'«il existe une mention juridique très précise dans ce cas, «mort pour la France», avec un statut officiel très précis». Il rappelle que «jusqu'en 2004, beaucoup n'ont pas été adoptés par l'Etat algérien; cette qualité doit leur être reconnue par les tribunaux de Paris. La France peut à ce jour le faire. On a eu plus de 300 cas».

Interrogé sur le cas des Algériens faits prisonniers par la France pendant la guerre de libération et attachés au point zéro, l'ambassadeur répond simplement: «On n'en a jamais parlé, ce n'est pas avéré». Acculé quelque peu sur les changements que risque de connaître le visa Schengen après la tenue, mardi dernier, du sommet franco-italien sur les «nouveaux» flux migratoires, Driencourt refusera d'en parler et lâchera au passage que «Moi aussi, je pourrais parler des visas que le Consulat algérien en France ne donne pas aux Français, j'ai beaucoup de cas...».

Gaïd Salah au Mali

## Réunion extraordinaire des chefs d'état-major des pays du Sahel

Yazid Alilat

Le déplacement officiel effectué, aujourd'hui, par le chef d'état-major, le général de corps d'armée Gaïd Salah, au Mali, même s'il coïncide avec la réunion extraordinaire du Conseil des chefs d'état-major des pays membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint, en l'occurrence l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, est un signe évident que la situation au Sahel est devenue préoccupante pour les pays de la région.

La réunion du CEMOC ce jeudi dans la capitale malienne, selon un communiqué du ministère de la Défense, doit notamment se pencher sur les menaces qui pèsent sur la sécurité des pays de la région, mais également la mise en place de mécanismes de lutte contre les défis communs, notamment le terrorisme, la criminalité transfrontalière et le grand banditisme.

Le défi pour les pays membres du CEMOC est de parvenir à mettre en place les mécanismes d'une étroite coordination, plus active également, dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité. Mais, également, de réaffirmer la volonté des pays de la région du Sahel à prendre en charge, par eux-mêmes, les problèmes sécuritaires qui se posent à eux aujourd'hui. «Nous devons prendre nos responsabilités, respecter nos engagements et passer à l'action sur le terrain des opérations», avait notamment affirmé Gaïd Salah lors de l'installation officielle du CEMOC à Tamanrasset, où il a son siège.

Cette réunion a été précédée, par ailleurs, de l'arrivée à Alger hier mercredi du ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Soumeïlou Boubeye Maïga, envoyé spécial du président malien M. Amadou Toumani Touré. La situation sécuritaire actuelle dans la région sahélienne est au menu de sa visite en Algérie. A la presse, il a souligné qu'il était porteur d'un message du président Touré au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, contenant une «analyse de la situation régionale et comment nous voyons l'évolution et le renforcement de nos relations bilatérales dans un contexte extrêmement perturbé où toutes les menaces auxquelles nous étions confrontés se retrouvent amplifiées».

Ainsi, il n'a pas fait grand mystère des inquiétudes de son pays quant

à la menace que fait peser pour la sécurité de la région la présence de groupes d'Aqmi.

«La situation sécuritaire dans la région du Sahel demeure grave et préoccupante et nécessite que nous conjuguions encore plus nos efforts pour pouvoir trouver les réponses les plus adéquates à cette situation». La présence de M. Maïga à Alger est dictée, a-t-il précisé, par l'objectif «d'instaurer une sécurité immédiate dans la région mais aussi une stabilité plus globale et plus durable».

La sécurité de la région préoccupe actuellement les officiels et les responsables militaires du CEMOC. En fait, la donne libyenne, avec des frontières devenues poreuses entre la Libye et les pays africains riverains, a complètement changé les termes du problème terroriste. La présence d'hommes d'Al-Qaïda en Libye, de mercenaires de tout bord gravitant entre les frontières des pays sahéliens sont de réels motifs d'inquiétude. D'autant que ces mouvements s'accompagnent de trafics d'armes de guerre et, surtout, qui peuvent être exploités à des fins d'agression contre la sécurité des pays de la région.

La réunion extraordinaire du CEMOC devrait se pencher sur ce cas précis, nouveau et qui perturbe les efforts déployés jusqu'à présent par les pays membres pour lutter contre le terrorisme et la criminalité au Sahel. La crise libyenne est un élément de plus dans cette situation inquiétante que traverse la région, selon le ministre malien. Et, plus spécifiquement avec le Mali, la consolidation de la coopération sécuritaire sur la zone frontalière algéro-malienne a été au menu d'une séance de travail coprésidée par le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, et son homologue malien, Soumeïlou Boubeye Maïga.

«Nous sommes convenus de consolider les mécanismes qui régissent les relations bilatérales pour que des avancées substantielles soient enregistrées durant l'année 2011 en matière de coopération sécuritaire sur la zone frontalière, de consultations et de coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme», a indiqué à la presse M. Medelci à l'issue de cette séance de travail. Les deux parties se sont accordées sur un agenda, devant permettre d'organiser ces volets de la coopération sécuritaire, qui sera précisé «dans les prochaines semaines», a-t-il ajouté.

## Un taux d'inflation de 3,7%

Le rythme d'inflation annuel atteint 3,7% au mois de mars 2011, soit le même taux enregistré en février dernier et en légère baisse par rapport à celui de janvier (3,8%), a appris hier l'APS auprès de l'ONS. En mars dernier, l'indice des prix à la consommation a connu une hausse de 0,7% contre 0,5% en février, soit une variation proche de celle relevée le même mois de l'année dernière (+0,8%), relève l'Office national des statistiques (ONS). Cette évolution mensuelle, qui intervient après une relative hausse (+0,5%) observée en février et 0,1% en janvier dernier, traduit les fluctuations des prix des différentes catégories de produits. Les biens alimentaires ont augmenté de 0,4% en mars dernier par rapport à février 2011, en raison d'un relèvement des prix des produits agricoles frais (+1,2%) et

de certains produits, notamment les légumes frais (+15,4%) et la pomme de terre (+7%), selon l'ONS qui relève une légère baisse (0,30%) pour les produits industriels, due principalement à la baisse des prix des sucres (-5,04%). En mars 2011 et par rapport au même mois de l'année écoulée, la croissance des prix à la consommation est de 3,4%, avec une hausse de 2% pour les produits alimentaires, dont 2,7% pour les produits agricoles frais et 1,4% pour les produits industriels.

Par ailleurs, l'évolution des prix à la consommation durant les trois premiers mois 2011 se situe à 3,5%. Toutes les catégories de produits ont enregistré des hausses, soit 2,5% pour les biens alimentaires, dont 1,9% pour les produits agricoles frais et 3% pour les produits alimentaires industriels.

Immigration

## L'hypocrisie de l'Europe

**Une majorité des pays de l'UE sont, en réalité, sur la même position que la France et l'Italie sur la question migratoire. Confrontés, conjonctuellement, à un flux migratoire de quelques milliers de migrants, ils réagiront exactement pareil. Peut-être même pire. Alors ?**

De notre bureau de Bruxelles :  
M'hammedi Bouzina Med

Il faut reconnaître au président français, Nicolas Sarkozy, le courage d'affirmer publiquement la fidélité à ses convictions politiques, celles basées sur un nationalisme décomplexé, voisin de l'extrême droite. Et ce n'est sûrement pas sur la question de l'immigration qu'il assouplira sa vision ou révisera son vocabulaire. L'occasion est trop intéressante pour ne pas s'en saisir en ces temps de crise économique en Europe et surtout en cette année préélectorale en France.

Ministre de l'intérieur en 2002-2003 et en 2005-2007, il n'a cessé de sonner la charge contre l'immigration, l'accablant de tous les maux de la France et confondant, intentionnellement, immigration légale et illégale ; immigration et chômage ; immigration et insécurité ; immigration et identité, etc. Le bénéfice fut immédiat : il devint président de la France grâce aux voix du Front national.

«Il faut reconnaître à chaque Etat le droit de fixer chaque année, catégorie par catégorie, le nombre de personnes admises à s'installer sur son territoire», déclarait-il en 2005, lors de son retour à la tête du ministère de l'Intérieur. A Rome où il s'est entretenu avec son jumeau politique Silvio Berlusconi sur le flux circulaire des migrants tunisiens et égyptiens, Sarkozy persiste dans sa démarche démagogique.

Le problème est qu'il n'est pas le seul chef d'Etat européen à crier haro sur l'immigration. Plusieurs de ses collègues européens sont tentés d'agiter le spectre d'une «invasion étrangère» pour les mêmes raisons électoralistes ou pour évacuer en marge les vraies raisons de la crise économique et sociale qui fait des ravages, spécialement dans les catégories populaires. Le 11 avril dernier, les ministres de l'Intérieur de l'UE, réunis en conseil à



Luxembourg, se sont déchirés sur le sort qui doit être réservé aux migrants arrivés en Italie. Pas dans le sens que l'on croit, celui du droit et de la raison, à défaut de la vérité sur les flux migratoires. La Suisse, Malte, la Belgique et l'Allemagne ont joint, lors de ce conseil, leur «colère» à celle de la France en dénonçant l'octroi de titres de séjour provisoires que l'Italie a délivrés aux Tunisiens et aux Libyens. Ils ont qualifié la «décision italienne - les titres de séjour - de viol de l'esprit de la convention de Schengen». C'est ce que dit Sarkozy. Et c'est inexact. L'Allemagne a fait mieux : «Avec moins de 30.000 migrants arrivés à Lampedusa, on est loin d'un afflux massif. C'est un problème italien, et pas question d'octroyer à Rome le moindre soutien financier», a déclaré son ministre de l'Intérieur. C'est encore inexact. Parce que la Convention de Genève de 1951 oblige les Etats signataires à assurer la protection des réfugiés et demandeurs d'asile. Le permis de séjour provisoire est une obligation administrative de droit, en attendant le traitement du dossier du demandeur d'asile.

Donc, le gouvernement de Berlusconi a appliqué une règle de droit internationale, entérinée par le droit européen et communautaire. Quant à la remarque allemande sur son opposition à l'appui financier de l'Union à l'Italie, rappelons à son ministre que l'Italie a bénéficié du Fonds de soutien européen aux réfugiés de plus de 5 millions d'euros en 2010, et de plus de 10 millions d'euros depuis janvier de cette année. Excepté les pays du Nord européen et ceux de l'ex-Europe de l'Est qui n'attirent pas encore les flux migratoires, tous les autres pays de l'Union sont dans la même position que celle du président français. Ils dénoncent le refus de Sarkozy de laisser circuler librement les détenteurs de titres de séjour temporaires et déclarent dans le même temps que

c'est «un problème italien» : entendez qu'il faut laisser Berlusconi se débrouiller seul avec les migrants tunisiens. Ils rappellent dans les communiqués les conventions et résolutions de l'Union (Parlement, Commission et Conseil) et le devoir de solidarité entre les membres de Schengen (25 pays) et se refusent à assister l'Italie (ainsi que la Grèce et Malte), que ce soit financièrement ou en accueillant, provisoirement, quelques dizaines ou centaines de migrants.

A ce stade du mensonge politique et du reniement des principes de base de l'Union par une bonne partie des Etats européens, faut-il en déduire que les attitudes de Nicolas Sarkozy et Silvio Berlusconi sont justes ? Non. Seulement, les deux présidents assument publiquement une politique populiste sans gêne, alors que les autres le sont autant, mais profitent de l'immense prolifération de règles, conventions, résolutions, accords, etc. propres au fonctionnement de l'UE, pour faire semblant de s'élever contre la France et l'Italie, tout en pensant la même chose. Confrontés à la même situation que l'Italie ou la France, les autres pays européens réagiraient exactement de la même façon, peut-être plus durement. Toute cette révolution en Europe pour moins de 30.000 nouveaux migrants.

Il faut aussi rappeler que la population immigrée représente en Europe un peu plus de 8,6% de la population globale, contre 12,9% aux USA. Patience : selon les études démographiques de l'UE et de l'OIM (Organisation internationale de la migration), l'Europe aura besoin, d'ici à 2050, de 47 millions d'immigrés pour rejoindre sa population et maintenir un taux de croissance positif. Soit 1 million d'immigrés par an. L'Europe se fait vieille, et ses dirigeants ont des réactions de vieux, dépassés par leurs jeunesse. Comme ceux des pays arabes.

Berrouaghia

## Une famille de quatre personnes décimée dans un accident

Rabah Benaouda

Quatre (04) personnes d'une même famille, les parents et leurs deux enfants, ont trouvé la mort dans des conditions tragiques à la suite d'un grave accident de la circulation. Selon le communiqué de presse qui nous a été remis dans la matinée d'hier mercredi, au niveau de la cellule de communication de la direction de la Protection civile de la wilaya de Médéa, ce tragique et mortel accident de la route a eu lieu en milieu d'après-midi de mardi dernier, aux environs de 15h45, au lieu-dit «Zaïbek-Bassour», sur la RN 1, à la sortie sud la ville

de Berrouaghia, à 27 km au sud-est de Médéa. Un accident dont les causes et les circonstances exactes seront déterminées par l'enquête qui a été ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale de Berrouaghia, et qui s'est soldé par le décès, sur les lieux mêmes de ce drame, de la mère S.B. épouse D. et âgée de 29 ans et de ses deux enfants Yasmine et Salah, âgés respectivement de 4 et 1 ans. Alors que le père, Ch.D. âgé de 34 ans, a rendu l'âme à l'entrée du pavillon des urgences de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Benyoucef Benkhedda de la ville de Berrouaghia. Une famille complète qui était à

bord d'une voiture de tourisme, de marque Renault 5, qui est entrée en collision frontale d'une extrême violence avec un véhicule appartenant à un corps constitué et à bord duquel se trouvaient quatre personnes âgées entre 27 et 35 ans qui ont été blessées à des degrés divers et qui ont été évacuées vers les urgences du même établissement hospitalier par les éléments de l'unité secondaire d'intervention de la Protection civile de Berrouaghia en même temps que les dépouilles des trois victimes décédées sur le coup ainsi que le père de cette famille qui décédera dès son arrivée dans cet hôpital.

## La fête du monde du travail en Algérie : dépasser l'immobilisme

**Le monde célébrera le 01 mai 2011 la fête du Travail et force est de reconnaître que l'UGTA du travail ne représente qu'elle-même, une structure bureaucratique avec un capital immobilier immense, des privilèges pour ses dirigeants dont la majorité sont députés, sénateurs, et siégeant dans des conseils d'administration vivant avec les ministres à la résidence algéroise du Club des Pins loin des préoccupations des travailleurs.**

PAR ABDERRAHMANE  
MEBTOUL \*

Le pouvoir en interdisant les associations représentatives et dialogant qu'avec l'UGTA dialogue en fait avec lui-même dans un monologue lassant expliquant qu'en cas de tensions sociales, les citoyens se retrouvent directement en confrontation avec les forces de sécurité sans aucune intermédiation.

Cette situation en l'absence de concurrence est inséparable du monopole presque intégral que l'on trouve tant au niveau économique (en termes d'allocation d'investissement en majorité public et non en nombre) que politique. Si l'on, s'en tient à la télévision officielle algérienne, le monopole dans l'information (ENTV-A3 - Canal Algérie) autant d'ailleurs que les partis FLN/RND/MSP qui ne sont en fait que l'éclatement de l'ancien parti unique des années 1980, et avec leur tous leurs satellites y compris l'UGTA, et les innombrables micro partis créés artificiellement par l'administration. Selon les observateurs tant nationaux qu'étrangers, le système reposant sur la rente est sensiblement le même depuis les années 1970 ayant changé de formes mais pas de nature. Rappelons les taux de participation selon les données officielles du Ministère de l'Intérieur des élections législatives du 17 mai 2007 et des élections locales du 29 novembre 2007 du 17 mai 2007 où le FLN/RND/MSP/UGTA et toutes leurs organisations ont appelé à un vote massif. Pour les élections législatives, les inscrits ont été de 18.760.400 et le nombre de suffrages exprimés divisé par le nombre d'inscrits ce qui donne : 7,01% pour le parti du FLN, 3,15% pour le RND et 2,94% pour le MSP soit un total de 13,10%. Pour les élections locales APC les inscrits représentaient 18.446.626 (étrange - soit une diminution des électeurs entre l'intercalé de trois mois de 313774, le Ministère de l'Intérieur ayant invoqué l'assainissement des fichiers) par rapport aux inscrits, le FLN représente 11,40%, le RND 7,73% et le MSP 5,09% soit un total 24,52%. Le FLN représente 11,36%, le RND 8,68% et le MSP 4,56% soit un total de 24,60% presque semblable à l'APW. La moyenne arithmétique, élections législatives et locales, des partis du FLN/RND et MSP donne ainsi 18,85% soit à peine le un cinquième des inscrits.

Quelles leçons tirer de cette démobilitation populaire ? La première leçon fondamentale est la prise en compte tant des mutations mondiales qu'internes à la société algérienne avec le poids de la jeunesse qui, parabolé, a une autre notion des valeurs de la société. Cela se constate à travers la baisse progressive du poids des tribus, des confréries religieuses et de certaines organisations syndicales (dont l'UGTA), du fait de discours en déphasage par rapport aux nouvelles réalités mondiales et locales. La deuxième leçon est l'urgence de revoir le fonctionnement du système partisan et de la société civile. En effet, la Constitution

de 1989 et la loi du 5 juillet de la même année ayant consacré et codifié le droit des citoyens à créer des partis politiques, un nombre considérable de formations politiques ont vu le jour, souvent sans véritable programme, ni perspectives sérieuses, se manifestant ponctuellement principalement à l'occasion de rendez-vous électoraux du fait des subventions de l'Etat (instrumentalisation de l'administration). En raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappent la majorité d'entre eux, de la défiance nourrie à leur égard et à l'endroit du militantisme partisan, les formations politiques actuelles, même ceux siégeant dans la coalition gouvernementale, sont dans l'incapacité aujourd'hui de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficace, de contribuer significativement à la socialisation politique, le marché politique, me semble-t-il, devant être conçu comme axe central de la restructuration et de laisser, dès lors, les règles du jeu politique et le nombre d'acteurs qui s'y adonnent, se fixer de manière concurrentielle. Quant à la société civile, sa diversité, les courants politico-idéologiques qui la traversent et sa relation complexe à la société ajoutent à cette confusion, qui est en grande partie liée au contexte politique actuel, et rendent impératif une réflexion qui dépasse le simple cadre de cette contribution. Constituée dans la foulée des luttes politiques qui ont dominé les premières années de l'ouverture démocratique, elle reflète les grandes fractures survenues dans le système politique algérien. Sollicitée à maintes reprises, et à l'occasion d'échéances parfois cruciales, et souvent instrumentalisée à l'instar des micro-partis créés artificiellement, elle manifestera souvent sa présence d'une manière formelle et ostentatoire, impuissante presque toujours à agir sur le cours des choses et à formuler clairement les préoccupations et les aspirations de la société réelle. Or, une restructuration efficace n'a de chance de réussir que si les associations ne soient pas au service d'ambitions personnelles parfois douteuses. Cette situation explique que l'Algérie actuellement est en plein syndrome hollandais. Le syndrome hollandais est apparu en 1970 et fait référence aux difficultés rencontrées par l'économie hollandaise suite à l'exploitation, dans les années soixante, des réserves de gaz naturel du gisement de Slochteren. L'augmentation des exportations produit un excédent commercial et importer des biens/services devient alors plus avantageux que de les produire localement ce qui peut produire une réduction de la production nationale et donc une plus forte dépendance aux importations, un accroissement du chômage et la généralisation de la corruption (gain facile).

Cela peut concerner également d'autre ressources naturelles comme cela a été le cas de l'Espagne avec la découverte de l'or en Amérique Latine qui aussitôt épuisé a conduit l'Espagne à une récession de plus de deux siècles.

Le budget de l'Etat est ainsi essentiellement alimenté par une fiscalité pétrolière comme l'économie algérienne, 98% d'exportation des hydrocarbures et 75% des besoins des ménages et entreprises importés moyenne 2007/2010. Cela explique que malgré le pré-programme 1999/2003 (7 milliards de dollars US), le programme 2004/2009, dont le montant selon le communiqué du conseil du gouvernement de novembre 2007, à 200 milliards de dollars US, et le nouveau programme 2010/2014 de 286 milliards de dollars dont 130 sont des restes à réaliser du programme 2004/2009 les résultats sont mitigés. Et à ce jour aucun bilan n'a été dressé par les pouvoirs publics se contentant de relater les réalisations physiques à dominance d'infrastructures (70% de ces dépenses) sans se préoccuper des coûts et des impacts réels. Aussi sans une gouvernance renouvelée revalorisant le travail et l'intelligence posant la problématique d'une transition démocratique véritable, qui aura un impact positif sur le développement économique il ya fort à parier que des tensions sociales de plus en plus fortes se manifesteront dans les années à venir en Algérie au niveau interne que l'on calme transitoirement par la distribution de rente pour une paix sociale fictive, versement de salaires sans contreparties productives ne pouvant que conduire à terme à l'inflation que l'on comprime artificiellement par des subventions et au niveau international par un isolement croissant de l'Algérie. Et en cas de malaise social occultant les dysfonctionnements de la société, en fait la refondation de l'Etat, du fait que le blocage est d'ordre systémique, (taux officiel de croissance, de chômage, d'inflation artificiels gonflés par la rente des hydrocarbures) la mentalité bureaucratique est d'installer des commissions de pondre des lois. Or l'Algérie comme c'est le cas de la corruption qui prend une ampleur inégalée depuis l'indépendance politique, a les meilleurs lois du monde mais que contredisent quotidiennement les pratiques sociales. L'objectif stratégique est de garantir une participation citoyenne active et non formelle, pour éviter le divorce Etat/citoyens. L'important est de tirer les leçons, afin de débloquent la situation politique, économique et sociale caractérisée par le statu quo et l'immobilisme, en fait la panne de la réforme globale. En d'autres termes, la réforme devrait renvoyer pour une efficacité réelle à la refondation de l'Etat algérien pour plus de libertés au sens large, à savoir le respect des libertés économiques, la décentralisation, la commune devant passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités entreprises responsables citoyennes, politiques syndicales, culturelles, des droits de l'homme, la protection de la femme et de l'enfance, et le renforcement du dialogue des cultures par la symbiose des apports de l'Orient et de l'Occident au sein de l'espace euro-méditerranéen et arabo-africain, espace naturel de l'Algérie.

## LE DIT DU JEUDI

Par Abdou B.



### La société civile à l'œuvre

Des consensus plus ou moins explicites se font jour et de plus en plus d'acteurs sociaux, politiques, culturels, institutionnels ou à la marge du système font entendre des voix nouvelles et en même temps indiquent des voies. Ces dernières, soumises au débat et à l'étude, peuvent mener, selon leurs promoteurs, à un chemin de sortie de crise, pacifique, rassembleur, qui draine toutes les compétences et énergies nationales en Algérie et au sein d'une diaspora riche et porteuse de créativité, d'expertises et tout aussi patriote, sinon plus que le trop-plein d'appareils rentiers, sclérosés, terrifiés par les mutations du pays et du monde. Après le discours, naturellement controversé du président de la République, le signal a été donné pour aller à des réformes systémiques, à une autre gouvernance, à d'autres formes de représentativité et d'action. Mais avant que des processus lourds se mettent en branle, il est impératif que le règne du débat arrive sur cette terre, après la parenthèse enchantée, vite refermée, des réformes de la fin des années 80 et début 90.

Le Conseil national économique et social (CNES) réagit, prend une initiative toute nouvelle, conforme à ses missions d'institution consultative à l'écoute de la société actuellement en ébullition, décidée à aller de l'avant, vers le meilleur, pacifiquement, sans compromission sur l'essentiel selon les catégories, les obédiences, les intérêts, les ambitions, etc. Un tel chantier, le CNES l'ouvre en organisant «les états généraux de la société civile» les 15, 16 et 17 juin prochain au Palais des Nations, essentiellement pour ses capacités logistiques, sa portée symbolique. Parallèlement aux débats et aux conflits qui agitent le pays, le CNES dans son rôle invite la société civile à dire, à proposer ses préoccupations et la vision qu'elle a de l'avenir. Reconnus et adoués ou pas par les pouvoirs publics, à travers des diversités elles-mêmes sources de richesse, les associations, les syndicats, les créateurs, les élites d'ici et de la diaspora, les chômeurs et tous les acteurs peu ou prou représentatifs des mouvements en action dans le pays, seront présents. Si les acteurs politiques au pouvoir et dans l'opposition se sont exprimés et s'expriment dans les journaux, la société civile, par sa nature et par le confinement et les révoltes qu'elle vit depuis des décennies, est perçue selon les réalités objectives du pays.

Fragmentées, parfois réprimées, organisées, souvent improvisées, manipulées sinon rémunérées, toutes les articulations de la société civile n'ont jamais pu se réunir dans une énorme agora pour faire connaissance et s'écouter. L'initiative du CNES arrive à un moment charnière de l'évolution de l'Algérie qui se trouve, nolens volens, dans un environnement immédiat qui ressemble plus à un

#### Précision

Il faut rendre à César ce qui appartient à César. L'auteur de la Chronique «Le dit du jeudi», Abdou B. (Abdou BENZIANE) n'est pas Abdou BENABBOU. La confusion s'étant élargie dans l'esprit de nombre de nos lecteurs, le devoir de morale me contraint à apporter cette clarification étant du reste incapable d'égaliser son génie d'écriture, ni de posséder sa grande et riche expérience.

Abdou BENABBOU.

«Les anciens, Monsieur, sont les anciens, et nous sommes les gens de maintenant».

Molière

chaudron sur le feu qu'à un lac de paix. Pourquoi le CNES ?, peuvent se demander légitimement de nombreux observateurs et acteurs. Tout d'abord, l'institution est dans son rôle, alors qu'il a pu lui être reproché de ne pas beaucoup s'impliquer dans les contradictions du pays. Mais ce qui apparaît essentiel, sinon déterminant quant à la réussite et à la moisson espérées, c'est que le CNES n'est pas dans un sillage d'obédience partisane, qu'elle soit au pouvoir ou dans l'opposition. En décidant ces états généraux, nonobstant les résultats au final, le Conseil national économique et social transcende un tabou qui n'a l'air de rien mais qui mérite d'être pesé pour ce qu'il est. Pour la première fois, les acteurs et actants ne seront pas exclusivement ceux qui ont l'onction des pouvoirs publics à travers des agréments, la tripartite, l'appartenance à une «famille», mais tous ceux qui ont une existence sur le terrain des luttes, de la réflexion, de la formation, de la création, de l'entreprise, du syndicalisme, etc.

Selon le président du CNES, M. Babès, l'essentiel est d'aller à «l'approfondissement de réformes structurelles adossées à une transition systématique non cataclysmique» qui fasse l'économie «d'une fracture sociale dommageable».

Au Club des pins, quatre grands ateliers auront, selon les thématiques adoptées par le comité de pilotage, à débattre d'enjeux décisifs pour le pays. Ces thématiques, qui serviront de catalyseurs aux discussions qui seront restituées aux pouvoirs publics, se déclinent comme suit :

- 1- Pour un nouveau régime de croissance ;
- 2- Pour un système de protection sociale, de solidarité nationale et d'inclusion sociale inscrit dans la durabilité ;
- 3- Une gouvernance renouée: dialogue social/ démocratie participative/co-responsabilité citoyenne.
- 4- Mise à jour de l'ensemble des politiques publiques orientées «jeunesse».

L'opportunité offerte par le CNES aux centaines de participants qui font la richesse, les combats et les attentes de larges pans de la société, organisés ou pas, pourra effectivement libérer la parole. Celle de la société civile qui n'est pas dans la logique des appareils politiques tendus vers la prise ou la conservation du pouvoir, mais dans la recherche pacifique des consensus vers la meilleure gouvernance possible, mérite enfin d'être écoutée, transcrite et transmise honnêtement. Il appartient en premier lieu aux principaux concernés qui vont se retrouver de réaliser des états généraux à hauteur des attentes et des mutations profondes que vit le pays.



## RAV4 Grandeur de l'évasion



drivecentsu



Disponible dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses revendeurs agréés.

TOYOTA ALGERIE

Alger: 021 98 30 00 - Blida: 025 43 14 14 - Oran: 041 98 30 00 - Ouargla: 029 71 71 71 - Annaba: 038 51 16 96.

www.toyota-algerie.com

Tlemcen: Arc en ciel, 043 38 00 70 / 040 91 50 13 - Sétif: Merouani Karim Automobiles, 036 83 24 30 - Ouled Slama: Ets Saïdani, 025 46 34 34.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
NATIONAL SHIPPING COMPANY SPA

## NASHCO

74 Boulevard Mohamed V - Alger  
Capital social 326.260.000 DA  
RC N° 00 B 001 1420 - NIF 000016001142057

### AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT OUVERT

N° 04 / CPME / 2011

POUR LA LOCATION D'UN TERRAIN  
DANS LA REGION D'ORAN

Un Appel d'Offres Restreint Ouvert N° 04CPME / 2011 est lancé par la Direction Générale de la NATIONAL SHIPPING COMPANY Spa "NASHCO" en vue de la location d'un (1) terrain d'une superficie allant de 1,5 Hectare à 2,5 Hectares pour le stationnement de conteneurs vides dans la région d'Oran.

Les personnes morales ou physiques intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres peuvent retirer le cahier des charges au niveau de l'Agence NASHCO Oran sise 8, Rue TAMI Abdelkader (Ex-MIRAMAR) - ORAN de 8h 00 à 16h 30 mn jours ouvrables.

Les offres comprenant les pièces et documents exigés dans le cahier des charges devront être scindées en deux (02) parties:

- 1- Une offre technique
- 2- Une offre financière

Ces offres (technique et financière) doivent être mises dans une enveloppe anonyme, dûment fermée et renfermant deux enveloppes distinctes comme indiqué ci-dessus.

L'enveloppe extérieure, devra être strictement anonyme et ne comporter, sous peine d'irrecevabilité, aucune inscription, sigle ou cachet susceptible d'identifier le soumissionnaire, à l'exception de la mention obligatoire suivante:

**Soumission "A NE PAS OUVRIR"**  
**APPEL D'OFFRES RESTREINT OUVERT N° 04 / CPME/2011**  
**POUR LA LOCATION D'UN TERRAIN**  
**DANS LA REGION D'ORAN**

et sera déposée à l'adresse suivante:

**AGENCE NASHCO ORAN**  
**8, RUE TAMI ABDELKADER (EX-MIRAMAR)**  
**ORAN**

Les délais de réception des offres sont fixés à 20 jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

L'ouverture des plis se fera au siège de la Direction Générale de la SPA NASHCO sis 74 Boulevard Mohamed V - ALGER, 72 heures à compter de la date limite de dépôt des offres jours ouvrables.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## ASTALDI SPA

*Dans le cadre du lancement des travaux du projet de "Réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire à voie unique SAIDA / TIARET 153 km", l'entreprise ASTALDI SPA cherche au niveau de la Wilaya de Saïda des candidats aux emplois suivants:*

- Manœuvres
- Ferrailleurs
- Maçons
- Coffreurs
- Conducteurs d'engins et de poids lourds
- Conducteurs de travaux et Chefs d'équipes
- Techniciens topographes
- Techniciens laboratoire
- Ingénieurs de génie civil et travaux publics

*Les candidats intéressés sont priés de s'inscrire auprès des agences de l'emploi relevant des Dairas suivantes :*

**El Hassasna - Aïn El Hadjar - Saïda.**

## Miracle à Alger

**Un petit vent de liberté a effleuré les journalistes. Mais il ne faut rien exagérer : c'est une simple brise passagère.**



PAR ABED CHAREF

Un miracle a eu lieu cette semaine à Alger : les journalistes algériens ont redécouvert la validité de la loi sur l'information de 1990. Une loi pourtant décriée pendant deux décennies, qualifiée de «code pénal bis», et finalement disqualifiée, alors qu'il s'agissait du texte le plus libre du monde arabe et un des plus libres au monde en matière d'information.

Une pétition, adoptée par le Syndicat National des Journalistes et signée par un nombre élevé de journalistes, considère la loi de 1990 non seulement comme «l'acte fondateur de la liberté de la presse en Algérie», mais affirme qu'elle est «garantie des normes universellement admises pour une presse libre, organisée et dotée d'instances de régulation et d'un encadrement juridique et législatif digne des démocraties les plus achevées».

Jamais, depuis son adoption, cette loi n'a reçu autant de louanges. Même les premiers bénéficiaires, ceux qui ont accédé à la notoriété et à la fortune grâce à la loi, n'ont pas eu des mots aussi flatteurs pour la commenter, et lui trouver autant de qualités. C'est une loi parfaite, pourrait-on comprendre à travers la pétition des journalistes.

Qu'un texte aussi élogieux pour la loi de 1990 soit rendu public à la veille de la journée de la liberté de la presse, et qu'il recueille autant d'adhésion, constitue une vraie nouveauté en Algérie. Car pendant de longues années, la tendance était plutôt au dénigrement de cette loi. De la part des journalistes d'abord, qui le faisaient consciemment pour certains, par mimétisme pour d'autres ; mais surtout de la part d'apparatchiks qui avaient d'autres objectifs, franchement liberticides.

Car à travers le rejet de la loi de 1990, c'est toute une vision de l'exercice des libertés qui était rejetée. Ce texte, adopté dans la foulée de la constitution de 1989, comme les autres lois concernant les partis et les associations, était conçu dans une logique de liberté : le citoyen a tous les droits, jusqu'à ce que l'administration prouve le contraire. Il n'appartenait donc pas au citoyen de prouver qu'il a le droit de créer un parti, une association ou un journal. Il pouvait le faire librement, en respectant une procédure simple, et c'est à l'administration d'enquêter ensuite et de prouver éventuellement que ce citoyen n'avait pas le droit de mener telle activité.

Dans l'esprit de la constitution de 1989, tout citoyen a le droit d'organiser une marche pacifique, du moment qu'il respecte la loi et qu'il assume la responsabilité des dérives éventuelles. L'administration ne



peut lui refuser ce droit, du moment qu'il ne menace pas l'ordre public. Tous les textes adoptés à cette époque prévoient donc des mécanismes et des procédures simplifiées, et mettaient l'administration dans l'obligation de répondre aux citoyens.

Cette conception des libertés s'est imposée au lendemain des événements d'octobre 1988. Elle a produit une formidable ouverture démocratique, avant que le pays ne sombre dans une crise sans fin. Et de nouveau, l'arbitraire s'est installé : on ne peut pas créer librement un journal, ni de parti, ni d'association. Le pouvoir peut autoriser certains, ses amis, ses clients, à lancer un journal, mais pas d'autres, ceux qui ne se montrent pas suffi-

samment dociles. Cette logique a mené le pays à une impasse générale. Un sentiment de blocage domine tous les secteurs de la vie politique, économique et sociale. Aucun secteur n'échappe à cette impression d'asphyxie. Seuls prolifèrent la corruption, les gaspillages, la mauvaise gestion et la déchéance morale. Un cocktail qui alimente une colère réelle, que le pouvoir semble percevoir, et qu'il tente de contrer.

Comment ? En lançant des réformes, a annoncé le président Abdelaziz Bouteflika, qui a lancé quelques chantiers. Mais une fois encore, le chef de l'Etat se trouve face au même choix qu'il y a cinq ans, qu'il y a dix ans, qu'il y a vingt ans. Il peut, soit engager de vrais changements, pour ouvrir des perspectives au pays, ce

qui ne peut se faire que dans l'esprit des libertés qui a présidé à la constitution de 1989 et des lois qui en ont découlé ; soit se lancer dans une nouvelle fausse réforme, visant simplement à gagner du temps, en proposant des amendements constitutionnels de type RND.

Mais cette fois-ci, les choses se présentent de manière différente pour M. Bouteflika sur un point : c'est la dernière chance qu'il a d'ouvrir à l'Algérie des perspectives de grandeur. Au vu de son état de santé et du climat politique qui domine, il n'aura pas une nouvelle chance pour se rattraper. Osera-t-il cette fois-ci ? En aura-t-il la force et les moyens ? Ce serait le vrai miracle. Qui a peu de chances de se produire.

## Aller droit au but

**«Lorsque le lévrier poursuit plusieurs lièvres, il n'attrape aucun»  
Maxime des gens de la steppe (1)**

PAR ALI BRAHIMI

Après le discours, du président de la République, annonçant l'amendement de la Constitution, le pays va se confronter aux anciens débats qui ont eu lieu après la révolte des jeunes du 5 octobre 1988, avec cette fois-ci, d'après le niveau actuel du désintérêt affiché par la majorité du peuple Algérien, moins de foisonnement d'idées malgré l'évolution de la société algérienne. Pourquoi ? Parce qu'actuellement, nous semble-t-il, on est à la traîne voire en marge de l'actualité en cours, dans le monde arabe, alors qu'avant c'était le peuple Algérien qui créait l'événement. Ainsi, il est canalisé autour de son quotidien alourdi par tant de préoccupations sociales et incertitudes existentielles. Pris par les choses de la vie, il est devenu perplexe voire las pour qu'il puisse entreprendre les grands élans émancipateurs à cause justement de cet essoufflement mental. A ce sujet, en milieu rupestre, des ruraux avouent leur résignation devant les taches itératives et disent : liyardjaâ trig yataâb. « Re-brosser chemin, c'est fatigant ».

Cela est observable quand nous regardons derrière nous et qu'on médite le long trajet, jalonné de bonnes et mauvaises choses, traversé pour qu'à la fin nous aboutissons à ce résultat : se retrouver à nouveau qu'on soit obligé de remodeler la Constitution du pays d'autant plus qu'on pouvait le faire, à l'aise, avant et non après les événements en cours dans le monde arabe. Comme il n'est jamais tard de faire les bonnes actions, alors allons droit au but. Puisque le coup d'envoi est lancé, et à Dieu vat, la priorité serait de se concentrer autour des principes essentiels de la Loi fondamentale du pays. Vu l'importance de ce sujet d'actualité et d'avenir, à plus d'un titre, pour chaque citoyen et citoyenne, nous estimons que deux amendements fondamentaux, suscitant déjà des controverses, s'imposent en premier lieu au vu de leurs impacts multiples, immédiats et d'avenir, sur le processus d'édition institutionnelle de la gouvernance :

D'abord, quel système de gouvernance serait-il adéquat aux aspirations du peuple dans toutes ses composantes selon leurs ambitions profondes affichées. Et celui, lié à la limitation des mandats présidentiels. Une rapide rétrospective, de notre Histoire notamment après le congrès de Tripoli en 1962, nous a semblé utile d'esquisser avant de traiter les deux points mentionnés ci dessus.

**PUISQUE LE CONGRÈS DE TRIPOLI EST RESTÉ NON CLÔTURÉ DEPUIS PRES D'UN DEMI-SIÈCLE CLOTURONS-LE ENFIN**

Durant la première crise dite de l'été

1962, inaugurant les luttes intestines, couvées depuis la naissance du nationalisme algérien, entre délégations internes et externes ( une des survivances du fameux congrès de la Soummam en 1956 et des bleuïtes des années de la « paix des braves » ) qui ont assisté au congrès de Tripoli (Libye), le peuple Algérien s'était retrouvé encore une fois en face à des périls, qu'il croyait avoir surmonté grâce à l'obtention de sa souveraineté acquise, après plus de 7 ans de combats acharnés, par referendum du 4 juillet 1962.

La charte dite de Tripoli, enfantée dans la discorde et les médisances entre combattants de la première heure et du dernière minute - une autre malédiction vivace à ce jour -, est un conglomérat de principes doctrinaires, à la mode de l'époque, issus de la guerre froide : panarabisme nasséro-baathiste, non-alignement, socialisme, anti-impérialisme etc. En un mot cela s'apparente à un défilé des jeux de hasard et de concepts vagues, voire du trompe-l'œil, puisque du copier coller des manigances perfidement effectuées, anciennement, par les politiques des ex protectorats et colonialismes.

A ce propos, la plupart des pouvoirs du monde arabe post indépendant, ont été marqués par ces survivances s'avérant à l'évidence difficiles de s'en débarrasser, car ils ont été installés à la suite de coups d'Etat sinon des élections truquées ou bien les deux à la fois. Cela a rendu toutes les républiques arabes perméables au virus de la dictature aboutissement logique du culte de la personnalité. Notre pays a subi de plein fouet cette façon de gouverner soi-disant pour l'intérêt collectif et que seul le peuple jugerait, historiquement, le mal ou le bien-fondé de ce type de gouvernance mélangeant facéties, apparence de gourou, et « religiosité tombale ».

A titre de mémoire, nous notons les événements du 8 mai 1945 ou des milliers d'Algériens ont été massacrés sous la gouvernance du Général de Gaulle sans qu'il le sache parait-il. Après, les socialistes ont mené une atroce guerre faisant des centaines de milles de victimes en tous âges, sans compter ceux des manigances pour faire avorter la révolution novembre. En vain. En 1958, ledit Général revient au pouvoir se vengeant des braillards pieds-noirs qui l'avaient sciemment responsabilisé d'être derrière ce génocide. La suite, tout le monde la connaît.

Pour le prétexte absurde voire insensé, de ces intrigues du genre laissons à l'Histoire à l'Histoire ( ? ) et le temps au temps, nous ne cessons de fuir les réalités et de subirent, toutes générations confondues, les conséquences de ces menées, non-dits, et autres cachotteries préjudiciables à l'ensemble de la mémoire collective de la nation. Cependant, il est encore temps de mettre un terme à ce passage à vide qui dure depuis des décennies. Le présent est plus intéressant que le passé. Non ! L'avenir est plus important des deux. Alors, que les nouvelles générations clôturent enfin les che-

mins tortueux et qu'elles choisissent sans hésiter ceux menant droit aux buts. Pour ce faire, seule une deuxième révolution pacifiée, s'inscrivant dans la philosophie de l'authenticité et la pureté de la première, pourrait enterrer définitivement les scories d'hier.

**SEULE LA REVOLUTION PACIFIQUE DES MENTALITES POURRAIT ACCOMPLIR LA DEMARCHE D'ALLER DROIT AUX OBJECTIFS PRINCIPAUX**

Ce qui s'est passé au mois de janvier 2011 en Tunisie, dirigé depuis plus d'un demi-siècle par un parti soi-disant constitutionnel se rapprochant du socialisme par nostalgie de l'époque PMF (Pierre Mendès France) requinqué selon la convenance du pouvoir sans partage, genre stalinien, dénote de cette vogue tiers-mondiste intervenue après la seconde guerre mondiale. En fait, de l'opportunisme politico idéologique.

En ce qui concerne notre pays, ni la nature de l'occupation étrangère, typiquement coloniale, encore moins le combat mené afin d'acquiescer l'indépendance, ne sont pas du tout identiques aux autres pays notamment maghrébins. En effet, le but visé par la révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954 était cristallin car il correspondait aux désirs du peuple Algérien décidé d'en finir avec cet assujettissement conjugué au culte de la personnalité en vogue durant des décennies à l'époque dont les survivances sont honteusement exploitées à ce jour. Le slogan : à bas le culte de la personnalité qu'il avait écrit, tout juste après l'indépendance, sur tous les murs des villes et villages, dénote de son ras-le-bol à l'encontre de cette mystification dégradante.

Aux temps actuels, ce genre de gouvernance est désuet et, qu'en plus, il provoque des révolutions sanglantes. Celles de la Libye (dont son guide a demandé ce mercredi l'intervention de la Russie, ainsi soudoyée, comme du temps du front de refus et de la résistance dont tout le monde connaît le triste sort), l'Egypte, du Yémen, de la Syrie (dirigée par des forces en train de s'entêter et d'affirmer en charabia genre baathiste que les manifestants s'entretenant et tuent tous les syriens et que les auteurs sont des étrangers ! ?) etc., dénotent ces raz-de-marée qui vont s'accroître durant les prochaines années. Donc, l'essentiel est de prédire afin d'éviter un tant soit peu la hauteur des vagues. La meilleure manière de le faire, c'est cessez de tourner en rond. A ce propos, chez nous, des langues de bois ne cessent de tergiverser autour des modes de gouvernance qui conviendraient le mieux au tempérament du peuple Algérien comme s'il est unique dans son genre.

Pour les uns, attaché aux intérêts verticaux compartimentés, c'est celui présidentiel qui leur convient ; pour les autres, tentés par la rupture avec ce système opaque, c'est celui parlementaire ou les rôles sont bien définis par le peuple et assumés pour le seul intérêt du peuple, qui conviendrait le mieux à la situation

actuelle et celle d'avenir. Par conséquent, ce dernier régime nécessite d'avance un haut niveau pertinent de connaissance liée aux responsabilités individuelles et collectives.

Avant tout, cessons de se prendre pour le nombril du monde, et de mépriser voire insulter par des obscénités, du genre titiller l'ego nationaliste, les gens d'autres pays d'autant s'ils sont en train de souffrir le martyr à cause des dictatures. Le mieux et le bon sens commandent la tempérance, des paroles, y compris quand on est attaqué à tort. Cela dit, il serait pertinent d'être bien placé pour influencer ses prochains. En principe, l'Algérie a été toujours à la hauteur en ce sens. Innovons de nouveaux ressorts voire devantant les enjeux et défis liés à la bonne gouvernance désormais objectif principal des peuples arabes éveillés. A ce propos, multiplions les commentaires et points de vue autour du projet de la Constitution qui, espérons le, ne serait pas pondue hâtivement.

Alors, pour le moment, un régime parlementaire ou celui présidentiel ? Le bon sens plaide pour le premier choix. Pourquoi ? Selon les déclarations du régime en place affichant les multiples progrès réalisés dans tous les domaines, il serait préférable d'opter pour la gouvernance parlementaire. Sinon à quoi auraient servi ces progrès ? Sauf s'il s'agit que de la poudre aux yeux Avec l'instauration d'une deuxième république, type parlementaire, le renouvellement des mandats présidentiels est résolu de facto. Sinon, il y a une contradiction flagrante !

**NOTE :**

1 - Le sloughi est originaire des steppes d'Asie mineure. Jadis, chez nous, c'était le compagnon du nomade dont il s'en servait pour chasser lapins et lièvres ainsi que de l'utiliser comme gardien de cheptel, notamment ovin, menacé par la présence des chacals qui redoutaient sa présence, la rapidité d'attaque, et ses crocs acérés. A la fin de la saison printanière, les anciens éleveurs de la steppe Algérienne, nomadisants avec leurs familles, goûtaient avec plaisir la chair braisée, notamment celle du lièvre, appréciée pour son arôme et sa succulence. Majestueux, calme, le sloughi chasse à découvert en pleine vitesse et aisance. Ce canidé, hors du commun, est plein d'amabilité à l'encontre de son maître. Il est aussi connu pour sa patiente, le silence, et la noblesse de l'âme. Le racé jappe rarement. Il vit discrètement et d'une propreté remarquable.

Durant l'époque coloniale, un concours de chasse au chacal a été organisé par l'administrateur. Des Caïds et gros propriétaires terriens ont été conviés avec leurs sloughis. Un cuisinier de l'administrateur est également invité avec son lévrier. Alors son maître lui dit : Sloughi, c'est ton jour. Le cuisinier raconta que le sloughi avait dit oui, je suis prêt ! Son ami, interloqué, qui écoutait cette drôle d'histoire, lui dit : Hein ? Il t'a répondu ? Non, bien sûr, mais c'est comme il a parlé puisque il a hoché sa tête de haut en bas !!!

**HINO 300 DUTRO**

La fiabilité japonaise disponible chez **TOYOTA ALGERIE**

Un kit de pièces de rechange pour les révisions jusqu'à 30 000 Km\* est offert pour toute nouvelle livraison.

**HINO** série 300 **DUTRO** version benne ou châssis nu (2,5 T, 3,5 T et 4,5 T).  
Disponible dans tout le réseau **TOYOTA ALGERIE** et ses revendeurs agréés.  
\*Suivant le planning de maintenance.

**TOYOTA ALGERIE** Reghaia: 021 84 88 17 / 021 84 99 96 / 021 84 96 12- Alger: 021 98 30 00 - Blida: 025 43 14 14  
Ouargla: 029 71 71 71 - Annaba: 038 51 16 96 - Oran: 041 98 30 00.

**ARC EN CIEL:** TLEMCEM, Tél.: 040 91 50 13. **BEKKOUR & COMP.:** BEJAIA, Tél.: 034 40 02 12. **MEROUANI KARIM AUTOMOBILES:** SETIF, Tél.: 035 55 95 65.  
**ADJAD AUTO:** M'SILA, Tél.: 035 55 95 65. **BOUBERNOUS:** ADRAR, Tél.: 049 96 99 23. **M'HAMED SLIMANE:** DJELFA, Tél.: 027 87 75 80.  
**AYAD:** ANNABA, Tél.: 038 84 44 56. **FADLI AUTO:** AIN MLILA, Tél.: 032 44 86 04. **SAIDANI OULED SLAMA:** BLIDA, Tél.: 025 46 34 34.

GARANTIE 2 ANS 100 000 KM

**Office Public - Maître : EMZIANE Mohamed**  
Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem  
Sayada Centre Route Nationale  
Tél: (045) 27.11.19 Mobiles: (071) 26.21.45 / (061) 24.79.02

**Avis de vente aux enchères publiques avec admissions de soumission cachetées**

Le Commissaire-priseur met en vente aux enchères publiques le Mardi 10 Mai 2011 à 9 h 30 à son cabinet, en exécution de l'ordonnance rendue le 08/07/2010 sous le N° 609/10 par Monsieur le Président du Tribunal de Mostaganem au profit du nommé SELAMI Ahmed contre le nommé ABDELKRIM Hebib les Bijoux d'ornement ci-dessous détaillés

N° du Lot	Désignation du Matériel	Observation
1 Lot unique	Lot de Bracelets - Ceintures - Couronnes - Tedj - Brime - Colliers Moutures - Chaînes - Parures - Poids total 11.177 Grammes	En Argent et Plaqué Or Voir listing au bureau du Commissaire-priseur

La visite se fera au bureau du Commissaire-priseur.  
**Conditions de vente:** Habituelles.  
• Pour tous renseignements s'adresser au Commissaire-priseur.  
[Le Commissaire-priseur](#)

**Office Public - Maître : EMZIANE Mohamed**  
Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem  
Sayada Centre Route Nationale  
Tél: (045) 27.11.19 Mobiles: (071) 26.21.45 / (061) 24.79.02

**Avis de vente aux enchères publiques avec admissions de soumission cachetées**

Le Commissaire-priseur met en vente aux enchères publiques le Mercredi 11 Mai 2011 à 9 h 30 à son cabinet, en exécution de l'ordonnance rendue le 15/08/2010 sous le N° 0162/10 par Monsieur le Président du Tribunal de Sidi Ali du Sardinier dénommé SIDNA-NOUH MG 570 au profit de la Banque BADR GRE 027 Mostaganem ci-dessous détaillé

N° du Lot	Désignation du Matériel	Observation
1	Embarcation Sardinier en Polyester dénommé "SIDNA-NOUH" - immatriculé 570/MG - Année de construction 2006 - 10 m le long et 3 m de large et 0,80 m de fond - Poids en charge 9T5	Bon Etat

La visite se fera à Petit Port Daïra de Sidi Lakhdar tous les jours.  
**Conditions de vente:** Habituelles.  
• Pour tous renseignements s'adresser au Commissaire-priseur.  
[Le Commissaire-priseur](#)

**Office Public - Maître : EMZIANE Mohamed**  
Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem  
Sayada Centre Route Nationale  
Tél: (045) 27.11.19 Mobiles: (071) 26.21.45 / (061) 24.79.02

**Avis de vente aux enchères publiques avec admissions de soumission cachetées**

Le Commissaire-priseur met en vente aux enchères publiques le Mercredi 11 Mai 2011 à 9 h 30 à son cabinet, en exécution de l'ordonnance rendue le 15/08/2010 sous le N° 0164/10 par Monsieur le Président du Tribunal de Sidi Ali du Sardinier dénommé ES-SAHHEL MG 390 au profit de la Banque BADR GRE 027 Mostaganem ci-dessous détaillé

N° du Lot	Désignation du Matériel	Observation
1	Embarcation Sardinier en Polyester dénommé ES SAHEL immatriculé 390/MG - année de construction 2006 - 10 m le long et 3 m de large sur 1,25 de fond - Poids en charge 7 T 34	Bon Etat

La visite se fera à Petit Port Daïra de Sidi Lakhdar tous les jours.  
**Conditions de vente:** Habituelles.  
• Pour tous renseignements s'adresser au Commissaire-priseur.  
[Le Commissaire-priseur](#)

**Office Public - Maître : EMZIANE Mohamed**  
Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem  
Sayada Centre Route Nationale  
Tél: (045) 27.11.19 Mobiles: (071) 26.21.45 / (061) 24.79.02

**Avis de vente aux enchères publiques avec admissions de soumission cachetées**

Le Commissaire-priseur met en vente aux enchères publiques le Mercredi 11 Mai 2011 à 9 h 30 à son cabinet, en exécution de l'ordonnance rendue le 15/08/2010 sous le N° 0165/10 par Monsieur le Président du Tribunal de Sidi Ali du Sardinier dénommé CALYPSO MG 392 au profit de la Banque GRE 027 BADR Mostaganem ci-dessous détaillé

N° du Lot	Désignation du Matériel	Observation
1	Embarcation Sardinier en Polyester dénommé "CALYPSO" immatriculé 392 /MG - année de construction 2006 - 11 m 20 le long et 3 m30 de large et 1 m 80 de fond - Poids en charge 9T 5	Bon Etat

La visite se fera au port de Mostaganem.  
**Conditions de vente:** Habituelles.  
• Pour tous renseignements s'adresser au Commissaire-priseur.  
[Le Commissaire-priseur](#)

# Le mépris, ce carburant de la fronde sociale

**Il vit présentement au jour le jour, ce vieux fonctionnaire qui avait délibérément opté pour le service public.**



PAR FAROUK  
ZAHY

Il baisse la tête et n'ose plus affronter le regard des autres. Maître d'école anciennement, il se voit dépassé par nombre de ses élèves. Il eut même la gorge nouée, non pas par l'émotion, mais par le dépit lorsqu'un jour, l'un d'eux lui glissa discrètement une enveloppe dans la poche. Il supposa qu'il s'agissait de la dime de la zakat et c'était malheureusement vrai. La générosité du geste taillada encore dans le vif. Les costumes qu'il s'obligeait à porter lorsqu'il officiait ne sont plus qu'un lointain souvenir. Élégamment portés jadis, forcément ringards aujourd'hui, ils ne vont même plus à son corps décharné. Une discrète virée au marché de la friperie lui permet encore de cacher sa misère. Son sac plastique à rayures plié dans la poche devient un attribut lui collant au corps ; il lui permet encore d'être en rapport avec la frugalité imposée par son maigre revenu. Il se rappelle, non sans amertume, ce temps de pain béni où tout le monde mangeait à sa faim, où il immolait bon an mal an, son mouton de l'Aïd. Il s'est fait plus tard à l'offrande des voisins, qu'il acceptait mal au début. Ardent défenseur des constantes nationales, il croyait à l'utopique édification nationale par le seul génie du socialisme spéculaire. Structuré dans une kasma FLN, il refusait le monde jusqu'à en oublier les siens. Il arrivait qu'une fois ou deux il eût à s'attabler avec le Mouhafedh (Commissaire du Parti) ; il se sentait presque l'égal de son directeur de l'Éducation. Il ne savait pas à l'époque qu'il ne servait la cause que par sa qualité de nègre. Il s'échinait à rédiger d'emphatiques rapports sur les acquis locaux de la révolution en marche. Il se prêtait volontiers aux caprices des uns et des autres pour se défendre, un tant soi peu, de cette francité coloniale. On supposait naïvement, que seuls les fils de caïd ont pu aller à l'école française qui d'ailleurs n'était pas permissive, comme certains seraient tentés de le croire. Aiguillonné, le gros des troupes allait à l'école normale de Bouzarèah ou à l'école des adjoints techniques de la santé de la rue du Traité. Culpabilisé, notre instit se surprenait à prêter allégeance au responsable politique inculte pour s'éviter les regards tors. L'article 120 de sinistre mémoire, annonçait avant l'heure ce qui sera qualifié bien plus tard et sous d'autres cieux, de concept de discrimination positive. Il se rappelle des fastes années où il passait des vacances de villégiature en bord de mer au camp scout de Sidi Fredj ou à Tichy avec la jeunesse FLN. Se contentant parfois d'en parler pour épater les siens, il n'y pense même plus. Espérant ardemment effectuer le rite religieux du Hadj, il n'eut droit qu'à une Omra grâce à un hasardeux tirage au sort. Les frais y afférents

étaient pris en charge par la Mutualité de l'Éducation.

Introduit, il obtenait facilement un lot à bâtir ; il ne put en construire que le rez-de-chaussée. L'étagé projeté n'est qu'un spectre métallique fait de rond à béton rouillé. Les enfants qui ont grandi à pas feutrés, le surprenaient par leur voracité matérialiste ; il ne se reconnaît plus dans sa propre progéniture. Le reproche à peine voilé qu'on lui fait est de s'être nourri d'idéaux désuets et d'avoir raté le coche. On lui susurrerait de changer de domicile ; mais avec le temps, la demande devient plus pressante. La plus value du domicile qu'il a construit au prix de privations, est en mesure de faire acquérir un logis de moindre standing résidentiel et de monter une affaire. Le couple de vieux pourra toujours se faire à un F3 du parc immobilier dit social où la procréation a, superbement supplanté l'acte de propriété. Si le 24 du mois, date usuelle de paiement des pensions de retraite est déjà éprouvante dans l'encaissement et le décaissement, elle devient cauchemardesque avec l'échéance trimestrielle des charges de l'électricité, de l'eau et du téléphone quand il existe. Heureux encore que les dépenses pour soins courants demeurent à la charge du contribuable par le système de protection sociale encore debout. En rentrant chez lui, il essaiera d'emprunter un chemin plus long que d'habitude, évitant ainsi et momentanément les créanciers. Le « pactole » de 20.000 DA, dont on a soustrait le « bakchich » du guichetier de la poste pour service rendu, sera gardé pour reddition de comptes avant sa distribution intégrale en parodiant le geste auguste du semeur. L'alimentation générale emportera une grande partie, le reste, presque rien, lui donnera l'illusion de vivre comme tout le monde. La lecture, jadis autorisée par l'édition étatique, lui permettait de lire deux ou trois ouvrages par mois. Plus maintenant, les restrictions matérielles lui accordent à peine un à deux titres de la presse quotidienne. Cette déshérence est pratiquement identique pour tous ceux qui ont cru servir le pays par le don de soi. Avilis par la chose publique à laquelle ils ont cru, ils subsistent en silence son incurie. La prébende qu'ils dénonçaient à cor et à cri, leur fait insolentement le pied de nez. Pour rappel, ce jeune médecin qui au lendemain de l'indépendance, a opté pour la médecine de santé publique ouverte aux plus démunis, s'est vu gratifié au crépuscule de sa vie, d'une pension de retraite de 15.000 DA. Nombreuses ces familles aussi, qui à la disparition du père fonctionnaire furent priées de vider les lieux qui les abritaient quand l'expulsion manu militari n'était pas brutalement instrumentalisée. Le libéralisme sauvage n'a pas fini de faire des victimes expiatoires d'une gouvernance sans sextant. Clé de voûte d'une classe moyenne laminée depuis lors, ce fonctionnaire, jadis adulé, devient l'exemplaire

té de l'échec social et même familial.

Il aimait revoir ses anciens élèves qui ont gravi l'échelle sociale de la réussite. Il en tirait une légitime fierté ; il se disait qu'après tout, les efforts consentis n'ont pas été vains. Depuis quelques temps, cette vision idyllique a bien changé et hideusement. Au détour d'une ruelle qui débouche sur le boulevard principal de sa ville, il fut surpris par le spectacle qui s'offrait à lui. Une escouade de jeunes, habillés d'une combinaison orange, était affairée à balayer la rue. Jusque là, rien d'anormal si ce n'est les bretelles et la bavette rabattus sur le tronc de chacun. Jurant par sa couleur criante, cette incongrue tenue de travail focalise les regards sur le dossier sur lequel on peut lire : « Agence nationale du développement social-Blanche Algérie ». Ces « damnés » du ruisseau n'ont trouvé pour seule parade à l'humiliation que de dissimuler l'injurieuse inscription. L'ADS, cette honorable institution créée au lendemain du lancement du dispositif du filet social, était censée tracer une politique de promotion sociale pérenne. Ce processus qui devait à l'époque être intérimaire, dans l'objectif d'une relance économique annoncée est, apparemment, apparu comme la solution durable d'un marché du travail dont les contours ne semblent pas se dessiner encore. Si la salubrité publique est une noble mission du cantonnier qui en fait volontairement son métier, elle ne doit pas être imposée à des jeunes amoindris par leur situation socio économique et transformés en hommes sandwich publicitaires. L'argent déboursé par l'institution qui plus est, provient du Trésor public, ne doit pas servir d'ode homérique pour chanter les vertus d'un quelconque commis de l'Etat dont la mission cardinale est de servir d'abord. Faut-il pour cela stigmatiser par une couleur voyante, cette masse de jeunes vulnérabilisée par le sort qui la frappe et en faire un bavoux sujet de discussion pour congénères mieux lotis ? La question demeurera posée tant que les laudateurs de tout bord ne cesseront pas, de faire croire au Chef qu'ils sont plus dignes de ce pays que d'autres ingrats.

Le vieux fonctionnaire, plus aigri que jamais, paraphrasant une vieille sentence « Humiliez...humiliez...il en restera toujours quelque chose ! » ne s'empêchera pas de diriger un regard fuyant vers les restes calcinés d'un bureau de poste. Il s'allongera comme de coutume devant son téléviseur pour suivre d'une rétiné ondulante, une image surfaite et d'une oreille ossifiée un discours inaudible. Et comme pour tourner le couteau dans la plaie, il apprendait ce jour là que l'un de ses collègues en activité assurait subsidiairement, une fonction de gardiennage nocturne pour tiers à l'effet d'arrondir ses difficiles fins de mois. Après tout, marmonnera-t-il : « Nous, nous avons trimé dans l'honneur ! ».

## LA CHRONIQUE DU BLEDA D



Paris : Akram Belkaid

### Les Bleus, la grève à Knysna et l'immigration maghrébine

Le livre dont il est question dans cette chronique est d'abord une réaction salutaire après un déchaînement médiatique dont on subit, aujourd'hui encore, les échos nauséabonds (\*). Souvenez de l'affaire. C'était le 20 juin 2010 en pleine Coupe du monde de football en Afrique du Sud. Alors qu'ils sont au seuil d'une élimination sans gloire dès le premier tour, les joueurs de l'équipe de France décident de ne pas s'entraîner malgré la présence des caméras du monde entier. Scandale national dans l'Hexagone ! Presse et politiques s'en mêlent.

On parle alors de « caïds de banlieues », de « gamins mal élevés » et même de « traîtres à la nation ». L'occasion est trop belle. Dans une France minée par le débat sur l'identité nationale et par la montée en puissance des idées xénophobes, la grève de Knysna donne soudain du grain à moudre à tous ceux qui, de manière plus ou moins directe, ne cessent de dénoncer les « mauvais Français » c'est-à-dire ces enfants issus de l'immigration ou ces Français de souche convertis à l'islam qui, en faisant grève, ont manqué de loyauté à l'égard de leur pays.

Le mérite du sociologue Stéphane Beaud est de remettre les pendules à l'heure et d'offrir une mise en perspective par rapport à un événement qui a renforcé le discours sur « l'ennemi intérieur » et fait écho aux émeutes de l'automne 2005. Knysna ? « La couleur de peau et les origines ethniques ne suffisent pas à expliquer la grève », note-t-il en récusant la thèse de « la faute à la banlieue ». Pour lui « la grève des Bleus, loin d'être un phénomène irrationnel produit par des esprits faibles, a constitué l'aboutissement de multiples tensions qui existaient depuis un certain temps, d'une part, au sein même de l'équipe de France (entre les joueurs et l'entraîneur, entre les joueurs eux-mêmes) et, d'autre part, entre les joueurs et les journalistes ».

Le livre offre ainsi une analyse très détaillée des relations particulièrement compliquées, d'aucun diront perverses, entre les footballeurs et les médias.

Petites phrases, fausses confidences, langue de bois, absence d'information véritable, emprise de la com' des sponsors, tout cela a créé un fossé entre journalistes et joueurs. S'ajoute l'effet particulièrement insidieux des notes de match sans oublier l'hypertrophie des égos de joueurs. De quoi provoquer « l'agacement croissant des journalistes à l'égard des comportements des footballeurs professionnels d'aujourd'hui - agacement qui n'est pas dénué d'un certain mépris de classe ».

On se souvient de la fameuse une du quotidien l'Equipe mettant en scène Anelka et Domenech avec en grands caractères une insulte que nous ne reproduirons pas ici. A l'époque, personne ne s'est attardé sur la symbolique de cette page. Pourtant, remarque Stéphane Beaud, on ne peut s'empêcher d'y voir un Noir mena-

çant (Anelka) qui insulte son chef blanc (Domenech). Cette une, on le sait, a été le détonateur et a conduit à la grève. Mais cette « mutinerie » n'aurait peut-être pas eu lieu s'il n'y avait eu ce grand contentieux entre joueurs et journalistes. Riches, gâtés, pueurs, les grévistes de Knysna ? Pas si simple et l'auteur avance même l'idée d'un « mouvement anti-institutionnel », alimenté aussi par une « politisation rampante » de certains joueurs. « D'abord, il faut commencer par prendre au sérieux cette grève ou cette mutinerie. Car grève il y a bien eu ! Mouvement social, il y a bien eu ! » rappelle-t-il.

Une autre partie du livre offre une analyse socio-historique concernant l'équipe de France de la période 1998-2000. On y découvre à quel point le fameux « black-blanc-beur » n'avait rien à voir avec la réalité. « Force est de constater que ce slogan rassembleur repris sans cesse depuis 1998, était largement trompeur car il occultait deux faits majeurs : d'une part, la faible part des enfants d'immigrés - au sens sociologique du terme - dans cette équipe ; d'autre part, la surreprésentation des enfants des classes populaires (au sens large du terme) » explique Stéphane Beaud. Et de démontrer ensuite qu'à « travers l'équipe des Bleus de 1998, c'est en quelque sorte la France ouvrière et rurale des Trente Glorieuses qui vit ses derniers feux en donnant à l'équipe nationale les ses plus beaux produits ». Sans tomber dans l'angélisme, l'auteur rappelle que cette France ouvrière et rurale a imprégné nombre de joueurs professionnels de 1998-2000 de valeurs importantes telles que le travail, le respect des aînés, la politesse, la solidarité, l'humilité... L'inverse de ce qui s'enseigne aujourd'hui dans des centres de formation où les footballeurs arrivent très jeunes avant d'être mis sur le marché à un âge où leurs devanciers étaient encore à la maison.

L'équipe de 2010 était quant à elle traversée par une fracture sociale invisible. D'un côté, des joueurs issus de milieux plus ou moins favorisés, ou du moins appartenant à la partie supérieure des classes populaires et, de l'autre, des enfants de cités. On saisit bien l'existence de cette fracture à la lecture des différents portraits de joueurs que propose l'ouvrage. « La comparaison des deux équipes de France 1998 et 2010 indique clairement que la force de l'équipe championne du monde tenait aussi à la relative homogénéité de son recrutement social (des enfants issus des petites classes moyennes et des classes populaires) alors que celle du Mondial en Afrique du Sud apparaît beaucoup plus clivée socialement », précise Stéphane Beaud.

La fin de l'ouvrage propose deux chapitres passionnants. Dans celui qui concerne l'évolution des enfants d'immigrés maghrébins dans le football français, l'auteur propose un périple allant de la fameuse équipe du FLN à la génération Benzema - Ben

Arfa - Nasri en passant par Mustapha Dahleb (auquel sont consacrées plusieurs pages qui raviront tous les admirateurs de ce grand joueur). On y découvre que l'immigration a toujours alimenté le football français et que les joueurs d'origine maghrébine ont, eux aussi, évolué sur le plan sociologique. Du fils d'immigré décidé à jouer pour le pays on est passé, en trente ans, à l'enfant de la cité, qui, même s'il vient d'une famille plus ou moins intégrée, n'en est pas moins, de par son comportement et de ce qu'il a intériorisé comme humiliations et frustrations, une énigme pour son entraîneur mais aussi pour le monde médiatique en général.

Dans le dernier chapitre, l'ouvrage aborde la question du retour des joueurs binationaux vers leurs pays d'origine. Une réalité que les Algériens connaissent bien quand on sait que la presque totalité de l'équipe nationale présente en Afrique du sud était composée d'enfants d'immigrés. Le sujet est délicat car il concerne à la fois les effets de la mondialisation, les liens affectifs, réels ou exagérés avec le pays d'origine et un opportunisme sportif qu'on ne peut éluder. Mais ce mouvement inverse du joueur qui parfois a été sélectionné dans les équipes de France intermédiaires (moins de seize ans, équipe espoir...) et qui finit par opter pour l'équipe du pays du père (ou du grand-père) peut d'abord être vu comme un juste retour des choses. « S'opérera peut-être ainsi dans la durée, une sorte de transfert intergénérationnel de compétences footballistiques (sur le modèle des transferts de technologie) au profit des pays du Sud qui ont alimenté en main-d'œuvre peu qualifiée les firmes et les segments du marché du travail qui étaient demandeurs », écrit l'auteur.

Reste que choisir de jouer (ou de ne pas jouer) pour l'Algérie (ou le Maroc ou la Côte d'Ivoire) demeure problématique car cela réveille chez le joueur « un conflit identitaire » qu'il avait peut-être dépassé. A ce sujet, les joueurs d'origine algérienne constituent un véritable cas d'étude d'autant que les motivations des uns et des autres diffèrent. Avec tact et prudence, Stéphane Beaud relève notamment qu'en décidant de jouer pour l'Algérie, certains d'entre eux prennent « une revanche » contre un football français qui les a, volontairement ou non, ignorés ou pas assez mis en valeur. Une problématique que l'on peut étendre à d'autres domaines professionnels et qui prouve, une fois encore, que le football, bien plus qu'un simple sport, est aussi un excellent révélateur social. Ainsi, à lire l'ouvrage de Stéphane Beaud on comprend comment la France et ses immigrés (sans oublier son football) ont évolué au cours des trente dernières années.

(\* *Traîtres à la nation ? Un autre regard sur la grève des Bleus, en collaboration avec Philippe Guimard, La Découverte, 286 pages, 18 euros.*)

CLINIQUE AL FARABI

CENTRE DE PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE  
Organise avec le haut patronage de monsieur Le WALI de la wilaya de ANNABA  
et de la Société de Médecine De la Reproduction (SMR -France).  
LE 6 MAI 2011 à l'hôtel «SABRI»



6<sup>ème</sup>  
Journée  
MÉDICALE DE  
REPRODUCTION  
HUMAINE

Pr Philippe BOUCHARD (Paris). Dr François VIALARD (Poissy).  
Dr Nicolas CHEVALIER (Montpellier). Dr Juan. VELEZ de la CALLE. (Brest).  
Dr Manel NEZZAL (Clinique Al Farabi). Dr Paul COHEN-BACRIE  
Dr Bernard BROUSSIN Dr. Alain AUDEBERT (Paris). Dr. Oriol COLL.

Accès réservé aux professionnels de la santé  
Information/Inscription Tel/fax: +213 (0) 38 83 25 24  
+213 (0) 559 56 51 20

Association des Gynécologues Obstétriciens Privés d'Oran

A. G. O. P. O.

L'A.G.O.P.O. organise les 06 et 07 Mai 2011 à 8 h à l'hôtel Sheraton d'Oran les  
3èmes journées de gynécologie obstétrique d'Oran avec la participation de confrères  
nationaux et étrangers (France, Tunisie).

Principaux thèmes

- Contraception en 2011
- Procréation médicale assistée
- Echographie gynécologique
- Dépistage et diagnostic anténatal

Frais de participation (porte-document, 2 déjeuners, Pausés-café)

- Médecins 3000 dinars
- Sages-femmes 2000 dinars

Inscriptions et renseignements contacter

07.71.92.08.44  
07.75.02.85.09  
06.61.20.69.44

Le Secrétaire Général: Dr. G. Benabadji

Promoteur à Oran

Recherche

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

1. - Exigences et formations

- Technicien en bâtiment mètreur vérificateur TCE
- 5 ans d'expérience au moins dans de grands projets, liés à l'Habitat ou au Tourisme
- Résident à Oran ou dans la périphérie immédiate

2. - Missions

- S'assurer que les travaux tous corps d'état s'exécutent conformément à l'étude et aux plans d'exécution
- Suivi et contrôle technique TCE
- Suivi et contrôle des situations de chantier avant transmission au maître de l'ouvrage
- Suivi de chantier au plan des consignes réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité
- Tenue des livrets de chantiers

Envoyer C.V. détaillé avec photo à l'adresse suivante:

A.B.C.O.

27, Boulevard Froment COSTE, Bel Air - 31029  
ou par e-mail: karim@groupe-cci.com

Particulier

Vend local à usage commercial au centre-ville d'Arzew  
sur le Boulevard Larbi Ben M'hidi d'une superficie  
de 65,71 m<sup>2</sup>. Immédiatement disponible. Pour toute  
information contacter le: 0797.46.55.28

Horaires de bureaux

SOCIETE DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

RECRUTE

01 Ingénieur chimiste

Spécialité: Génie des matériaux (bétons et mortiers)

- Conditions:
- Minimum 05 ans d'expérience
  - Résider à Sidi Bel Abbès

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation par mail à:  
info@groupe-hasnaoui.com

AVIS DE RECRUTEMENT

Importante société de fabrication  
et commercialisation de produits  
chimiques  
RECRUTE

TECHNICO-COMMERCIAUX :

Région Est si possible basé  
à Constantine.

Région ouest si possible basé  
à Oran.

Région centre.

Profil :

- Ingénieur chimiste.
- Ingénieur agronome.
- Licencié en commerce (Institut de commerce et/ou université) permis de conduire

Envoyez vos CV à :  
cv.entreprise@hotmail.fr



acer eM350 10.1" LED  
Atom N450 1.66Ghz/1Go/160Go  
Wifi/Wcam/W7 Starter 29 900 DA

ProBook 4520S 15.6" LED  
DC P6200 2.13Ghz/3Go/320Go  
DVD-RW/HDMI/Wifi/Wcam  
W7 HP 64 Bit + Sacoche 51 900 DA

HP 620 15.6" LED  
C2D T6670 2.2Ghz/4Go/320Go  
DVD-RW/HDMI/Wifi/Wcam  
W7 HP 64 Bit + Sacoche 56 900 DA

TOSHIBA L670-1DL 17.3" HD LED  
DC P6100 2.0Ghz/4Go/320Go  
DVD-RW/HDMI/Wifi/Wcam  
W7 HP 64 Bit + Sacoche 70 900 DA

ALGER :B. des cars 3 N°183 D. Ibrahim  
Tél :021 33 62 62  
ORAN :20 Bd Zirout Youcef  
Tél :041 41 30 04  
TLEMCEM :S3 Lot Sekkal Kiffane  
Tél :043 20 89 30

LAMIAVOYAGE

TUNISIE

COLONIE DE VACANCES  
HAMMAMET

Jeunes entre 12 et 17 ans  
Départ le 01/07/2011

- Places limitées -

Réservations & inscriptions au :

043.38.40.40 / 043.20.42.49 /  
043.20.38.56

Un  
immeuble,  
2  
façades,  
de 3600  
m<sup>2</sup>, 3  
niveaux,

1 sous-sol + équipé de 02 chambres  
froides + Positif -Négatif à louer à  
Senia - ORAN - Tél. 0555.10.33.42



SOCIÉTÉ EN EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE

RECRUTE

Femme secrétaire de direction, niveau  
universitaire, maîtrisant parfaitement l'outil  
informatique, Internet, gestion des stocks,  
facturation, suivi des clients; De préférence  
notion de chimie ou biologie, anglais  
souhaitable. Envoyer CV par Email:  
evlabo@yahoo.fr  
ou Fax: 041.28.33.82

Loue local ex-Rue Lamartine -

ORAN - Façade 6 ml. Sup.:

40 à 100 m<sup>2</sup> - côté Assurance

2A et BEA - Particulier

ou Société étrangère -

Mobile: 0551 280 184



تعزية

تلقى موثوق ولاية مستغانم بأسى وحزن عميقين إثر خبر وفاة أخيه  
وزميلهم المغفور له بإذن الله الأستاذ "فرجي سعيد"، وهذا يوم  
2011/04/22. وبهذه المناسبة الأليمة يتقدم له كل واحد منهم بأخلص  
التعازي إلى كل أفراد عائلته ومحبيه راجيين من الله عز وجل أن  
يتغمده برحمته الواسعة ويسكنه فسيح جناته.  
إنا لله وإنا إليه راجعون

موثوق ولاية مستغانم

DÉCÈS

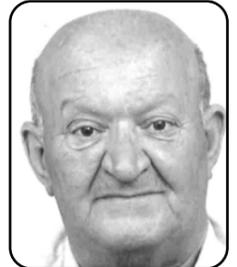
La famille BELALIA a l'immense douleur de faire part  
du décès de son cher et regretté

BELALIA MOHAMMED

ancien Inspecteur d'enseignement

survenu le 21 Avril 2011 à l'âge de 72 ans.

إنا لله وإنا إليه راجعون



## La Douane accède à la recherche scientifique

PAR EL YAZID DIB

L'acte de fouiller un cabas ou un container va devenir dorénavant un acte scientifique. Le Droit douanier régalien dans son emprise va aussi se soumettre aux dures et fines épreuves des laboratoires scientifiques. Ainsi, une convention d'aide et d'assistance vient d'être cosignée par la Direction générale des Douanes et le Centre de recherche de l'économie appliquée et développement (CREAD). Le but étant de rendre « la connaissance comme un catalyseur de l'excellence douanière ». Ce défi est un signe synoptique d'actions lancées par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) à Bruxelles. L'Algérie, voulant renforcer les capacités de son management, reçut en toute netteté ce message international. Ainsi, cette corporation d'essence fiscale ira creuser dans les manuels, autres que ceux utilisés jusqu'ici, toute la substantialité qui devait régénérer son moteur. Les douaniers sont à présent appelés à faire outre la recherche de la fraude, la recherche scientifique. Il existe au travers des projections qui se sont déroulées, un bon panel de chercheurs douaniers. Le paradoxe viendrait cependant de cette sentence proférée, ailleurs et dans d'autres circonstances, par un professeur dont on tairait le nom de par ses fonctions prospectives et statistiques, affirmant à ce propos thématique : « Des chercheurs qui cherchent, on en trouve. Mais des chercheurs qui trouvent, on en cherche ».

L'université ira ainsi, en vertu de cette convention, explorer un peu les dépôts, magasins et aires temporaires mis sous surveillance douanière. Elle aura, au moyen d'outils purement scientifiques, à ausculter, examiner, sous tous les régimes douaniers, le cheminement d'une déclaration ou le chemin menant à l'enlèvement des marchandises. Elle aura la latitude de mettre sous un endoscope à fibre de verre, typiquement optique ou oculaire, tout le circuit qu'emprunte un bateau, une cargaison ou un aéronef. Elle devrait, pour l'humanité, regarder un peu, moins académiquement peut-être, du côté de la garderie. Enfin, vers ceux qui sont censés produire l'effet scientifique à l'acte séculaire pratiqué par des générations de gabelous, de gapians, de fermiers généraux, de travailleurs sgt, de fonctionnaires et ce, depuis Saint Mathieu, lequel officiait en qualité de perceuteur douanier à Capharnaüm.

La Direction Générale des Douanes a donc signé, le 21 mars 2011, un accord de coopération scientifique avec le Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD), mettant ainsi à profit l'opportunité qu'offrait l'organisation d'un séminaire Douane - CREAD. « La connaissance, catalyseur de l'excellence douanière », est l'intitulé du thème choisi par l'Organisation Mondiale des Douanes pour l'année 2011 en commémoration de la Journée Internationale des Douanes (26 janvier). Cette convention s'inscrit droitement dans le cadre des objectifs visés par la nouvelle stratégie d'appui à la modernisation douanière (2011/2015) et la mise en œuvre des programmes nationaux de recherche (P.N.R) consacrés par le programme de développement quinquennal 2010/2014. La coopération scientifique entre les deux institutions porte sur la recherche, la veille informationnelle, notamment l'évolution de l'intelligence économique, la formation et l'organisation de manifestations scientifiques. L'apport mutuel est d'une grande importance.

Les deux parties ont prévu par conséquent de lancer toute une

**Cicéron avait dit un jour en riposte à un acte gestuel et banal exécuté par un agent des douanes : « Depuis quand les douaniers fouillent non seulement les princes étrangers mais encore les généraux romains ? ». Eberlué, le serviteur aux frontières de l'époque laissait faire le prince étranger, laissait passer le général... Depuis ce temps, beaucoup de temps et d'encre ont coulé.**



multitude de projets : allant de la méthodologie d'échange et de réflexion, la mise en place du Centre Douanier de Recherche et de Documentation jusqu'à la création d'un master douane - logistique avec une reconnaissance internationale de l'Organisation Mondiale des Douanes.

Dans son effort de modernisation, l'Administration des Douanes, qui place l'entreprise et le consommateur au cœur de sa stratégie, prévoit, dans ce partenariat scientifique, un projet de recherche (PNR) sur la relation Douane - usagers et les conditions d'amélioration de la qualité de service.

A cet effet, le groupe de travail composé de cadres des Douanes et de chercheurs du CREAD a été mis en place pour identifier les besoins des usagers et consacrer le droit à l'information comme objectif principal de la politique de communication initiée par la Direction Générale des Douanes. Ce déficit étant déjà comblé par la mise en place d'une direction centrale chargée des relations publiques et de l'information lors du dernier remaniement organique de la direction générale.

Il y a lieu de signaler que cette institution a entamé, dans le cadre de son programme de modernisation 2007 - 2010, une vaste opération de mise à niveau en matière de formation. La formation initiale est passée de 500 à 1600 nouveaux candidats par année et 10 183 agents en exercice ont bénéficié de formation de mise à niveau entre 2007 et 2010 pour un budget de 60 millions de dinars. En matière d'infrastructures de formation, l'Administration des Douanes dispose actuellement de sept (07) écoles et deux autres écoles en projet implantées à Blida et Batna.

La Direction Générale des Douanes projette de passer à la for-

mation d'élites. Objectif auquel le ministère de l'Enseignement supérieur et ses différents instituts et écoles de recherche ont positivement contribué. En effet, la Direction Générale des Douanes compte 73 douaniers inscrits en post-graduation (magistère et doctorat) dont 21 doctorants en phase de finalisation et 10 potentiellement inscrits en thèse de doctorat. La collaboration entre la Direction Générale des Douanes et le CREAD intervient en soutien au programme de modernisation 2011-2015 qui vient en appui aux réalisations obtenues lors du premier programme de modernisation 2007-2010.

L'année 2010 aurait été, en finalité pour les douanes algériennes, une étape de pré-évaluation de tout un programme. Initié sur un quinquennat, ce programme venait répondre en profondeur à des exigences incontournables. Les alternatives que devait subir le secteur rendaient les situations fortement complexes. L'urgence suppléait le temps imparti. La didactique, l'approche managériale, le cadre concertationnel et la conviction de tout un chacun laissaient choir le dilemme et l'équivoque. Les mesures ainsi prises défiaient les objectifs et se discernaient déjà vers un horizon radieux et rassurant.

Aujourd'hui, dans un contexte de globalisation où les systèmes économiques mondiaux connaissent des changements importants, les Douanes algériennes doivent, plus que jamais, se hisser au niveau des grandes institutions. Le programme de modernisation entrepris par les responsables de l'administration, qui passe nécessairement par une formation de qualité au niveau des différentes écoles, et une adaptation des structures et des moyens aux missions dévolues, ne peut à lui seul répondre aux exi-

gences de l'évolution environnementale. Il s'agit, en fait, dans ce contexte, et il est primordial de le signaler, d'accorder une importance capitale à l'élément humain, non seulement par sa formation qui demeure indispensable, mais aussi par la mise à sa disposition de moyens matériels pédagogiques modernes et sophistiqués. Les écoles des douanes, du moins certaines d'entre elles, à leur apparence, sont toujours dans un état quasi pauvre. Une autorisation de programme spécial-école, nous disent les gestionnaires, est plus que nécessaire. Elle permettra d'apporter une nette mise à niveau infrastructurelle, de maintien, de fonctionnement et de bon suivi. Les écoles ont besoin d'un lifting, de matériel didactique et d'une bonne attention directoriale.

Monsieur Z.H., enseignant permanent à l'école de Batna, nous confie en aparté : « Toute l'approche moderniste engagée reste tributaire, pour l'agent, à son élévation à un très haut niveau d'éthique et de moralité, et une prise en charge socioprofessionnelle énergique et suffisante qui le mettra à l'abri des tentations qui l'entourent. » Les nouveaux statuts en voie d'application auront-ils à réaliser cet espoir tant escompté ? L'avenir nous le dira.

L'importance d'une œuvre ne se confine pas uniquement dans son échéance, mais bel et bien dans l'étendue et la pérennisation de son effet. Maintenant que l'entreprise est au cœur de l'univers, tel que rappelé plus haut, le métier au cœur du professionnalisme, l'homme au cœur de la préoccupation, l'administration des Douanes se doit de se consacrer dans une obligation sans réserve, d'aller vers un esprit d'ouverture, de transparence, d'assistance et d'accompagnement. La rentabilité par ce critère entrepreneurial

est la seule condition de performance, tant de l'institution, de l'utilisateur, du professionnel que celle de tout opérateur.

Les années à venir, selon les responsables douaniers, seraient dédiées à entériner les résultats, conforter l'impact positif et apporter les substances correctives qui s'imposent face à un monde en mouvement permanent. Une projection d'avenir donc, pour un plan d'affermissement et d'appui, se propulse davantage dans une trajectoire paisible et de qualité. L'horizon 2015 est une autre échéance d'un lendemain tout proche.

Les sommations implicites pour une normalisation et universalisation de gestion et de conduite seront toujours là. D'autant que la Douane ne peut plus agir seule, étant membre de l'Organisation mondiale des douanes. Le secrétaire général de cette organisation préconisait, à juste titre, à propos de « l'universalité », qu'il est impératif pour les administrations membres « d'exploiter au maximum la connaissance et son pouvoir qui allait permettre d'agir de manière visionnaire, pertinente et indispensable » et de continuer : « C'est cette connaissance qui doit devenir un catalyseur de l'excellence douanière ». Des pas sont franchis, il en reste beaucoup. L'avenir demeure aléatoirement complexe pour cette institution républicaine, infiniment mise en face de défis continus.

Ainsi Cicéron, l'élue de Marsala, affronté dégainé, œil vif, accorda la plénitude des circonstances atténuantes au gabelou lui faisant face, quand il le vit lui faire scanner son attirail. Il se tut et perdit tout son don oratoire. Là, le questeur, l'édile, le préteur, le proconsul sut que les Douanes allaient, deux mille ans après, accéder à la recherche scientifique.

# Quand nous fêtions le Premier Mai

PAR ABDELKADER LEKLEK \*

Nos aînés qui nous gouvernaient, avaient déjà choisi pour nous. Ils avaient établi le modèle d'hommes et de femmes, qu'ils voulaient nous voir être dans notre pays, qui est le leur, avant qu'il ne soit le notre, cela allait de soi.

Nous autres, avions subi depuis 1976, le dictat de la loi élaborée, pour faire notre bonheur, par nos éclairés devanciers.

Selon l'Ordonnance n° 76/35 du 16/04/1976\* portant organisation de l'éducation et de la formation, le choix du 16 avril, n'est pas fortuit. Il s'agissait pour notre école :

"De développer la personnalité des enfants et des citoyens, et de les préparer à la vie active dans le cadre des valeurs arabo-islamiques et de la conscience socialiste...etc."

Vaste programme, mais ce fut fait, avec la certitude du devoir accompli.

Le premier mai, fête du travail, fête des travailleurs, ou fête internationale du travail. Qu'importe c'était la fête. On ne savait pas ce que l'on fêtait, mais on le faisait avec bonheur, c'était le début du printemps et cela nous suffisait. Quant à la conscience socialiste de l'ordonnance, cette faculté mentale d'appréhender de façon subjective les phénomènes extérieurs et intérieurs, et généralement sa propre existence, comme disent les psychologues. Elle est aussi, selon ces derniers, liée à la perception. C'est à dire qu'elle est sélective, puisque la perception peut être trompée par une illusion d'optique. Alors cette capacité cérébrale, qu'est la conscience tantôt subjective, tantôt sélective, grand merci à nos premiers nés pour cette attention, et pour s'être donnés la peine de développer nos personnalités, en nous dotant d'une faculté psychologique, subjective et sélective.

Sur la place des martyrs, de la ville, que nous appelions- es serdouk-, en souvenir du coq gaulois, qui trôna sur son obélisque bleu roi, durant la période coloniale de l'histoire de la placette. Elle s'ouvrait par son côté Sud, sur l'esplanade de la gare de chemin de fer. Déjà la veille de la fête, cet espace où s'élevaient encore, des tilleuls odoriférants les soirées d'été, qui d'habitude, ne s'animait, qu'au départ ou bien à l'arrivée d'un train. Etait envahis par des chars de carnaval. Les fantaisies dans les décorations et l'extravagance, côtoyaient les ornements austères et strictement agencés, des chars des entreprises où la section syndicale était plus socialiste orthodoxe. Et pour l'occasion, la grande brasserie de la gare, lieu historique de rencontre des cheminots, ce jour là rentrait sa terrasse, plus de chaises en osier, ni de tables à surface plane de marbre. La tribune où siègeront le jour de la fête, les notabilités civiles et militaires de la ville, se dressait déjà imposante depuis le 30 avril, besogneusement montée pièce par pièce par les ouvriers de la commune. Les ouvriers des entreprises eux, sur directives de leur directeur ou bien du président du comité de gestion de l'entreprise nationale, et parfois nationalisée, cherchaient la position la plus stratégique pour défilé devant les caciques, au moment le plus propice, pour convaincre, que même à la parade, ils étaient de bons travailleurs socialistes. Ils escomptaient en retour, des retombées bénéfiques. Eux et leur entreprise seront cités dans le futur discours du chef local du parti. Ils seront alors consacrés héros du travail, par les apparatchiks, jusqu'au premier mai prochain. Dès lors ils s'attelleront principalement à s'y préparer, et accessoirement à travailler, l'année durant. Il va sans dire, qu'aux heures de production, ils organiseront leurs assemblées générales, pour ce faire.

Les comités de gestion des domaines agricoles faisaient défilé toutes leurs machines, et ils s'habillaient en fellah pour la circonstance. Ceux des entreprises industrielles et commerciales, s'habillaient également de bleus de travail, et sur les plateaux des camions et des bennes, exposaient des outils,

**Pour ceux de ma génération, nous étions socialistes, sans l'avoir demandé. C'était ainsi. Hanna Arendt disait : "Former une génération nouvelle pour un monde nouveau traduit en fait le désir de refuser aux nouveaux arrivants leurs chances d'innover".**

des instruments, et des ouvriers simulant la manœuvre. Une année, pour ne pas être en reste, même les travailleurs de la santé, le terme était consacré, même pour les médecins, prirent part au défilé du premier mai. Ils avaient montré à la brochette des officiels, qui les a fortamment applaudis, et à toute la ville. Une salle d'opération ambulante, sur une benne de camion, de l'hôpital. Le rôle du chirurgien était tenu par le numéro 10 de l'équipe de football de la ville, que seul son talent avait fait recruter pour services rendus dans cet établissement sanitaire. Il portait un masque, comme un vrai praticien. Mais il en avait tellement parlé la veille que toute la cité le savait, ce fut plaisant.

Quand tard dans la nuit ou le lendemain, revenaient ceux de chez nous qui travaillaient à l'usine sidérurgique d'El-Hadjer, ils nous rapportaient ceci : le bleu sur le cours de la révolution de Annaba ce premier mai là, auquel ils avaient forcément participé et aux premiers rangs, c'était la même tirade tous les premiers mai, avait ravi la vedette au bleu de la mer de la coquette. Oui qu'ils disaient dans les cafés, les masses laborieuses, toutes de bleus de travail neufs vêtues, distribués la veille avec casques et souliers de sécurité avaient fait honneur au pays et à la révolution industrielle, en défilant massivement, en carrés serrés à Annaba. Ces masses laborieuses reprenaient-ils, sûrs de leur cause et droits dans leurs godasses toutes neuves de chantier, défieront dans quelques années, grâce à l'industrie industrialisante, les forces industrielles capitalistes, impérialistes, américaines, anglaises et françaises, et les obligeront avec l'aide de nos amis des pays de l'Est, à leur tête l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, à capituler et à adopter le socialisme comme mode de production. Et là nous auront triomphé, parce que les prolétaires de tous les pays, se seront unis. Ils toujours leur discours par cette sentence.

Ado, je m'endormais avec cette question sur mon oreiller. Mais pourquoi faire ?

Jeune homme au lycée je découvris la philosophie, et la dialectique. Et pour faire court ici. Je présumais alors, que s'il n'y avait pas de capitalisme, il n'y aurait jamais eu de socialisme. Et pour mon insoumission d'adolescent, ni de premier mai, encore moins cette fête qui pour moi, annonçait, l'approche des grandes vacances, la liberté. Fort de ma juvénile cogitation, je tranchais alors que le socialisme, se prétend être, pour le bonheur de l'humani-

té, la contradiction d'une calamité humaine, donc la solution à un malheur, appelait capitalisme. Donc pour moi, le second ne pouvait être, en toute logique, que la conséquence du premier. C'est un mouvement où l'un, n'est en définitive, que la validation de l'autre. C'est pour cela, que leurs vies durant, les hommes et les femmes des deux bords convaincus, se battent, pour ce qu'ils considèrent être le but à réaliser dans leur histoire personnelle sur terre. J'existe et je revendique, parce que tu existes et tu revendiques, seulement chacun selon ses canons. Et en pénultième hypothèse d'apprenti philosophe, j'en conclusais, que les hommes et les femmes ne s'associent, que parce qu'ils sont différents, s'opposent et divergent. Ne serait-ce pas cela, en définitive, la recherche de cet espace de vie, selon diverses démarches, pour vivre en paix : le compromis.

Mais alors, le premier mai est-il socialiste ou bien capitaliste ?

Le premier mai est une conquête sociale humaine. A l'avènement de cette victoire, les deux idéologies s'il en est, n'avaient pas encore achevé l'acceptation que leur donnent aujourd'hui les théoriciens. D'ailleurs l'accompliront-elles un jour ?

C'était à Chicago, dans l'Etat Américain de l'Illinois, dans les usines Mac-Cormick, grand constructeur américain de matériel agricole, inventeur de la moissonneuse. Le premier mai 1886, les ouvriers, se mettent en grève, pour cause de licenciement de 1200 d'entre eux, et leur remplacement par des Scabs -gale en français- terme péjoratif pour désigner les casseurs de grèves. Ils revendiquaient en conséquence et par la même occurrence, en faisant pression sur les patrons, la journée de travail de huit heures. Il était de tradition, que le premier mai aux Etats-Unis, les entreprises entament leur année comptable. Profitant de ce rituel budgétaire, les leaders de ce mouvement, qui étaient des syndicalistes anarchistes, avaient choisi cette date pour arrêter de travailler, et engager s'il le fallait, le bras de force, avec les briseurs de grève. Après des échauffourées entre les grévistes et les forces de police, le premier mai 1886, les affrontements firent trois morts parmi les ouvriers de Mac-Cormick. Le 03 mai une autre manifestation eut lieu, à la mémoire des tués. Une marche fut organisée à Haymarket square à Chicago. Et alors que cette manifestation du souvenir se dispersait, une bombe, lancée dit-on, par un provocateur, explosa près du cordon de policiers. Elle tua une quinzaine d'agents de police. Cette affaire eut

également des prolongements judiciaires. Un simulacre de procès fut organisé, où des preuves fabriquées de toutes pièces par les services de police et des faux témoignages, furent produits. Trois syndicalistes anarchistes furent condamnés à la prison à perpétuité. Et cinq autres furent condamnés à mort par pendaison. Quatre d'entre eux furent pendus le 11 novembre 1886, et le cinquième, se suicida la veille dans sa cellule, selon l'enquête de police. Mais comme répercussions à ces douloureuses épreuves, deux cents milles ouvriers obtinrent, suite à ces événements, la journée de huit heures, aux U S A.

Ce fut le prélude aux conquêtes sociales du vingtième siècle, que seront, le congé payé, le congé de maladie, la sécurité sociale, le congé de maternité, et l'assurance chômage.

Ceci étant pour l'histoire du premier mai la plus partagée. Mais déjà en 1793, les ouvriers français fêtaient le travail, le soir à cette date, après une journée de travail de dix heures. Et pareillement dès 1856, les travailleurs australiens faisaient grève pour revendiquer la journée des huit heures de travail.

Enfin ce fut le traité de paix, au sortir de la première guerre mondiale, signé entre les alliés et les allemands, à Versailles le 28 juin 1919, qui mentionna dans son article 247, l'adoption de la journée de huit heures ou de la semaine de quarante huit heures, comme but à atteindre par tout, où elle n'a pas encore été obtenue. En 1920 l'U R S S, décide de faire du premier mai, une journée chômée. En 1933 pour se faire rallier les travailleurs allemands, Hitler fraîchement élu chancelier du Reich, en fit une journée chômée et payée. La France vichyste adopta cette mesure sous l'occupation allemande en 1941. Avant cela, le mouvement ouvrier français d'obédience anarchiste, revendiquait déjà ce droit, en arborant à la boutonnière un triangle rouge, pour réclamer, que les 24 heures de la journée soient partagées en trois espaces de vie. 8 heures de travail, 8 heures de sommeil et enfin 8 heures de loisirs. Les ouvriers conservèrent cette pratique, d'exhiber chaque premier mai ce triangle rouge, jusqu'en 1907, où le muguet, cette petite fleur des champs, contenant des grappes de clochette blanches très odorantes, symbole du printemps en Ile de France, remplaça le triangle. L'usage dure toujours, sauf que le muguet est désormais en grande partie cultivé. Et les français s'offrent désormais cette fleur comme porte

bonheur, le premier du mois de mai. Mais que reste -t-il de cette conquête, plus d'un siècle après ?

Sans comparer cette victoire, à un vaccin, bien que j'en sois fortement tenté, elle fut et demeure pour l'humanité salvatrice. La durée de vie avant la journée de huit heures n'était pas longue, on mourait à quarante ans, et on l'acceptait, c'était tout naturel. Des gosses travaillaient, de 12 à 16 heures par jour dans les mines, en Europe et ailleurs. De nos jours en Afrique et en Asie, cela demeure toujours de mise. En Algérie coloniale, les ouvriers agricoles, hommes, femmes et enfants, trimaient du lever au coucher du soleil, dans le vignoble. Et poètes à leur façon, ces paysans algériens, disaient, qu'ils travaillaient des étoiles aux étoiles. Chacun ses repères. Mais dans les deux cas, ce n'était jamais moins de dix heures. Et à la saison des vendanges, les travailleurs étaient payés en raisin, par les groupements agricoles colonialistes. La Compagnie Algérienne, la Compagnie Genevoise ou bien la Compagnie Forestière, et cela dura jusqu'en 1962.

Après les années de flottement post-indépendance, les années 70/80 allaient procurer du travail et des droits sociaux, aux algériens et aux algériennes, selon une politique économique délibérément volontariste. Les années 90 et la chute brutale des prix du pétrole, produisirent l'effet totalement inverse, et sans que l'on se soit préparé. Les politiques publiques nationales dans le domaine de l'emploi, montrèrent forcées leurs échecs, et les chocs sur les familles furent terribles. Vinrent alors, la dette extérieure, le plan d'aménagement structurel, imposé par le F M I, la restructuration des entreprises publiques, le filet social, les emplois d'attente, la caisse nationale d'assurance chômage, les retraites anticipées, les départs volontaires, et j'en passe et des meilleurs. Un cortège de nuisances et de désagréments socialement déstabilisants. A l'arrivée, il y eut la déréglementation du lien du travail. On allait désormais au travail, quasiment sans aucune protection. Cette remise en cause des droits sociaux, violemment subie, trouve sa source dans les normes qui régissent la mondialisation de l'économie. Si le démon des travailleurs dans les pays riches, se nomme la délocalisation de la production, des services et des postes de travail connexes. Dans les pays du Sud qui sont les nôtres, le diabolin, se prénomme l'informel, dans les mêmes secteurs. La relation de travail rongée et consumée, par les canons de la mondialisation, telle qu'elle nous est servie par ses promoteurs, est devenue tellement fragile précaire et peu solide, qu'il devient indécent, inélégant et insolent, de fêter le premier mai, paradant devant ceux qui sont au chômage.

Dans son préambule la déclaration universelle des droits de l'homme de l'O N U, du 10 décembre 1948, qui considère que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde, énonce dans son article 23, les droits sociaux. Ces derniers, affirment le droit à la nourriture, à la santé, au logement et à un niveau de vie suffisant. Le droit au travail et à la protection contre le chômage et ses effets, à la sécurité sociale, au droit à la grève, à une rémunération identique à un même travail fourni sans distinction aucune permettant à l'individu et sa famille une existence conforme à la dignité humaine. Cela demeure toujours une espérance, parce que, dans la réalité, ces droits fondamentaux de la personne, qui font consensus, ne sont pas encore atteints partout à travers le monde. En attendant on a le droit par nostalgie, et beaucoup de vague à l'âme, de témoigner, que nous fêtions en Algérie, le premier mai.

\* Ordonnance abrogée par la loi n° 08/04 du 23/01/2008, portant loi d'orientation sur l'éducation nationale.



## Un scénario bien huilé en Syrie



PAR AHMED  
CHENIKI

Tout commence, comme à Ben-ghazi, par des groupes de manifestants à Deraa, à la frontière jordanienne, soutenus par des tireurs au milieu de la foule, provoquant une réaction des services de sécurité, El Jazira, BBC Arabic et France 24, avec les autres télévisions « occidentales » se mettent de la partie diabolisant ce qu'ils appellent le « clan Assad ». Des « tireurs d'élite » dont personne ne semble connaître l'identité tirent sur les manifestants, les « groupes des droits de l'homme » entrent en jeu suivis des gouvernements américain, français et britannique qui mettent la pression et dénoncent ce qu'ils appellent le « massacre prémédité des civils ». On crie à la répression des journalistes alors que le monde connaît la plus grande opération de manipulation et de désinformation de son Histoire, on préfère les « témoins » à la vérification de l'information et à la critique des sources. Drôle de journalisme ! Les seules images considérées comme crédibles sont singulièrement celles de téléphones portables dont on ne connaît pas la source. Puis, on arrive à la scène de la revendication du « départ du régime » avant, bien entendu, l'internationalisation du problème au « conseil de sécurité » qui représenterait la « communauté internationale ». Ce scénario est décidément bien huilé. Même les médias algériens ne font que reproduire les infos « occidentales » alors qu'il aurait été plus opératoire de recouper les informations en recourant à une diversité de sources dont l'agence de presse syrienne. Paradoxalement, dans ce type d'opérations, il est trop peu facile de faire le tri entre les faux et les vrais journalistes.

Il ne se passe presque pas un jour sans que les médias américains, le Congrès et la Maison Blanche ressortent l'épouvantail syrien. Tous les prétextes sont bons. Déjà, la prolongation du mandat d'Émile Lahoud à la présidence du Liban a été utilisée, il y a quelques années, comme un lieu de légitimation de la résolution du conseil de sécurité invitant la Syrie à quitter le pays du Cèdre. Cette relation conflictuelle avec les États Unis qui a connu une détente très relative vers le milieu des années 90 reprend de plus belle et n'épargne nullement le fonctionnement normal d'institutions trop atrophiées et encore trop marquées par la situation de guerre permanente qui oblige les dirigeants à une extrême austerité. Pour le moment, et surtout après l'occupation de l'Irak et la grave crise secouant le mouvement national palestinien, les choses sont extrêmement difficiles. Les responsables ont cherché, par tous les moyens, à apaiser leurs rapports avec les États Unis en offrant certaines garanties et de nombreuses concessions et en lançant un grand programme de libéralisation. Mais rien ne semble résister à cette guerre qui ne dit pas son nom. L'assouplissement du contrôle des changes, les diverses incitations fiscales et douanières ont certes permis la mise en place de centaines de sociétés mixtes, mais cette ouverture économique qui n'a d'ailleurs pas favorisé des transformations politiques profondes a surtout bénéficié à certains cadres du régime et à leurs alliés dans le secteur marchand parasitaire qui se lancent souvent dans la distribution, l'immobilier et l'agriculture. Les clins d'œil à Washington n'ont pas manqué, malgré la profonde crise entre les deux pays. Cette ouverture économique ne s'est jamais accompagnée de réelles transformations politiques.

Le régime évoque depuis longtemps des réformes possibles qui tardent à venir. Il a fallu ces violen-

C'est au tour de la Syrie de vivre des événements douloureux que connaissent d'autres pays arabes, découvrant l'usage d'ingrédients déjà employés ailleurs, à tel point que les uns et les autres n'hésitent plus à parler de scénario préétabli.



ces de 2011 pour que le pouvoir décide d'abroger la loi portant état d'urgence et de supprimer la cour de sûreté de l'État tout en promettant une véritable ouverture politique et médiatique. Les prisons, en raison de fortes pressions internationales, commencent, malgré tout, à s'ouvrir dans un pays marqué par la forte empreinte de la police politique redoutée par les uns et les autres et du parti Baas appelé peut-être à devenir un parti comme les autres. La Syrie connaît de sérieux problèmes. Ainsi, cette société, caractérisée par la forte présence du parti Baas ne cesse de vivre au rythme d'une guerre intérieure longtemps différée et d'une agression extérieure qui n'arrête pas d'être obsessionnellement présente. Il y a un peu plus de trois décennies, en 1981, un grand mouvement islamiste se met quelque peu à remuer, la répression, élément central du pouvoir, sera impitoyable. La ville de Hama connaîtra des moments terribles et vivra au rythme de centaines de morts. C'est vrai que ce pays qui reste encore visé par les États Unis et Israël est une dictature qui ne s'embarrasse nullement de formes pour emprisonner des opposants condamnés à l'exil ou au silence. Même parfois, des dignitaires du régime, soupçonnés de possibles retournements, sont carrément éliminés de la scène politique. C'est le cas du frère de Hafeedh el Assad, Rifaat qui n'a dû son salut qu'à sa fuite à l'étranger après avoir occupé le poste tant convoité de numéro deux d'un rais qui a privatisé l'État en en faisant une affaire familiale. Ce n'est pas sans raison que son fils lui a succédé après son décès. Juste avant la mort de Hafeedh el Assad, alors que la lutte pour la succession battait son plein, un ancien chef de gouvernement, Mahmoud Zoghbi est assassiné. Quand on veut faire le ménage à l'intérieur du régime, on recourt systématiquement à ce que le langage officiel affuble de l'expression « campagnes de lutte contre la corruption ». La Syrie a connu de nombreuses campagnes de corruption accompagnant souvent des crises graves comme celles entreprises en janvier 1997, suite à l'absence de Hafez el Assad, par son deuxième fils, Bachar qui

contrôle tous les services de sécurité et qui a poussé de nombreux cadres du régime, souvent proches du rais, après la confiscation de leurs biens, à l'exil. Ces scénarii sont tellement nombreux qu'ils se ressemblent à tel point que chaque fois que la bataille pour la succession s'annonce dure, des têtes tombent. C'est l'implacable logique d'un régime qui, souvent, ne se soucie guère des droits individuels. Ce n'est pas pour rien que Nourredine el Atassi, l'ancien président renversé par le maître des lieux actuels en 1970, a connu un sort beaucoup plus triste que celui de Ben Bella, passant une trentaine d'années sans procès. Des centaines de détenus politiques se trouvent encore dans les geôles. Une dizaine de journalistes condamnés souvent à de très lourdes peines traînent le corps dans les cellules sans que les uns et les autres ne s'en soucient. D'ailleurs, l'un d'entre eux, Rida Haddad, ancien éditorialiste du quotidien Tchrine, est décédé en prison, faute d'être soigné.

Depuis toujours, les activités politiques sont très sévèrement contrôlées et surveillées par une multitude de services de sécurité omniprésents. Ainsi, le fameux front national progressiste qui regroupe certaines formations politiques, dirigé par le Baas, ne permet pas aux partis le composant (mis à part le Baas) d'activer dans les syndicats, les universités et dans certains secteurs considérés comme sensibles. Cette situation permet de nombreux dépassements et légitime l'emprisonnement de milliers d'opposants venant souvent des milieux de gauche et des islamistes.

Certes, ces dernières années, sous la pression internationale et la grave crise économique vécue par le pays, les dirigeants commencent à s'ouvrir quelque peu. L'Assemblée du Peuple commence à être accueillante aux « indépendants ». Ce qui n'était pas le cas dans le passé. Environ trois milliers de détenus politiques dont un grand nombre d'islamistes ont été libérés en 1991. Mais les autres formations sont irrémédiablement chassées comme par exemple les Frères musulmans, le parti communiste Bureau Politique,

Harakat attawhid el Islami ou l'organisation nationale nassérienne ou des organisations palestiniennes. La peur reste la chose la mieux partagée dans un pays où les services de sécurité sont omniprésents. Partout, l'ombre du policier anonyme trône sur tous les secteurs d'une société condamnée au silence et à la peur. Ainsi, pour justifier les emprisonnements et la torture, on ressort l'éternel refrain de la guerre contre Israël. Dans tous les quartiers de Damas passent et repassent des agents des moukhabarat à la recherche de la moindre parole déférente. Il est presque interdit de respirer ou de souffler dans un territoire où les posters du président peuplent tous les murs et tous les lieux publics comme si la Syrie se réduisait à l'image de cet homme peu à l'aise devant les micros et les caméras. Le président sait qu'il a été un rais de substitution après la mort accidentelle de son frère appelé à occuper ce poste après la disparition du père.

La Syrie est un pays des paradoxes. Tout en épousant les contours du discours baasiste fondé sur la laïcité, le pouvoir fait fonctionner les ressorts confessionnels. Ainsi, le Baas qui se veut investi de l'idéologie de Michel Aflaq reste traversé par les lieux abscons de la pratique administrative et d'une gestion anachronique souvent fondée sur une logique de répartition des postes et de la rente confessionnelle (qui remet en cause l'un des fondements théoriques du Baas, la dimension laïque), tout en s'appuyant essentiellement sur une alliance d'officiers supérieurs et de grands entrepreneurs et commerçants très liés aux élites au pouvoir par des intérêts d'affaires et des relations familiales. Le pouvoir reste marqué par le clientélisme et le népotisme, deux phénomènes essentiels, voisins de la corruption généralisée, d'ailleurs dénoncée par les pouvoirs publics, mais très souvent utilisée à des fins de règlements de compte.

Mais ce qui caractérise la société syrienne, c'est cette propension à faire des affaires. Les circuits parallèles essentiellement alimentés par le trafic et la contrebande provenant surtout du Liban marquent

la culture de l'ordinaire, empêchent l'émergence de couches moyennes capables de mettre en œuvre un projet différent et favorisent la paupérisation continue des populations. La vie est extrêmement chère. Les salaires sont très bas. Plus d'un million de personnes travaillent dans la fonction publique, mais la plupart sont obligées d'exercer un ou deux autres boulots pour vivre normalement. Des enseignants à l'université sont obligés pour subvenir à leurs besoins de faire chauffeur de taxi ou quelque autre métier. Acheter une voiture étrangère n'est pas une affaire simple. Il faut attendre plus d'une dizaine d'années pour pouvoir en acquérir une, à tel point qu'il y a un trafic fou des billets d'importation dans un pays où le change au noir est devenu chose courante. La monnaie locale a perdu énormément de sa valeur. Les Algériens ne connaissent souvent de ce pays que Souk el Hamidiyya, un marché qu'ils fréquentent assidûment, à défaut de la bibliothèque El Assad qui n'est pas très fournie, mais qui reçoit de nombreux universitaires algériens qui, souvent, découvrent ainsi un pays arabe et un souk, à défaut de la bibliothèque. Les nombreuses carences du secteur public rendent les choses encore plus difficiles, surtout que le plateau le plus fertile, très riche en eau, le Golan, est toujours occupé par les Israéliens.

La Syrie qui vit l'état d'urgence depuis 1963 n'arrive pas encore à entreprendre une véritable ouverture politique malgré une relative embellie dans le domaine économique. La presse (Tchrine, Ettawra...), marquée par des clichés et des stéréotypes, comme les représentations artistiques et théâtrales, sont sévèrement contrôlées par les ministères de l'information et de l'Orientation. La censure marque tous les lieux culturels. Jusqu'à présent, les dirigeants rechignent à envisager des ouvertures dans le secteur médiatique. Les journaux consacrent la grande partie de leur espace aux menaces extérieures. Mais il se trouve qu'en dehors des circuits officiels, agissent des intellectuels et des artistes développant un discours différent et appelant quotidiennement le pouvoir à mettre en œuvre de sérieuses réformes démocratiques. Seront-ils entendus par les pouvoirs publics qui rencontrent déjà d'énormes difficultés à gérer cette nouvelle crise extrêmement profonde, décidément trop complexe convoquant l'Histoire et les relations conflictuelles avec les États Unis et Israël ? On ne sait pas ce que réserve l'avenir à un pays dont la société est prisonnière d'une occupation israélienne permanente assortie de perpétuelles menaces, d'un régime encore fermé, entamant une ouverture trop récente sous la pression des événements et d'un pouvoir d'achat qui s'érode continuellement.

La crise actuelle qui semble faire partie d'un scénario visant la déstabilisation de tous les pays arabes a trouvé un terrain très fertile caractérisé par l'absence des libertés et par l'omniprésence de la police politique. Cette situation pourrait peut-être permettre au régime d'entreprendre de sérieuses réformes politiques. Mais le laissera-t-on faire car l'objectif de cette opération dépasserait largement les territoires arabes ? La pièce est tellement bien figolée que toute tentative de changement serait considérée comme trop peu satisfaisante, à l'image des situations vécues dans d'autres pays. Les choses sont trop délicates dans un pays qui n'est, certes, pas la Libye, mais qui semble vouloir éviter le syndrome libyen, même si comme pour Tripoli, la désinformation commence à jouer à fond, à commencer par les présentations trop orientées et unilatérales de télévisions et de journaux n'arrétant pas de donner des leçons de professionnalisme et de démocratie aux pays du Sud.

## Le risque Al-Qaïda existe-t-il en Libye ?

### L'EXPRESS

#### LE RÉGIME LIBYEN ASSURE QU'AL-QAÏDA EST DERRIÈRE LA RÉVOLTE

Dès le début du conflit en Libye, le colonel Kadhafi a brandi la menace islamiste en cas d'intervention de la coalition internationale et accusé les rebelles de diriger un émirat islamique à Derna, entre Tobrouk et Benghazi. Moussa Koussa, l'ancien chef de la diplomatie libyenne, qui a fait défection à Londres, avait même évoqué le risque de voir son pays devenir "une nouvelle Somalie".

Ce dimanche, le régime du colonel Mouammar Kadhafi a persévéré dans cette ligne, et a fait état d'une "implication prouvée chaque jour" d'Al-Qaïda dans le conflit. Il a affirmé qu'un dirigeant de cette organisation était en route vers la ville rebelle de Misrata (ouest) avec un groupe de combattants. "Nous croyons que ce serait très dangereux si ces gens s'installent dans ce pays, contrôlent son avenir et de son immense richesse, à quelques pas de l'Europe", a déclaré le porte-parole du régime, Moussa Ibrahim, au cours d'une conférence de presse.

Ce dirigeant islamiste serait Abdelhakim Al-Hasadi, "un dirigeant très connu d'Al-Qaïda" qui aurait quitté Benghazi, fief de l'insurrection à 1000 km à l'est de Tripoli, vers la ville rebelle de Misrata, à bord d'un bateau, "rempli d'armes et de moyens de communications modernes", et en compagnie de 25 "combattants bien entraînés". Selon Ibrahim, Al-Hasadi est "très connu par les services de renseignements à travers le monde." "Malheureusement la coalition est au courant de ceci (...) et elle est disposée à laisser passer des membres d'Al-Qaïda de Benghazi vers Misrata", a déploré le porte-parole.

Autre cible de la diatribe anti-islamiste du gouvernement libyen: Ismail Sallabi, un membre du Groupe islamique de combat libyen (Gicl) et d'Al-Qaïda, qui, selon le porte-parole, entraîne 200 "fondamentalistes" dans le camp militaire "7 avril" à Benghazi avec l'aide d'une vingtaine d'experts envoyés par le Qatar. Et dernière "preuve" d'un islamisme montant, avancée par le régime: Abdelmonem Al-Madhouni, présenté comme un "membre d'Al-Qaïda depuis les années 1980", a été tué récemment dans des combats aux côtés des rebelles près du terminal pétrolier de Brega à l'ouest de Benghazi. Alias Mustapha Al-Zawi, Orwa ou encore Ibn Al-Ward, Abdelmonem Al-Madhouni était recherché par Interpol et les Etats-Unis, a précisé le porte-parole du gouvernement libyen.

Dans une interview accordée au Journal du Dimanche, le 6 mars, le colonel a décrit les jeunes insurgés comme des manipulés qui "ont pris goût à ces pilules hallucinogènes" distribuées par des hommes d'Al-Qaïda "venus d'Irak, d'Afghanistan ou même d'Algérie".

#### L'OTAN CRAINT AUSSI UNE PRÉSENCE ISLAMISTE EN LIBYE

Que penser, au-delà de la propagande du régime de Tripoli ? La rébellion libyenne semble être un ensemble hétérogène, qui agrège tous les opposants à Mouammar Kadhafi. Fin mars, l'amiral américain James Stavridis, commandant des forces alliées en Europe (Saceur), ainsi que l'Otan, ont même indiqué qu'ils avaient détecté des "signes" de présence possible de militants

La peur islamiste est dans tous les esprits en Libye. L'Otan a repéré des "signes" de présence islamiste dans les rangs des rebelles. La propagande libyenne véhicule le même message.



d'Al-Qaïda ou du Hezbollah dans les rangs des rebelles libyens. Et la vidéo, manifestement enregistrée avant l'intervention de la coalition, qui montre le numéro deux d'Al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri, appelant les musulmans à se lever à la fois contre le régime libyen et contre les forces de l'Otan en Libye, n'a fait que renforcer les craintes d'un islamisme naissant dans les rangs des rebelles.

Pour rappel, en 40 ans de pouvoir, le colonel Kadhafi, qui prônait l'émancipation des femmes et aimait s'entourer d'une garde rapprochée de soldates en treillis, a brisé les schémas musulmans traditionnels et alimenté les foyers islamistes dans son pays. "D'après des informations recueillies en Irak par les Américains en 2007, les Libyens représentaient, après les Saoudiens, le plus fort contingent des jihadistes recrutés par Al-Qaïda, et qui ont ensuite rejoint Ben Laden en Afghanistan. Il y a une filière libyenne vers Al-Qaïda", note Denis Bauchard, ancien ambassadeur de France en Jordanie, conseiller à l'Institut français des Relations internationales pour le Moyen-Orient. "L'Est du pays a toujours été sous influence des Frères musulmans", ajoute-t-il par ailleurs.

#### CES ISLAMISTES PROFITERAIENT-ILS DU CHAOS LIBYEN POUR S'ARMER ?

Qu'ils soient présents ou non parmi les rebelles, les islamistes pourraient être tentés de se renforcer militairement, sans être inquiétés par les autorités libyennes, désormais absentes du côté Est du pays. D'autant que les rebelles ont déjà amassé, depuis le début de la révolte, une grande partie des armes stockées dans cette zone. "Il y a des filières d'approvisionnement

en armements venant d'Egypte, via les Frères musulmans, avec un soutien de gens du Hezbollah, et maintenant des gens du Hamas qui viennent acheter des armes dans cette zone", souligne Pascal Le Pautremat, spécialiste des questions de défense et du monde arabe. Au final, "le risque, c'est que le vide politique qui s'est créé dans l'Est du pays ne soit comblé par les jihadistes. On l'a vu en Irak, on le voit au Yémen", indique Denis Bauchard.

Plus précisément, c'est le groupe Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique) qui pourrait aussi profiter de la situation. Spécialisé dans les enlèvements d'Occidentaux contre rançon, il dispose d'argent liquide et pourrait s'approvisionner en armes. "Al-Qaïda au Maghreb Islamique a essayé récemment de faire passer des gens à la frontière sud entre la Libye et l'Algérie", ajoute un ancien djihadiste libyen, désormais employé par la fondation Quilliam, un centre de réflexion antiterroriste basé à Londres.

De plus, l'Algérie et ses voisins du Sahel sont convaincus qu'une partie de l'armement du colonel Mouammar Kadhafi est désormais entre les mains de l'organisation. "Il y a là un très grand danger de voir Aqmi devenir l'une des armées les plus fortes du Sahel", explique à l'AFP des responsables de la lutte contre la branche maghrébine de l'organisation d'Oussama Ben Laden. Selon eux, "beaucoup d'armes sont tombées dans les mains des terroristes, surtout des missiles sol-air" après le pillage des casernes du régime de Kadhafi.

Néanmoins, dans la mouvance islamiste, le groupe Aqmi, qui détient les otages français au Sahel, fait figure de groupuscule.

"Aqmi, c'est 300 bandits qui sont des contrebandiers avant d'être des islamistes. Qu'ils rejoignent la rébellion n'est pas stratégiquement très important", résume ainsi Richard Labévière, de la revue Défense de l'Institut des Hautes Etudes de la défense nationale.

#### LES ALTERNATIVES POUR AIDER LES INSURGÉS

La coalition et l'Otan privilégie désormais le levier financier pour aider les insurgés. Le Groupe de contact sur la Libye a en effet décidé le 13 avril de mettre en place "un mécanisme financier temporaire" pour aider les rebelles qui contrôlent l'Est du pays, en complément des raids aériens effectués par l'Otan. Par ailleurs, des experts réfléchissaient fin mars à l'envoi de formateurs pour aider les rebelles à utiliser leurs armes. Un responsable occidental, s'exprimant sous couvert d'anonymat, a déclaré le 14 avril que la France, l'Italie et la Grande-Bretagne ont déjà envoyé des attachés militaires à Benghazi, fief des rebelles dans l'Est libyen, qui transmettent des informations à l'Otan concernant la situation sur le front. Le New York Times et la chaîne ABC indiquent que la CIA et le MI6 britannique seraient également sur place.

Ces observations ont conduit à de fortes divergences au sein de la coalition internationale impliquée en Libye au sujet d'un possible armement des insurgés. Le 13 avril, c'est le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, qui a exclu que la coalition fournisse des armes aux rebelles libyens. Un risque d'une prolifération d'armements qui pourraient alors tomber aux mains de mouvements islamistes, était à craindre. D'autant que

ces armes auraient pu se retourner contre les forces de l'Otan. Cette force serait devenue alors l'arroseur arrosé, à l'image de la posture américaine vis-à-vis des talibans lors de l'invasion soviétique en Afghanistan en 1979.

#### DÉMENTI FORMEL DES INSURGÉS

Tandis que l'Otan indiquait avoir détecté des "signes" de présence possible de militants d'Al-Qaïda dans leurs rangs, les rebelles apportaient un démenti formel. "Certains disent que nous sommes d'Al-Qaïda. Mais ce n'est pas vrai. Nous respectons Dieu, c'est tout. Il n'y a pas d'Al-Qaïda parmi nous, nous n'en avons pas besoin. Il faut juste qu'on nous aide à gagner notre liberté. Ce que nous voulons à nos côtés, c'est l'armée française, pas Ben Laden!", s'insurge par exemple Mohamed Salabi, un jeune rebelle combattant dans la vieille assiégée de Misrata, interrogé par l'AFP.

Ainsi, les rebelles ne comprennent pas les réticences de l'Otan et de la coalition à les armer. De plus en plus conscients que le courage ne suffit pas, que les raids aériens ne suffisent plus à maintenir leurs positions, et qu'ils sont souvent désorganisés et mal équipés, ils déclarent vouloir deux choses: "Que les avions bombardent les chars et l'artillerie lourde de Kadhafi et qu'on [leur] donne des armes pour qu'ils puissent se battre", explique un rebelle qui se repliait le 30 mars à Brega. Et face au bilan de plus en plus lourd des violences à Misrata ces derniers jours, un responsable de l'opposition libyenne, Souleiman Fortea, a même estimé le 15 avril que l'envoi de troupes au sol ou la livraison d'armes aux insurgés devaient être étudiés.

## 37 speakerines voilées et le droit de paraître

Al-Ahram Hebdo

37 speakerines voilées auront le droit de paraître à l'écran suite à une décision des nouveaux dirigeants de l'Union de la Radiotélévision. Entre joie, inquiétude et optimisme, les avis sur cette décision divergent.

"J'ai été victime d'une grande injustice. On m'a interdit de paraître sur le petit écran pour la simple raison que j'ai décidé de porter le voile. On m'a obligée à mettre un terme à ma carrière après 20 ans passés à la télévision publique. Je me suis retirée alors que je présentais 4 programmes qui réalisaient une forte audience. Il n'y avait aucune raison logique de me destituer de mon poste alors que je n'avais commis aucune erreur professionnelle. J'ai enfin gagné la bataille et je reviens la tête haute devant mon public", confie Maha Medhat, speakerine.

Aujourd'hui, Maha est dans une course contre la montre pour se préparer à son premier face-à-face avec la caméra après 7 ans d'absence. Elle met de l'ordre dans son armoire, choisit son foulard et un maquillage léger qui convient à sa tenue vestimentaire. Elle veut à tout prix conserver cette même image que le public a gardée d'elle. "Au début, j'avais décidé de ne pas porter le foulard uniquement devant la caméra. Mais j'ai trouvé cela très hypocrite de ma part". Maha a donc décidé de se battre, de relever tous les défis, car le fait de lui interdire de paraître voilée à l'écran était, pour elle, un acte discriminatoire. Elle a intenté un procès. Et bien qu'elle l'ait gagné, elle n'a pas réussi à retrouver sa fonction de speakerine sous prétexte que ce sont "des ordres de la présidence". Une situation qui l'a poussée à faire un sit-in devant le Parti National Démocrate (PND).

Maha fait partie de ces 37 speakerines voilées qui vont retrouver leur place devant la caméra suite à la décision des nouveaux responsables de la télévision publique. Selon Sami Al-Chérif, président de l'Union de la Radiotélévision, le retour des présentatrices qui portent le foulard entre dans le cadre du nouveau développement de l'organisme, et c'est une manière de redonner à ces speakerines une liberté confisquée sous l'ancien régime.

Une décision considérée par ces speakerines comme l'un des fruits de la révolution. "Avant la révolution, le fait de lutter pour cette cause était à la fois une perte de temps et d'énergie. Le régime imposait son diktat et personne ne



savait où s'arrêtaient la liberté au vrais sens du terme, la liberté d'expression et la liberté vestimentaire, le fait de disposer de son corps comme on l'entend. Après la chute de Moubarak, je pense que les jeunes de Tahrir nous ont donné un exemple à suivre dans leur lutte pour obtenir leurs droits. Ils nous ont créé un terrain fertile sur lequel on a pu bouger", explique Névine Al-Wakil, une speakerine qui porte le voile depuis 2003.

### LE VOILE, UN HABIT PLUS QU'UNE REVENDICATION

S'agit-il d'une montée du courant islamiste ? Non, explique Adli Réda, président du département de la radio et de la télévision de l'Université du Caire. Selon lui, il est temps que cette catégorie soit représentée sur le petit écran. La rue égyptienne compte, en effet, plus de 80 % de femmes voilées. "Comment donc priver une speakerine voilée d'exercer sa fonction alors qu'elle possède les outils médiatiques comme la culture, la langue et la présence ? Il faut attacher plus d'importance aux compétences professionnelles plutôt qu'à l'allure qui était l'une des raisons de la détérioration des médias en Egypte", avance Réda. Il précise qu'il existe des speakerines voilées très compétentes telle l'Algérienne Khadiga bin Qenna. "D'ailleurs, la mieux payée et la plus

célèbre présentatrice mondiale est l'Américaine Oprah Winfrey. Et son succès n'est pas dû à son physique", commente pour sa part Inès Abdallah, speakerine voilée, en ajoutant que les femmes voilées ne manquent ni de coquetterie ni d'élégance.

La première speakerine voilée est apparue sur le petit écran dans les années 1970. Karimane Hamza, qui portait le foulard, présentait une émission religieuse de quelques minutes. Selon un accord tacite, l'animatrice qui opte pour le voile doit s'éloigner des émissions populaires et de la caméra. Ce qui a poussé un nombre de présentatrices à saisir la justice. Cependant, les verdicts en leur faveur n'ont jamais été appliqués, car les deux derniers ministres de l'Information - actuellement poursuivis par la justice - estimaient que la femme voilée devait rester chez elle.

Si certaines se sont montrées combattantes, d'autres ont préféré se retirer. Camélia Al-Arabi a mis fin à sa carrière alors qu'elle présentait une émission pour enfants. Elle a décidé de s'adonner aux œuvres de charité. Mona Al-Wakil est partie travailler sur la chaîne privée Badr. D'autres se sont contentées d'accepter un travail administratif. Elles ont refusé de se lancer dans un conflit avec ceux qui étaient à la tête de Maspéro.

Inès Abdallah confie que les moyens employés par les anciens responsables pour les empêcher de se mettre devant la caméra étaient humiliants. "Faut-il recourir aux tribunaux pour enfin me permettre de lire mon programme, sans paraître à l'écran, à 4h du matin, quand tout le monde dort ? On ne pouvait pas se rebeller, car la mise en place du plan de diffusion relève de la responsabilité des dirigeants". "J'ai l'impression aujourd'hui d'avoir émigré et de retourner au pays. J'ai été élevée et j'ai grandi à la télévision égyptienne qui a pris toute ma vie", confie-t-elle. Elle ajoute que les animatrices voilées ont été lésées et privées de leur droit d'occuper des postes importants à la télévision. "J'ai un master, et mon expérience professionnelle me permettait, selon la loi, d'exercer la fonction de chef d'une chaîne. Mais à cause du voile, je n'ai pas pu décrocher ce poste. J'ai perdu 7 ans de ma carrière en me retirant et cela pour rien", avance Maha.

### QUELS PROGRAMMES LEUR DONNER ?

Les préparatifs vont bon train dans les locaux de la télévision. Les speakerines voilées sont heureuses de retrouver la caméra. Cependant, cette décision ne cesse de provoquer des remous à Maspéro. Une colère monte dans

les rangs des non-voilées, surtout celles qui présentent des programmes qui vont être présentés par ces revenantes. "Elles vont partager avec nous la durée et le budget des émissions. Ce n'est pas juste", hurle une speakerine, non voilée, suite à la promulgation de ce décret.

Une polémique plus large s'impose aussi dans le champ médiatique. Salma Al-Chammaa, speakerine qui a travaillé à la télévision égyptienne dans les années 1970 avant de suivre sa carrière à Monte-Carlo, estime "qu'à chaque métier convient une tenue. Un soldat, par exemple, doit porter son uniforme militaire. Un pompier s'habille selon les besoins de sa tâche. La speakerine doit donner une image véritable du pays et nous ne sommes pas un Etat religieux. Je peux comprendre qu'une voilée paraisse à l'écran de la télévision saoudienne, mais je n'accepte pas qu'elle représente la femme égyptienne. Pourquoi doit-elle être habillée comme les femmes du Golfe alors que ces dernières ne portent pas les mêmes vêtements que nous ? ", s'interroge Al-Chammaa.

Un avis qui semble être partagé par Albert Chafiq, chef de la chaîne privée ON TV. "Qu'est-ce qui va se passer si toutes les speakerines portaient le voile ? La femme égyptienne risquerait de perdre son identité". Il se tait puis donne l'exemple de la défunte Samia Al-Etrebi comme modèle à suivre par les jeunes speakerines. "Elle était à la fois respectueuse, pudique et avait du charisme et une grande présence à l'écran", avance Albert, qui accepte ce retour des speakerines voilées mais dans des émissions religieuses ou pour enfants. "Elles risquent de perdre de leur crédibilité si elles présentent des programmes artistiques".

D'ailleurs, Inès Abdallah l'a bien compris. "Même si j'ai couvert des festivals artistiques et que je maîtrise parfaitement le français et l'anglais, je pense que ce domaine ne me convient plus ; je vais préparer des émissions de type social", avance-t-elle.

Changer de thème : voilà un autre défi à relever. En attendant de voir ce qu'elles donneront à l'écran, les speakerines voilées se sont mises au travail... après une longue absence.

## «Dégage de ma région !»



RÉALITÉS  
TUNISIE

Je veux rapporter une anecdote qui m'a extrêmement frappé car elle concerne un cas qui m'est proche. Des amis possèdent une ferme sur laquelle travaille un ouvrier depuis plus de quinze ans et je peux témoigner de l'affection qui les lie tant leurs rapports sont harmonieux. Ce dernier a été pris à parti par des gens du coin qui l'ont sommé de quitter la région dont il n'était pas originaire et de laisser son emploi aux gens du cru.

Cette anecdote, dans ce qu'elle a de pénible et de choquant, contient les germes d'un

véritable cataclysme qui est susceptible de détruire le pays, celui du régionalisme tribal qui peut être le ferment de divisions et d'exclusions qui remettraient en cause l'unité du pays. Il est vital pourtant de répondre aux besoins des populations oubliées parce que trop éloignées des centres de développement mais il faut conserver une vérité intangible, celle que le tunisien est partout chez lui sur le territoire national. Cela a été une victoire républicaine remportée de haute lutte par le président Bourguiba qui a combattu l'esprit régionaliste pour fonder une nation unie. Remettre en question cet acquis serait une de nos plus grandes défaites qui ouvrirait la porte aux pires manipulations.

Divisés, nous serions la proie de tous ceux

qui veulent nous anéantir et ils sont nombreux ceux qui désirent effacer ce petit pays qui est une épine aux pieds de tous les potentats qui règnent sans partage sur le monde arabe. On verrait alors la "Fitna", ce mot à l'origine de tous les tourments du monde arabo-musulman, détruire tous les acquis culturels qui font notre spécificité.

La Tunisie indépendante a su privilégier la citoyenneté au détriment de l'appartenance tribale mais on remarque à plusieurs réactions constatées un peu partout que ce lien ressurgit avec plus de force. Nous prenons conscience qu'une forme de décadence nous guette car nous risquons de connaître des batailles de rues semblables à celles qui ont eu lieu à Metlaoui. Certes, encore une fois, il faut tenter de comprendre ceux de l'intérieur du pays, des régions reculées qui se sentent exclus du développement et qui ont tendance à opérer un repli identitaire qui risque de briser l'unité de notre pays.

Par-delà l'identité tribale ou clanique, il va nous falloir répondre à ces trois questions pour appréhender les temps incertains qui viennent : suis-je tunisien, seulement ? Suis-je tunisien et musulman ? Suis-je tunisien, musulman et arabe ? Réfléchir à chacune de ces appartenances est fondamental pour comprendre ce que nous voulons, c'est à dire, à laquelle de ces trois appartenances devons-nous donner la priorité ? Par exemple, la démocratie telle que nous la souhaitons avec un parlement élu par tous les citoyens, hommes et femmes, n'existe dans les traditions arabo-musulmanes. Notre Code du Statut Personnel de même n'existe pas dans sa formulation dans ces deux traditions. On ob-

serve une multitude d'exemples où il nous faut réfléchir et accomplir un véritable travail d'exégèse pour affirmer notre propre identité, une identité ouverte et dynamique, acceptant les mutations exigées par la fréquentation des autres lorsque celles-ci répondent à ce qui nous grandit.

Quand je vois des jeunes filles dans leur voile intégral, de plus en plus nombreuses, je ne peux m'empêcher de penser qu'il y a une régression meurtrière pour notre identité tunisienne. Il faut se rendre compte, qu'à présent et aux yeux de certains, pour être respectée, une femme doit être voilée. N'est-ce pas la pire des aberrations ? Où sont passées nos militantes de l'UNFT, celles du planning familial qui parcouraient le pays avec une flamme révolutionnaire, où sont toutes les combattantes de la liberté qui ont pris leur vie en main pour accomplir leur destin de femmes libres et autonomes...

Si la démocratie doit nous détruire, alors je suis en droit de m'interroger sur les bienfaits de cette démocratie. Si la démocratie doit engendrer une dictature encore plus impitoyable que la précédente, je me dis que nous avons alors peut-être ouvert la porte au pire despotisme.

Nous devons définir absolument nos appartenances arabo-musulmanes en sachant revendiquer haut et fort notre singularité comme des acquis culturels intangibles au-dessus de toutes négociations. Je ne sais pas quelle sera l'issue de la révolution et j'irais voter comme tous les tunisiens avec le ferme espoir que notre petit et cher pays saura résister aux sirènes de tous les démagogues et éviter tous les pièges qui lui sont tendus.

## Le vrai début de la chute

**Moubarak, l'ancien président, se retrouve face aux tribunaux. Quelles raisons ont poussé les militaires à le traduire en justice alors que beaucoup s'attendaient à le voir passer ses derniers jours sans être inquiété ?**

Al-Ahram Hebdo

SAMAR AL-GAMAL

"Votre nom ? ", interroge l'enquêteur. L'accusé répond : " Mohamad Hosni Moubarak ". " Profession ? Ex-président de la République arabe d'Egypte ", répond l'accusé. Pendant plusieurs heures, le président déchu s'efforce de répondre à des accusations dans le cadre d'une enquête sur la répression des manifestations de janvier et février derniers.

Moubarak est accusé d'implication dans la mort de manifestants, estimés à 800 personnes, au cours des 18 jours de révolte qui ont renversé son régime. Moubarak fait également l'objet d'une autre enquête pour des affaires de corruption et de gaspillage de fonds publics.

Habillé en tenue de sport après avoir été admis à l'Hôpital international de Charm Al-Cheikh en raison d'une légère crise cardiaque, Moubarak est accompagné de son avocat Farid Al-Dib. C'est ce dernier, dit-on, qui lui aurait conseillé de se rendre à l'hôpital pour échapper à une éventuelle détention.

La station balnéaire de la mer Rouge qu'il avait choisie, lors de la dernière décennie, comme deuxième résidence et où il recevait les dirigeants du monde entier lui sert aujourd'hui de résidence surveillée. Moubarak a en effet été placé en détention provisoire pour 15 jours dans le cadre de l'enquête.

Une première dans l'histoire de l'Egypte et de la région qui voient un ancien dirigeant poursuivi par la justice. Le choc est grand, même chez les jeunes manifestants qui avaient occupé la place Tahrir pendant deux semaines.

La plupart avaient supposé que

l'ancien président serait amené à passer une retraite tranquille dans sa villa luxueuse de Charm Al-Cheikh : " Une sortie sécurisée " qu'il aurait négociée avec l'armée avant son départ.

Les militaires, qui dirigent le pays depuis le 11 février, s'abstenaient de toutes critiques à l'égard d'un homme qui a servi dans leurs rangs et semblait, jusqu'à la semaine dernière, engagé par une sortie plus ou moins " respectueuse " de l'ancien plus haut gradé de l'armée.

Que s'est-il alors passé pour que la donne change dans la nuit de mardi dernier ? Personne dans le cercle fermé de ces militaires au pouvoir ne veut se prononcer. Du côté du procureur, on parle de la mise en place d'un dossier qui aurait permis cette poursuite judiciaire. Le ministre de la Justice a par ailleurs affirmé que personne " n'est au-dessus de la loi ".

Dans certains cercles politiques, l'on évoque le fameux enregistrement sonore diffusé par la chaîne satellite saoudienne Al-Arabiya. Dans cette première intervention publique depuis sa chute, Moubarak dénonce des campagnes de diffamation à son encontre et défend sa réputation. A-t-il ainsi rompu l'accord secret qu'il avait conclu avec l'armée ? En quittant ses fonctions, il aurait accepté de rester loin du jeu politique et de se contenter d'une retraite loin de la capitale.

Mais cette diffusion audio, lancée sur un ton de défi et de menace, a finalement abouti à une prise en main du dossier par la justice. Un des gardes qui a travaillé aux côtés de Moubarak estime, d'après ses propres sources, que l'armée a précipité l'interrogatoire pour décourager les manifestants et éviter des manifestations à Charm Al-Cheikh.

D'après un policier haut placé qui parle sous couvert d'anony-



mat, "c'est l'armée qui, jusqu'à ce jour, protégeait l'ancien président et lui avait donné des garanties dans ce sens".

La menace d'une marche vers la villa de Moubarak, un mauvais moment pour la diffusion de la bande sonore et des rapports montrant que ses fils Alaa et Gamal auraient à nouveau payé des voyous pour attaquer les manifestants, ajoutés à une forte pression sur l'armée, ont ainsi conduit à des mesures punitives contre le clan Moubarak. Aujourd'hui, Moubarak, son épouse et leurs deux fils sont plus que jamais remis en question.

La famille qui a régné pendant plusieurs décennies aurait eu des intérêts lucratifs dans le pétrole et le gaz et obtenu des pots-de-gein géants et des commissions pour permettre aux entreprises de faire des affaires dans l'économie égyptienne.

Personne ne connaît exactement la somme d'argent illicite que Moubarak possède vraiment, mais les estimations ne cessent d'augmenter et les Moubarak auraient envoyé des milliards de dollars dans des comptes bancaires à l'étranger, où il est difficile de les récupérer comme l'estime Hossam Issa, un avocat à la tête d'une

commission qui essaie de traquer la fortune de Moubarak.

Ils font face à un avenir sombre et des accusations graves qui pourraient être passibles de 10 à 25 ans de prison et la peine de mort pour Moubarak lui-même, conformément aux articles 230 et 231, qui stipulent que toute personne incitant ou assassinant par préméditation est passible de la peine de mort.

Jusqu'au bouclage du journal, Moubarak était toujours dans cet hôpital en forme de pyramide dans la ville huppée de la mer Rouge et les préparatifs étaient en cours pour son transfert vers un hôpital militaire près du Caire, probablement pour purger le reste des deux semaines de détention provisoire.

La justice avait, en effet, demandé au ministère de l'Intérieur le transfert de l'ancien président à l'hôpital de la prison de Tora, où ses fils Alaa et Gamal sont incarcérés, mais le ministère a jugé que cet hôpital n'était pas suffisamment équipé pour faire face à une dégradation rapide de son état de santé. L'ancien rais, qui dit-on craint de quitter l'hôpital de Charm de peur de se retrouver auprès de ses fils dans la " ferme ", devait être entendu par la justice hier.

Dimanche, le ministère de la Justice a interrogé de nouveau les deux fils dans la prison de Tora, où ils campent en détention aux côtés de nombreux autres piliers du régime déchu.

Réveillés loin de la vue agréable de la mer Rouge, le sort des Moubarak ne fait plus de doute. Soit leur défense prouvera, faute de preuves solides, qu'il n'y a aucune raison de les mettre en garde à vue et réclamera leur remise en liberté et leur retour en résidence surveillée en attendant un complément d'enquête. Soit ils seront déferés au terme des jours de détention devant la Cour pénale. Un long processus qui pourrait finir par une condamnation des trois.

Un dernier scénario, et qui semble plus probable, c'est que la poursuite des fils et leur jugement soient menés indépendamment du père. Ils purgeront ainsi les peines décidées par la justice. Le père, lui, fera l'objet d'une longue enquête, mais sans jugement qui sauvera sa face et permettra à l'armée d'échapper à la pression. Parce que celle-ci " ne veut pas l'humilier ", comme dit l'un des anciens gardes de l'ex-président. Un processus infini jusqu'à ce que Dieu décide de son sort !

## La face sombre de Bill Gates

**Le co-fondateur de Microsoft aurait tenté "d'arnaquer" son ex-associé, Paul Allen, alors que celui-ci souffrait d'un cancer.**

Le nouvel Observateur

Après les origines troubles de Facebook, voici qu'est révélée la face sombre de Microsoft et en particulier de son co-fondateur, Bill Gates, devenu le deuxième homme le plus riche du monde. Dans l'autobiographie de son ex-associé Paul Allen, à paraître mardi 19 avril, est raconté comment Bill Gates aurait comploté pour s'attribuer le plus de parts dans la société. Paul Allen raconte notamment comment en 1982, alors qu'il souffrait d'un cancer, Bill Gates aurait tenté de "l'arnaquer". Les deux hommes avaient fondé "Micro-Soft" sept ans plus tôt après qu'un test eut prouvé la valeur de leur programme BASIC. Paul Allen indique qu'il avait toujours compté qu'ils se partageraient la société à 50/50. "Mais Bill avait une autre idée", se réservant 60% parce qu'il aurait accompli une plus grande partie du travail de programmation.

Peu après, alors que le programme a été cédé sous licence au groupe NCR moyennant 175.000 dollars, Bill Gates revendique 64%. "J'aurais pu marchander [...] mais je n'étais pas motivé", poursuit Paul Allen, dans un extrait de "Idea Man" ("Homme d'idée") paru dans Vanity Fair.

Paul Allen raconte qu'il a mis plusieurs années avant d'essayer de "reconstruire la pensée" de Bill Gates pour arriver à ce chiffre. "Je crois que Bill savait que je protesterais contre un partage à deux contre un, et que 64, c'était le mieux qu'il puisse obtenir".

### "MES COLLÈGUES COMPLOTAIENT POUR M'ARNAQUER"

En 1980, les deux hommes engagent un ancien compagnon d'université de Bill Gates à Harvard, l'actuel directeur



général Steve Ballmer, pour les aider à gérer le groupe. Deux ans plus tard, alors qu'il souffre de la maladie de Hodgkin, un cancer, Paul Allen s'oppose à Bill Gates sur une décision pour le groupe, et commence à envisager son départ.

C'est alors qu'en décembre 1982, Paul

Allen surprend une conversation entre Bill Gates et Steve Ballmer : les deux hommes discutent "de la façon dont ils pourraient diluer mes parts dans Microsoft en s'accordant des options, à eux-mêmes et à d'autres actionnaires". "Je suis entré et j'ai crié : 'c'est incroyable ! cela révèle la réel-

le nature de votre caractère, une fois pour toutes !". "Je m'adressais aux deux, mais je regardais Bill en face", ajoute-t-il.

Pour cet homme d'affaires, dont les autres entreprises ont soit échoué soit rencontré un succès limité, l'attitude de ses deux collègues était inconcevable : "J'avais aidé à fonder la société et restais un membre actif de la direction, même si j'étais limité par ma maladie, et mes collègues complotaient pour m'arnaquer".

En dépit d'une lettre d'excuses de six pages de Bill Gates, Paul Allen décide de quitter Microsoft. Bill Gates aurait alors fait une offre à cinq dollars pour racheter ses actions. Paul Allen réclame 10 dollars par titre, et faute d'accord reste actionnaire. D'où sa fortune : il est au 57ème rang des hommes les plus riches du monde.

### UNE "TRISTE AUTOBIOGRAPHIE"

Le livre a été critiqué par plusieurs observateurs de la Silicon Valley, comme l'expert indépendant Rob Enderle, très proche de Microsoft à l'époque.

Regrettant une "triste autobiographie" qui "réécrit l'histoire", Rob Enderle affirme en particulier que Bill Gates et Steve Ballmer n'avaient pas cherché à "arnaquer" Paul Allen en 1982, mais plutôt à garder le contrôle de Microsoft dans l'hypothèse d'un décès, alors que "les héritiers [de Paul Allen] auraient théoriquement pu faire quelque chose de drastique, comme forcer une vente de la société ou de ses actifs".

Dans un entretien à l'émission "60 Minutes", Paul Allen explique avoir voulu raconter "une part importante de l'histoire de la technologie". Il assure que son livre n'est pas une "vengeance" contre Bill Gates, mais admet que le jour où ils en parleront en tête à tête, "ce sera une discussion animée".



CEMA  
CENTRE D'ETUDES MAGHRÉBINES EN ALGERIE



CRASC  
المركز الوطني للبحث في الأنتروبولوجيا الاجتماعية والثقافية  
Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

## Conférence

# L'énigme du Royaume de Koukou

Animée par **Dr. Hugh ROBERTS**, Anthropologue, Politologue,  
Fondateur et Président de la Society for Algerian Studies

Jeudi 28 Avril 2011 à 14h00

Au siège du CRASC

Technopôle de l'USTO-Oran - Oran Tél : 213 41 96 04 63  
El Moudjahid 20000 Oran - Algérie. Tél : 213 41 96 04 72  
Tél : 213 41 96 04 74  
Tél : 213 41 96 04 78  
Antenne CRASC : Université Mentouri Constantine. Tél : 213 31 81 88 18  
www.crasc-dz.org



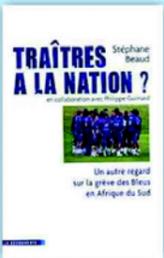


Le Centre Culturel Français d'Oran,  
la Faculté des Sciences Sociales de l'Université d'Oran Es-sénia  
et le Centre d'Etudes Maghrébines en Algérie  
présentent :

« La conférence d'Oran »

## Le football comme enjeu social

Stéphane Beaud  
Professeur de sociologie à l'École normale supérieure (Ulm)  
Responsable de l'équipe ETT du Centre Maurice Halbwachs (CNRS-EHESS/ENS)



Jeudi 28 avril à 10h au CCF  
Centre Culturel Français

CEMA  
UNIVERSITÉ D'ORAN ES-SÉNIA  
BP 1547 ORAN EL MACHALOUJ  
ORAN - ALGERIE  
WWW.UO.NORTHAFRICA.ORG



IDRH-Ecole de management  
et le Centre d'Etudes Maghrébines en Algérie  
présentent :

## « Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens (1955-1962) »

Pr. Clement Moore Henry  
politologue  
University of Texas at Austin

conférence modérée par Dr. Saddek Benkada, historien



Dernier Comité exécutif de l'UGEMA.  
De g. à d. : Mohamed REZZOUQ, Assif MAHFOUD, Djamel HOUHOU, Messoud AIT CHEALAL, Mokhtar BOUABDALAH, Djamel BACHIL, Tahar BOUTMEDJERT.

Conférence suivie d'une vente-dédicace de l'ouvrage :  
**UGEMA (1955-1962) témoignages**

Le samedi 30 avril à 15h00  
Salle des conférences Mahmoud Darwich 18A,  
rue Ziahouf Youcef

## Centres Culturels Français Mainstream

► **Aujourd'hui à 18h au CCF Annaba**  
**Par Frédéric Martel**

L'expression « culture mainstream » peut avoir une connotation positive, au sens de « culture pour tous », ou négative, au sens de « culture hégémonique ». L'auteur évoquera l'enquête qu'il a menée dans son dernier ouvrage sur cette culture qui plaît à tout le monde Frédéric Martel est écrivain et journaliste.

Docteur en sociologie, il a été attaché culturel aux Etats-Unis (2001-2005). Il est chercheur associé à l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) et anime sur France Culture l'émission Masse Critique.



### Histoire, mutations et avenir du dictionnaire

► **Aujourd'hui à l'université**  
**Mentouri par Christophe Rey**

Ainsi que l'attestent les ouvrages toujours de plus en plus nombreux qui se revendiquent de son genre et portent donc le titre « dictionnaire de... », le dictionnaire, objet de savoir et de culture, occupe une place irremplaçable dans la plupart des sociétés. L'exposé que nous proposons constitue une brève histoire du dictionnaire et permet d'envisager ce dernier non seulement sous les facettes de son émergence et de sa typologisation (dictionnaires de langues, dictionnaires encyclopédiques, dictionnaires spécialisés, etc.), mais aussi sous l'angle de ses développements, qu'ils soient passés, présents ou futurs.



### Musique du monde : Concert d'Odaliq

► **Samedi 30 avril à 19h30**  
**à l'hôtel Agadir (Tlemcen)**

Le projet ODALIQ a été fondé à Annaba en Algérie en Juillet 2009 formé initialement par deux membres actifs Mina (au chant) et Walid (musique). Alliant leurs influences musicales ils ont fait place à leur propre univers, explorant le langage des musiques traditionnelles algériennes celles du Maghreb et de l'Orient sur un air de world music...



### L'Impérial Kikiristan

► **Vendredi 29 avril à 16h00**  
**au par d'attraction Lalla Setti.**  
**Fanfare en collaboration avec l'APC de Tlemcen**

► **Dimanche 1er mai à Santa Cruz**  
Si on retrouve les fanfares aux quatre coins du monde, de la Nouvelle Orléans au sous continent indien en passant par la Bavière, on peut prêter à l'Impérial Kikiristan la capacité particulière de jouer un répertoire qui ne saurait être habituellement interprété par des cuivres.

En mêlant les influences musicales de nombreuses contrées, l'Impérial Kikiristan se distingue par la capacité à fusionner les genres sous une esthétique propre.



AVEC L'AIMABLE COLLABORATION DE L'APC D'ORAN

L'Ecole Pigier Oran et Espace Lotus  
sont heureux de vous inviter  
au vernissage de l'artiste-peintre  
**SAÏD CHENDER**



Aujourd'hui à 17h00






3, rue Ramier - Tél. 0555 141 515 - Site : www.espace.lotus.sitew.com



GRAS  
LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE DE LA SANTÉ

Laboratoire d'Anthropologie de la Santé

## JOURNÉE D'ETUDE

PRISE EN CHARGE DU CANCER:  
Expérience des professionnels de la santé

LE LUNDI 02 MAI 2011, À 09H30

A la salle de conférence du GRAS  
Université d'Oran, Cité du Chercheur, Route de  
L'aéroport, (Ex- I.A.P.) Es-Sénia

## THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► **Aujourd'hui à 18h**  
**«Lahla-izid Aktar»**



Auteur: Bouziane Benachour  
Mise en scène: Azzedine Abbare  
Résumé: Kadda Boudjellal, un homme ordinaire qui rêve de toucher la lune à partir d'une chaise qui lui tient compagnie à défaut de servir à mieux. Kadda Boudjellal, une moisson d'espérances qui ne trouvent pas toujours preneur. (T.R.O.)

► **Vendredi 29 avril à 19h**  
**«Jeu du mariage»**  
Auteur: Mourad Senouci  
Mise en scène: Ghaouti Azri  
Résumé: Un mariage de convenance que le père a préparé avec un gentilhomme inconnu. Silvia, la fille, prend le rôle et l'habit de sa servante Lisette pour observer son futur époux. (T.R.O. à Biskra)

► **Vendredi 29 avril à 10h**  
**«Moussibet El Himar»**  
Auteur: Abdelkhalek Houari  
Mise en scène: Abdelkhalek Houari  
(Coop/Arous Wahran)

► **Samedi 30 avril à 15h**  
**«Malik El Hairan»**  
Auteur: Abdelkhalek Houari  
Mise en scène: Abdelkhalek Houari  
(Coop/Arous Wahran)

► **Samedi 30 avril à 19h**  
**«Jeu Du Mariage»**  
Auteur: Mourad Senouci  
Mise en scène: Ghaouti Azri  
Résumé: Un mariage de convenance que le père a préparé avec un gentilhomme inconnu. Silvia, la fille, prend le rôle et l'habit de sa servante Lisette pour observer son futur époux. (T.R.O. à Batna)

## CINÉMATHEQUE D'ORAN

# AUTANT EN EMPORTE LE VENT

de David O. Selznick

Jeudi 28 Avril à 14H30 :  
«Autant en emporte le vent»

## 840 locaux commerciaux cherchent entrepreneurs

J. Boukraâ

Le projet des locaux professionnels initié par le président de la République au profit des jeunes fait encore parler de lui. Sur un quota total de 2.800 locaux affectés à la wilaya d'Oran, les travaux de réalisation de 840 unités n'ont pas encore été lancés. Ce retard a pour origine le coût du mètre carré bâti fixé par le ministère de l'Habitat. La tutelle avait, en effet, fixé au départ le coût du mètre carré à 14.000 dinars, un prix qui n'a pas attiré les entrepreneurs, vu la cherté des matériaux de construction. Ce marché, attribué à une entreprise chinoise qui avait fixé le prix du mètre carré à 34.000 dinars, a été résilié par la commission des marchés qui avait jugé ce prix exorbitant. Il s'agit de 200 locaux à Bir El-Djir, 360 à Ain El-Turk, 210 à Sidi Chahmi, 30 à Es-Sénia et 50 à Oran, entre autres. Dans ce cadre et selon une source de la direction de l'Urbanisme et de la Construction, le prix du mètre carré a été révisé dernièrement pour atteindre les 24.000 dinars. Aussi, un autre avis d'appel d'offres pour le choix des entreprises de réalisation devrait être lancé. L'opération «100 locaux par commune», lancée en 2005 suite aux instructions du président de la République, et après six ans n'a pas été achevée. Dans ce cadre, une commission de wilaya a été installée pour lever toutes les contraintes et permettre la distribu-



tion des locaux achevés et accélérer les travaux des locaux qui sont en cours de construction ou qui n'ont pas encore démarré. Le wali d'Oran a par ailleurs donné des instructions fermes aux responsables de la Sonelgaz et les services concernés par la distribution de l'eau pour raccorder l'ensemble des locaux au gaz et à l'électricité et les alimenter en eau potable. Nombreux sont les locaux qui ont été achevés et demeurent désertés par les bénéficiaires pour absence de commodités et non-raccordement au réseau d'électricité et/ou au réseau d'alimentation en eau potable. Aussi, les présidents des APC ont été instruits pour distribuer les locaux achevés dans les meilleurs délais. Décidé par le chef de l'Etat, dans le but de régler le problème, maintes fois soulevé par les jeunes entrepreneurs dans le ca-

dre de l'ANSEJ quant à la cherté de la location, qui a remis en cause bon nombre de projets, l'opération 100 locaux par commune a été saluée au départ par les jeunes, mais a été décriée pour cause de bureaucratie et de lourdeur du dossier de demande. Rappelons que sur les 2.800 locaux, 1.595 ont été distribués. Ces locaux ont été attribués exclusivement à des jeunes maîtrisant un savoir-faire et jouissant d'une qualification professionnelle après une étude minutieuse de toutes les demandes d'acquisition déposées par des milliers de souscripteurs à Oran. Ces locaux à usage professionnel et artisanal sont destinés aux chômeurs entrepreneurs âgés de 18 à 50 ans, ayant engagé un projet de micro-investissement par le biais de l'un des dispositifs d'aide à l'emploi en vigueur en la matière.

## Exploitation des espaces publics Un délai pour le paiement des droits

K. Assia

Un ultimatum de 15 jours a été accordé aux commerçants utilisant des espaces publics pour régulariser leur situation vis-à-vis de la commune d'Oran en s'acquittant des droits d'exploitation de ces espaces. L'APC d'Oran opte à présent pour le recouvrement de ses droits, a expliqué le chargé de la communication de l'APC d'Oran. Le constat élaboré par le président de l'APC d'Oran est alarmant quant à l'ampleur du phénomène qui malheureusement a touché toutes les activités, à savoir les pizzerias, les fast-foods, les salons de thé et autres commerces. Le maire a constaté qu'aucune mesure n'a été pri-

se pour inciter les contrevenants à régulariser leur situation. Dans ce cadre, les services techniques ont été instruits de mener à terme cette mission avant l'expiration du délai accordé. Ainsi et tout en insistant sur l'impact de cette opération laquelle redorera le blason de la ville à l'approche de la saison estivale et où d'énormes efforts sont lancés par la wilaya pour être au rendez-vous, le maire d'Oran envisage, par le biais de ce recouvrement, de renflouer les caisses de l'APC.

Cette situation génère des pertes considérables à la commune, indique notre interlocuteur. Dans ce registre et pour mettre un terme définitif à cette anarchie, l'APC d'Oran a décidé de régle-

menter l'utilisation des espaces avec la délivrance d'autorisations après une opération de recensement des commerçants en infraction. Celle-ci sera suivie d'une enquête diligente par la commission de la voirie et de la circulation sur la base d'un dossier déposé par le postulant. A ce titre, on apprend que l'aval pour exercer pendant la saison estivale sera donné en fonction des résultats de l'enquête. Outre la régularisation de ces commerçants, le maire a demandé également la réglementation de la publicité et ce en imposant aux propriétaires de commerces à s'acquitter de droits d'affichage de certaines marques étrangères, à l'exemple des parasols, chaises ou autres équipements.

## Les cardiologues tiennent leur 10e congrès international

Djamel B.

Dans le cadre de la mise en application de son programme d'activité, le club des cardiologues organise son 10e congrès international de cardiologie les 30 avril et 1er mai à Oran. Dans un communiqué rendu public, hier, le président du club, le Dr Kamel Chawki Benabdallah, indique que le congrès regroupera plus de 500 participants entre médecins et exposants. «Ce conclave désormais annuel a pour ambition de traiter des dernières recommandations dans la spécialité», souligne le communiqué. Le comité d'organisation a concocté un riche programme scientifique, proche des préoccupations quotidiennes des praticiens, en faisant appel à des orateurs de référence, re-

connus dans leurs domaines respectifs. «Nous avons choisi pour cette 10e édition deux thèmes d'actualité, à savoir la rythmologie et l'imagerie cardiovasculaire, qui sont en constante évolution», précise le communiqué.

Les rédacteurs du communiqué espèrent que cette manifestation d'envergure permettra à l'association, à travers ses liens multiples, de promouvoir une formation de qualité dans un climat de convivialité et de fraternité. «Plus que jamais, la formation médicale continue est d'actualité si l'on veut parfaire nos connaissances afin de mettre à jour notre pratique et faire bénéficier nos patients des derniers progrès dans le domaine de la cardiologie moderne», conclut le communiqué.

## Troisièmes journées paramédicales à l'hôpital militaire

K. Assia

Les troisièmes journées paramédicales se sont ouvertes, hier, à l'hôpital militaire régional universitaire d'Oran «Docteur Amir Mohamed Benaïssa».

D'éminents professeurs venus des quatre coins du pays ont pris part à cette manifestation scientifique qui vient s'inscrire, selon les organisateurs, dans le cadre du développement de la formation médicale continue initiée au profit de la corporation. Tout

en explicitant les mécanismes mis en place pour promouvoir le champ de la concertation dans le domaine médical et paramédical, les intervenants ont tenté dans leurs communications de faire ressortir l'impact de ces journées en matière d'échanges de savoir et d'expériences.

L'hôpital militaire a déjà organisé plusieurs rencontres scientifiques internationales, à l'exemple de l'imagerie médicale, l'insuffisance rénale, les pathologies cardiovasculaires, entre autres.

## Aïn El-Turck 146 personnes écrouées en trois mois

Rachid Boutlélis

382 personnes, impliquées dans 361 affaires de différents délits, ont été appréhendées par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Aïn El-Turck et ce, au cours de la période allant du 1er janvier de l'année en cours au 30 mars dernier. Selon nos sources, parmi ces 361 affaires, 304 d'entre elles ont été élucidées.

146 interpellés dans le cadre, entre autres, des affaires

de vol, d'agression et de coups et blessures volontaires, ont été placés en détention préventive, après avoir au préalable été auditionnés par le magistrat instructeur près le tribunal territorialement compétent, selon ce bilan trimestriel. Nos sources indiquent encore que sept mineurs impliqués dans des affaires de vol, ainsi que deux ressortissants marocains, arrêtés pour séjour illégal sur le territoire national, figurent parmi les 146 personnes écrouées.

## Découverte d'un cadavre à Es-Seddikia

Le corps sans vie d'un trentenaire a été découvert hier dans le quartier d'Es-Seddikia, à proximité de l'hôtel Sheraton. Les éléments de la police judiciaire et ceux du service scientifique ont été dépêchés sur les lieux de cette découverte macabre pour entamer leurs investi-

gations. Nos sources indiquent ignorer pour le moment les causes du décès de ce malheureux. La dépouille mortelle a été déposée au niveau du service de la médecine légale du CHU d'Oran où elle devra faire l'objet d'une autopsie.

R. B.

## ILS NOUS ONT QUITTES HIER

- Berrar Khadra**, 55 ans, décédée le 26/04/2011  
16, rue Belomri Houari, Oran
- Boukeroua Yamina**, 74 ans, décédée le 26/04/2011  
36, rue Général Brossard, V/Hugo, Oran
- Benkada Mohamed**, 78 ans, décédé le 27/04/2011  
130, rue Larbi Ben M'hidi, Oran
- Zeddour Mohamed Brahim Mohamed**,  
décédé le 27/04/2011  
5, rue Rahal Mohamed, Maraval, Oran

## Horaires des prières pour Oran et ses environs

24 jomada el auuel 1432

El Fedjr 04h42	Dohr 13h00	Assar 16h45	Maghreb 19h50	Icha 21h16
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### Quand chadi dit



fin, je te dirai la troisième, la plus importante, lorsque je serai là-haut dans le ciel.  
- D'accord, dit l'homme. Dis-moi la première vérité.  
- La voici: si tu perds quelque chose, s'agirait-il de ta propre vie, tu ne dois pas le regretter.  
Voilà une vérité profonde, pensa

*l'homme: le non-attachement aux formes extérieures, en effet, est le secret de la vraie liberté. Et il ouvrit la main. L'oiseau s'envola sur la branche, d'où il proféra sa deuxième vérité:*

*- Si on te raconte une absurdité, n'y crois sous aucun prétexte avant d'en avoir eu la preuve !*

*- Très bien, dit l'homme, tu es beaucoup plus sage que ne le laissait prévoir ton minuscule crâne d'oiseau: l'être humain, en effet, est naturellement attiré par le mensonge et l'illusion, nés de sa convoitise ! Mais quelle est donc la troisième vérité ?*

*- C'est, lui répondit le serin qui plaignait désormais dans les hauteurs du ciel, que j'ai dans l'estomac, deux diamants gros chacun comme un de tes poings. Si tu m'avais tué, ta fortune était faite !*

*Fou de rage, l'homme tenta de jeter des pierres au serin. Puis, s'accusant, maudissant sa stupidité, il se mit à pleurer sur son sort.*

*- Imbécile ! s'exclama l'oiseau. Je t'ai dit de ne jamais regretter aucune chose, et tu regrettes déjà de m'avoir libéré ! Je t'ai dit de ne jamais croire une absurdité, et tu m'as cru lorsque j'ai prétendu, moi qui tiens dans la paume de ta main, avoir avalé deux diamants gros comme tes poings ! En raison de ta convoitise et de ton aveuglement, tu ne pourras jamais voler dans le ciel comme moi ! Ni descendre du singe.*

**D**es singes dans un arbre discutaient. Galou, dit l'un d'eux, belli l'homme descendrait de notre belle race. Et moi, ça m'agace. Jamais un singe ne laissera femme et enfants mourir de faim dans le dénuement. La plus chadia des chouadas ne laissera jamais ses enfants dans l'abandon. Elle ne les enverrait pas de dar à maison jusqu'à ce qu'ils ne sachent plus qui les a procréés. Ils sont fous, ces hommes. A-t-on déjà vu un singe ou une guenon entrer tard le soir saouls comme des cochons ? Des chadis s'armer de fusils, de canons et tirer sur tous ceux qui ne sont pas d'accord avec eux, non ! jamais. Un jour, un homme captura un serin. L'oiseau, si petit, qu'il tenait dans la paume de sa main, tenta de négocier sa liberté en ces termes:  
- Qu'attends-tu donc de moi ? dit-il. Je suis si petit, si maigre, je n'ai que la peau sur les os ! Rends-moi la liberté ! En échange, je te dirai trois vérités très utiles.  
- Mais comment pourrai-je savoir si tes vérités sont utiles pour moi ? dit l'homme.  
- C'est très simple, répondit le zozéau fils de zouaouche. Je te dirai la première vérité lorsque je serai encore dans ta main. Je te dirai la seconde lorsque je serai sur la branche de cet arbre; ainsi, tu auras encore le pouvoir de me rattraper si cette vérité ne te convient pas. En-

TLEMCEM

## Transfert en catastrophe du festival international de la musique

**Le Festival international de musique andalouse et musiques anciennes, qui devait se dérouler au sein du nouveau palais de la culture de Mansourah (programme définitif faisant foi, et même Tlemcen FM sera induite en erreur), a dû être transféré en «catastrophe» à la maison de la culture Abdelkader Alloula.**

Allal Bekkai

Et pour cause : la somptueuse bâtisse qui a été inaugurée dernièrement par le président de la République aurait montré prématurément des signes de «carence», des vices de «forme», autrement dit des infiltrations d'eau, suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues il y a trois jours (samedi, dimanche et lundi) sur Tlemcen, selon une source proche de l'APW.

Pourtant, à notre question sur le motif de cette subite délocalisation posée lors du point de presse animé lundi dernier au CIP Rachid Baba Ahmed par M. Rachid Guerbas, commissaire du FIMAMA, ce dernier ne pipera mot sur la vraie raison du changement d'espace, invoquant par une habile entourloupette un besoin (?) d'austérité. «Cette musique élaborée par des gens humbles n'a pas besoin d'un espace vaste». Puis il jettera des fleurs au directeur de la MCT, M. Tahar Aries,

(également directeur provisoire du PCM) qui «gère avec abnégation la maison de la culture et avec qui j'ai tout le plaisir de travailler...». A ce sujet, ce dernier nous dira péremptoirement et avec une certaine réserve : «C'est le ministère de la Culture qui a pris cette décision (et non le comité exécutif chargé de la manifestation «Tlemcen 2011», ndlr)».

Le complexe culturel en question comprend, entre autres, une grande salle de spectacle de 1.000 places, où le président de la République prit place aux côtés de la ministre de la Culture et du wali pour écouter une chorale à l'occasion de son inauguration officielle et qui a servi pour la première fois (au lendemain de son inauguration) de cadre au Festival international de la calligraphie arabe. C'est cette salle baptisée Abdelkrim Dali (dépouillé de son titre) qui devait abriter ledit festival international du 27 avril au 6 mai. Voisine d'une autre nommée Cheikh Larbi Bensari, où

s'est déroulée en primeur et en parallèle, la semaine passée, le Colloque international sur les penseurs illustres de Tlemcen. Réalisé par une armada de 30 entreprises (soit 1.500 ouvriers et artisans) supervisées par le BET Hamdane Omar (maître d'œuvre), artisan de la bibliothèque centrale et de l'auditorium du centre-ville, le coût de ce joyau architectural est estimé à 1.150.000.000 DA (AP initial s'élevant à 250.000.000 DA), plus 280.000.000 DA comme montant des équipements).

Lancé le 2 janvier 2008, le projet a été achevé le 31 mars 2011. Implanté le long de l'axe principal reliant Tlemcen-ville à Mansourah et à 200 m du site historique, ce projet a été de fait orienté vers le grand rond-point autour duquel sont implantés la piscine olympique, une grande mosquée («privée») et le futur centre des études andalouses. A noter que c'est le CTC qui en effectua la réception en tant qu'organisme de contrôle et de suivi technique.

## Santé et sécurité au travail

Khaled Boumediène

L'Institut national de la prévention des risques professionnels organise aujourd'hui (jeudi) une journée de sensibilisation et d'information au niveau de l'entreprise Soitex sous le thème «Système de gestion de la sécurité et la santé au travail: un outil pour une amélioration continue». Ceci à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, qui coïncide chaque année avec le 28 avril.

Les objectifs visés pour cette rencontre, placée sous le haut patronage de M. le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, concerneront, selon les organisateurs, l'an-

tipicipation des changements pour une culture de prévention, l'augmentation de la performance de l'entreprise dans la mise en place des programmes de prévention des risques en santé et sécurité au travail, la limitation des dysfonctionnements en santé et sécurité au travail par la mise en place des organes réglementaires, la participation à l'amélioration des conditions de travail de l'entreprise, l'intégration de la santé et de la sécurité au travail dans la politique et les pratiques de l'entreprise et la formalisation d'une gestion du système de santé et de sécurité au travail.

Plusieurs communications portant sur les «textes réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité», le «sys-

tème de gestion de la SST, les «outils à mettre en place pour une meilleure gestion de la SST», sont inscrites au programme de cette journée qui verra la participation de la Caisse nationale des assurances sociales de Tlemcen (CNASAT), l'Inspection du travail (IT), ainsi que de nombreux directeurs d'entreprises, représentants des travailleurs, membres des commissions d'hygiène et de sécurité (CH) et travailleurs.

A noter que des journées de sensibilisation sont prévues pour la commémoration de cette Journée mondiale sur la santé et la sécurité au travail dans d'autres entreprises, notamment l'aéroport d'Alger, ArcelorMetal (Annaba) et Eniem (Tizi Ouzou).

AÏN TÉMOUCHENT

## Le troisième âge à l'honneur

Belhadri Boualem

De nouveaux pensionnaires s'ajoutent de temps à autre et viennent grossir l'effectif de «Dar El-Ihsan», l'association des personnes âgées, sise rue Sidi Saïd à Aïn Témouchent. Notre bureau a reçu la visite du président, du trésorier et d'un membre, ce mardi après-midi. L'occasion, selon Ikhlef Zenagui, le nouveau locataire à la tête de Dar El-Ihsan, de la célébration de la Journée nationale des personnes âgées du 27 avril, qui sera fêtée sous le sceau de «l'entraide et l'amitié des personnes âgées et des sans-domicile-fixe» (SDF).

Ce cachet est typiquement original et est usité pour raffermir les liens entre elles et se pencher comme il faut sur les nouvelles recrues et celles qui n'ont pas de liens familiaux, estime-t-il. Au début de sa création, l'établissement comprenait 60 personnes âgées qui l'ont fondée. Aujourd'hui, les adhérents sont plus de 200, dont pas moins de 90 se restaurent à Dar El-Ihsan. La priorité, d'après le trésorier, est donnée aux démunis et SDF. Cette année, le choix a porté sur l'organisation d'une excursion à Hammam Boughrara, dit Hassani Saïd, le trésorier. Cette destination de cure et de promenade dans la wilaya de Tlemcen (Maghnia, Chiguer,

Boughrara) est consacrée pour 110 personnes âgées qui n'ont jamais visité ces sites touristiques, selon M. Mankour. Pour la plupart, il s'agit de démunis coupés de liens familiaux et parentaux. Le bureau de Dar El-Ihsan a été reçu par Mme le wali, laquelle, d'après Ikhlef Zenagui, a été très attentive à leurs doléances et à leurs problèmes. Aussi, M. Mankour tient par la même occasion à remercier les bonnes volontés qui ont contribué par leurs gestes bénévoles à d'organiser l'excursion, d'une part, et d'offrir des cadeaux aux nécessiteux, d'autre part. Ils remercient les autorités locales des communes de Aïn Témouchent et Aïn Tolba.

TIARET

## Les agriculteurs se rassurent

El-Houari Dilmi

A la faveur des importantes précipitations de ces derniers jours, les fellahs, inquiets pour leurs récoltes, sont enfin rassurés et ont bon espoir d'une année agricole réussie.

En effet, l'absence de pluie durant tout ce mois d'avril a donné du mouron aux fellahs, surtout ceux

implantés dans la partie méridionale de la wilaya où les terres sont réputées plus chaudes, contrairement à celles du nord comme Rahouia ou Mechraâ Sfa.

Les pluies de ces derniers jours, venues après une prière faite samedi dernier, tombent à point nommé pour laisser espérer une bonne année agricole, la capitale du Sersou s'étant clas-

sée première à l'échelon national durant deux années consécutives. Pour rappel, une superficie de près de trois cent mille hectares avait été emblavée en début de saison, dont une bonne partie est réservée à des spéculations dites «nobles» comme le blé dur ou l'orge, outre les terres du nord de la wilaya réservées à l'intensification céréalière.

MASCARA

## Projet de quatre pôles urbains

Khenouci Mostefa

Devant le phénomène de l'accroissement démographique que connaît la wilaya de Mascara, un grand projet est en cours de lancement pour la réalisation de 4 pôles urbains au niveau des communes de Mascara, Mohammadia, Oued El-Abtal et Matemore, pour lesquels sont impliqués des bureaux d'études et les directeurs de l'exécutif.

Ces projets ont fait l'objet récemment d'une visite officielle du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Noureddine Moussa, lequel avait exprimé sa satisfaction pour le déroulement des travaux de ces nouvelles villes, qui seront dotées de toutes les commodités modernes, équipées de réseaux d'électricité ainsi que de câbles de fibres optiques, moyen efficace et rapide dans la nouvelle technologie de la

communication. Cependant, celle-ci doit être contrôlée, pour son bon fonctionnement, par le SIG (système d'information géographique), qui est capable d'organiser et de présenter des alphanumériques spatialement référencés et de produire des plans et des cartes. Chaque pôle contient des équipements publics, des établissements scolaires, des infrastructures sportives, des lieux de culte et des logements. La commune de Sig avait bénéficié d'un projet de développement relatif à la réalisation, sur une superficie de 80 hectares, d'une extension urbaine qui contiendra des cités et des commerces, alors qu'en matière de transport, la ville des olives a enregistré des travaux de réalisation d'un évitement inscrit dans le cadre du programme de réhabilitation des communes de la wilaya.

SAÏDA

## Destination Alger

Ali Kherbache

Une dizaine de porteurs de projets, notamment de la CNAC, accompagnés de cadres de l'agence, de la DMI et de la direction de la PMI/PME de Saïda, se sont rendus au Salon inversé de la sous-traitance qui se tient au Palais des expositions d'Alger. Pris en charge par la CCI (Chambre de commerce) El-Ogbane, les jeunes et moins jeunes de la délégation ont eu l'occasion de s'entretenir brièvement avec les ministres du Commerce et de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Benbada et M. Benmeradi, qui encouragèrent les futurs et actuels investisseurs de cette frange venus prospecter le salon pour concrétiser leurs projets pour les uns, sinon la sous-traitance pour les autres.

Ils ne cachèrent pas leur enthousiasme à l'idée de la Chambre de commerce d'organiser

de telles sorties pour les porteurs de projets «afin de fouetter et encourager l'investissement local à même de tisser une trame industrielle bienfaitrice», dira M. Didaoui, président de la Chambre de commerce et de l'industrie de Saïda.

Cependant, il a lieu de signaler que la délégation a échappé de justesse à une catastrophe, lorsque le bus qui la transportait a dérapé sur l'autoroute à la hauteur de Blida, sur «un tronçon où eu l'occasion de s'entretenir brièvement avec les sources hospitalières du CHU de Blida, où les blessés, dont deux gravement atteints, ont été soignés. La pluie battante et la chaussée glissante ont été la cause de multitudes accidents sur ce tronçon en l'espace d'une matinée, où le CHU de Blida fut submergé par les urgences. La Protection civile, méritant tous les égards, et le Darak ont apporté toute leur aide et leur soutien à la délégation traumatisée.

SIDI BEL ABBÈS

## Regroupement des anciens du lycée Azza

A Sidi Bel Abbès et dans toute la région, en attendant les lointaines localités et wilayas du pays et à commencer par celles limitrophes, la création officielle de l'Association des anciens élèves du lycée Azza Aek (anciennement Laperrine) a été bien accueillie. Et c'est ce samedi 30 avril qu'aura lieu son premier regroupement suite à l'appel lancé par son bureau exécutif, et ce dans l'enceinte de ce mythique lycée où des générations entières purent accéder au savoir. Ils sont pressés de se retrouver dès 10 heures du matin sur les lieux. Ils décideront eux-mêmes des autres actions tant réclamées.

## Un geste de solidarité

Les organisateurs d'un important geste sportif de solidarité vis-à-vis de M. Morsli Ali, connu sous le surnom de Allilou, de l'ex-ONACO des Berkani, Hmia, Benayed, Megherbi A., Benatou et autres, sont à saluer, nous dit-on à Sidi Bel Abbès, vu que l'idée s'est concrétisée par un grand tournoi footballistique retenu pour samedi prochain au stade des 3 Frères Amrouch, où l'Entente bélabessienne affrontera les blouses noires du barreau local. Et l'USMBA croisera le fer avec l'ex-ONACO, d'où est issu cet ex-défenseur très sobre et d'une gentillesse rappelée ces jours-ci.

Kadiri M.

GUELMA

## Les commerçants se concertent

Menani Mohamed

La salle de conférences du centre des loisirs scientifiques de Guelma a abrité, cette semaine, les travaux d'un conclave sur les «assises du commerce», organisé par la DCP sous le haut patronage du wali de Guelma et en collaboration avec la chambre de commerce et de l'industrie «Mermoura».

La manifestation a connu une affluence composée essentiellement de cadres de la corporation, d'opérateurs économiques locaux et un panel de communicants qui ont conféré sur le thème en

présentant, notamment, les attributs de la régulation commerciale, l'encadrement du commerce extérieur, le contrôle économique ou encore les ressources humaines et la communication.

Ces lectures ont été suivies de travaux en ateliers en vue d'élaborer une plage évasée de recommandations destinées à fructifier les débats aux prochaines assises nationales sur le commerce, qui se tiendront en juin 2011 à Alger.

Dans son allocution inaugurale, le wali de Guelma avait évoqué les efforts consentis par les pouvoirs publics dans la mise en œuvre

des actions portant sur l'organisation et la surveillance du marché inférieur, la protection du consommateur et la préservation de la souveraineté nationale au titre de la coopération et les échanges commerciaux. Au niveau du marché intérieur, il mit l'accent sur les opérations de renforcement des infrastructures commerciales afin de contribuer à la résorption du poids du marché informel, notamment la mobilisation de fonds pour la réhabilitation du marché de gros, des marchés couverts et de proximité dans les grands centres urbains de la wilaya.

MILA

## Vol de deux bus communaux

B. Boussehlah

Des malfaiteurs cagoulés ont dérobé, mercredi aux environs de minuit, deux bus de marque Toyota se trouvant en stationnement au parc de la commune de Aïn Beïda Ahriche. En effet, les malfaiteurs ont ligoté les deux gardiens avant de s'enfuir avec

les deux bus. On apprend de source communale que les deux bus acquis dans le cadre de l'opération de solidarité venaient d'être mis récemment en circulation au profit de la population scolarisée des agglomérations environnantes.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie locale afin d'identifier les malfaiteurs.

SKIKDA

## Simulation d'une pollution marine

A. Boudrouma

En prévision d'un important exercice de simulation d'une opération de lutte contre une pollution marine par les hydrocarbures, qui devrait avoir lieu le 10 mai 2011, le comité «Tel Bahr» a tenu sa première réunion avant-hier, au siège de la wilaya de Skikda, sous la présidence du wali, M. Mohamed Bouderbali.

Il s'agissait de s'assurer de toutes les conditions requises pour la réussite de cette simulation qui entre dans le cadre de la protection du milieu marin contre tout risque de pollution majeure constitué par les hydrocarbures, pouvant survenir en raison notamment du trafic maritime marqué par un mouvement incessant de navires de transport d'hydrocarbures, le long des côtes de Skikda.

A ce titre, le Commandement de la façade maritime Est du service National des

gardes-côtes a élaboré un plan d'action articulé autour de l'hypothèse d'une pollution découlant du déversement en mer d'hydrocarbures par une fissuration de la coque d'un pétrolier en cours de chargement après avoir été heurté par un autre navire. Incident suivi par la chute en mer de plusieurs marins sous l'effet du choc et faisant partie de l'équipage du pétrolier endommagé.

Face à la gravité de la situation, le plan d'urgence antipollution Tel Bahr est déclenché avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour faire face à la catastrophe.

On note à cet effet l'implication de moyens hélicoptères et, première du genre, d'avions de reconnaissance. Tout un arsenal mis en place pour secourir en premier lieu les marins et endiguer rapidement la progression des nappes de pétrole par le déploiement de barrages flottants qui

permettront le pompage des quantités déversées en mer. Les autorités locales sont d'ailleurs confortées dans leur appréhension des risques réels auxquels est confronté le littoral de Skikda et sa région. On a évoqué, dans la foulée, les événements qui ont marqué la dernière décennie où de nombreux bateaux ont échoué faisant craindre le pire en raison de la présence dans leurs soutes d'importantes quantités de fuel qui ont été fort heureusement récupérées à temps. Par la suite, les différentes phases du déroulement de l'exercice ont été passées en revue ainsi que les missions imparties à chaque module.

D'autres réunions sont prévues pour peaufiner le prochain simulacre auquel toute l'attention a été accordée pour en faire une réussite et mettre en pratique l'expérience capitalisée à l'actif de tous les intervenants dans le cadre du plan Tel Bahr.

ANNABA

## Plaidoyer pour un marché de gros

Les participants aux assises de wilaya du secteur du commerce, tenues mardi à l'université de Annaba, ont appelé à «hâter» la création, dans cette ville, d'un marché de gros des fruits et légumes. Le coût prévisionnel des travaux de réalisation de cette structure, devant remplacer le Marché d'intérêt national (MIN) d'El Bouni qui souffre actuellement d'une détérioration des conditions d'hygiène et de travail, est estimé à quelque 600 millions de dinars. Cette infrastructure, une fois réceptionnée, permettra de «mieux répondre aux besoins des opérateurs concer-

nés», a-t-on indiqué. D'autres propositions ont été émises lors de cette rencontre, sur la base d'un diagnostic du secteur du commerce reposant, notamment, sur le recensement du potentiel existant et sur les contraintes rencontrées par les opérateurs du domaine. L'éradication du commerce informel, la régularisation de la situation des vendeurs illicites et l'informatisation du registre de commerce figurent parmi les propositions émises au cours des travaux de ces assises.

Les participants à cette rencontre ont plaidé également pour «la nécessité de trouver de

nouveaux mécanismes susceptibles de promouvoir et de contrôler les activités commerciales». Ces assises de wilaya, qui ont traité de la régulation du commerce, du commerce extérieur, du contrôle économique ainsi que des ressources humaines et de la communication, interviennent en prévision des assises régionales et nationales prévues respectivement en mai et juillet prochains à Batna et Alger, ont indiqué des participants. La wilaya d'Annaba compte quelque 1.800 commerçants illicites et 31.000 actifs dans le respect de la loi, selon des statistiques officielles.

BEJAIA

## Les fermetures de routes prennent de l'ampleur

La contestation sociale, s'exprimant par le recours à la fermeture ou à l'obstruction des axes routiers dans la wilaya de Bejaia, a pris des «proportions alarmantes», a déploré, mardi, le wali, qui en appelle à la raison et à une plus grande implication des élus locaux pour contenir le phénomène. Soulignant que ce phénomène a des conséquences «désastreuses» pour l'économie et le développement de la région, le wali, qui intervenait à l'occasion de la présentation annuelle de l'état de la wilaya devant l'APW, a révélé que, durant le premier trimestre de l'année en cours, les routes ont subi des fermetures «durant 69 jours», marquant un «pic en mars avec 28

jours de coupures». «Ce qui n'a pas manqué d'avoir des incidences majeures sur l'économie locale et l'activité des entreprises», a-t-il souligné. «Beaucoup d'unités ont émis le vœu de se délocaliser et projettent sérieusement de passer à l'acte», a-t-il averti, évoquant précisément le cas d'un détenteur d'un titre d'exploitation minière, qui a fini par se «décourager et aller s'installer dans la wilaya de Saïda». «Le cas vaut aussi pour une grande unité industrielle aux capitaux mixtes, qui a pris la décision de se délocaliser mais qui a été dissuadée par les pouvoirs publics», a-t-il ajouté.

«Pour un oui, pour un non, on ferme un axe routier ou une voie de cir-

culcation, ce n'est pas normal», s'est-t-il offusqué, relevant que dans beaucoup de cas, les revendications soulevées ne dépendent pas dans leur résolution des collectivités locales, citant, dans ce cas précis, l'exemple des travailleurs de certaines unités de production, qui y recourent à cause de «retards dans le versement de leur salaire».

Ce phénomène, qui s'exacerbe de plus en plus, a déjà soulevé l'indignation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Soummam, dont les adhérents paient les frais quotidiennement. Des camionneurs sont pris à chaque fois au dépourvu ainsi que les autorités du port qui ont déjà perdu quelques clients.

BOUMERDÈS

## La «série policière» a commencé

K. R.

Dans le but de meubler les soirées ramadanesques des téléspectateurs, la télévision nationale a programmé une série policière de 10 épisodes de 45 minutes chacun. Les préparatifs de la réalisation de ces séries vont bon train, selon le scénariste et réalisateur Omar Chouchane qui assure actuellement dans la wilaya de Boumerdès ce tournage des séquences à travers les

localités de Boumerdès, Corso et Bordj Menaïel. Selon ce dernier, l'idée du scénario est puisée de certaines histoires vécues et dont les acteurs qui tiendront les rôles principaux sont très connus sur la scène du cinéma et du théâtre algérien, à l'image de Ahcène Azani, Fouzi Baït, Farid Akrim, Hakim Seloum, Mustapha Taribiete.

Par ailleurs, pour les besoins techniques de certaines séquences, les services de la sûreté de wilaya ont été mis à contribution pour

assurer le parfait tournage de cette série télévisée. Selon les prévisions du tournage, il est prévu au moins 2 mois de travail sur le terrain avant les dernières retouches techniques et le montage effectif des séries. Une quarantaine d'acteurs ont été sélectionnés durant le casting pour assurer la couverture de tous les rôles dans le scénario.

Enfin, il faut savoir que toutes les conditions sont réunies pour le bon déroulement du tournage.

TIPASA

## La fraise en fête

Le coup d'envoi de la troisième édition de la fête de la fraise a été donné mardi au siège de la

Chambre de l'agriculture (CAW) de la wilaya de Tipasa. Une vingtaine de producteurs venus des communes de Douaouda, Koléa, Fouka, Bou Ismail, Attatba et Chaiba exposent une variété de leurs produits dont les meilleurs seront primés à l'issue d'un concours du meilleur producteur qui sanctionnera cette manifestation. Selon le secrétaire général de la chambre M. Abdelmoumene Benzehra, les producteurs de la wilaya de Tipasa, qui maîtrisent parfaitement la culture de la fraise, cultivent onze variétés qui ont fait leurs preuves chez nous, à savoir la Camarosa, la Nayad, la Toudla, la Festival, la Ventaria, la Viva, l'Amiga, la Fortuna, la Ciba, la Carmela et enfin la Camela.

La superficie consacrée à cette spéculation, surtout dans la partie est de la wilaya, est de 250 ha (en constante augmentation) avec un rendement de 250

à 300 q à l'hectare, selon M. Benzehra.

Les variétés cultivées à ce jour en Algérie, qui sont hybrides, donnent de très bons résultats et le seul problème auquel sont confrontés aujourd'hui les agriculteurs est qu'ils restent tributaires de l'importation des plants qui sont ramenés d'Espagne, d'Italie et d'Égypte alors que certains producteurs sont en mesure de les produire chez nous, selon la même source. En dépit du coup financier élevé de cette culture, cinq millions de dinars à l'hectare, et de la fragilité du produit, le développement de la culture de la fraise est en expansion dans la wilaya avec son introduction récente dans la commune de Nador. L'autre avantage de cette production agricole est son prix de vente qui demeure élevé, ce qui explique l'engouement des agriculteurs pour cette spéculation qui utilise une main-d'oeuvre pratiquement tout au long de l'année et en période de récolte. Il existe, à ce jour, dans

la wilaya près d'une centaine de producteurs depuis son introduction dans les années 1980 où elle était cultivée en plein champ, un mode de culture abandonné au profit de la serre plus rentable en matière de rendement et de disponibilité du fruit sur le marché.

Les organisateurs de cette manifestation mettront à profit la présence des producteurs pour aborder la question des maladies qui touchent la fraise, en particulier celle dite de «la pourriture grise» et son principal prédateur qu'est le «Tryps», un insecte ravageur de cette culture qui se développe en raison de la faiblesse de l'aération de la serre qui reste souvent fermée pour développer la croissance. Les problèmes d'assolement et de pratique de la rotation des cultures sont les autres difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs qui bénéficieront de séances de vulgarisation animées par les spécialistes des instituts agricoles invités à l'occasion.

## L'Université se tourne vers l'industrie mécanique

**Les participants au forum «Université Mentouri de Constantine-Industrie mécanique», organisé hier à l'auditorium Mohamed-Seddik Benyahia et consacré à la formation et à l'emploi à la lumière du développement de l'industrie mécanique dans la wilaya, sont parvenus à la conclusion qu'il faut réadapter la formation universitaire aux besoins de l'industrie.**

A. Mallem

Intervenant dans les débats, Mme Hobar, vice-recteur chargée des relations extérieures, de la coopération, de l'animation, de la communication et des manifestations scientifiques, a expliqué «qu'il ne faut pas former pour former. L'enseignant universitaire doit établir des programmes en fonction des besoins de l'industrie et en faisant participer à leur élaboration les recruteurs potentiels. Il faut donc réadapter les programmes de formation pour répondre pleinement aux besoins de l'industrie, surtout que Constantine a la chance d'être un pôle d'excellence dans l'industrie mécanique. Et c'est le moment ou jamais de saisir cette chance». L'intervenante a appelé les enseignants pour réadapter l'enseignement qu'ils dispensent, en estimant «que celui-ci est trop académique. Les sciences de l'ingénieur ce n'est pas de l'académisme mais du professionnel !», a conclu Mme Hobar.

Cette question de l'inadéquation entre la formation universitaire et les besoins des entreprises du secteur de la mécanique a été soulevée par M. Aïssaoui, directeur de l'Institut de développement et engineering (IDE) de l'ENMTP Aïn-Smara. L'orateur dira qu'il existe de grands écarts entre la formation reçue par les jeunes à l'Université ou dans les centres de formation et les besoins de l'industrie mécanique. «Il faut donc combler cette lacune par une formation spécifique que l'entreprise de la mécanique

peut donner dans ses centres, a-t-il dit. Si l'écart n'est pas grand et se situe au niveau des connaissances dispensées à l'Université, c'est cette dernière qui doit intervenir pour réadapter ses programmes de formation».

Sur la question de l'emploi, le directeur de la Bourse de la sous-traitance de l'Est, M. Bourkab, a mis en exergue les possibilités immenses en matière d'emploi offertes par le secteur de la sous-traitance. Selon lui, à travers la sous-traitance, on peut créer des milliers d'emplois, car des centaines de milliers de pièces entrant dans la fabrication des engins mécaniques peuvent être fabriquées en Algérie dans des petites unités de sous-traitance». Cela contribuera à régler le problème du chômage et d'économiser beaucoup d'argent à l'Algérie», a-t-il souligné.

Dans l'exposé préliminaire sur l'état des lieux du secteur de la mécanique dans la wilaya de Constantine, le directeur de la PME et de la promotion de l'investissement, M. Achouri, a relevé que six complexes emploient 4200 salariés, en indiquant que la part du secteur privé dans cette branche demeure dérisoire. Abordant les perspectives d'avenir dans ce secteur, l'exposant a cité l'annonce récente par les autorités de consacrer 44 milliards de dinars au développement de certains complexes de l'industrie mécanique dans les pôles de Sidi-Bel-Abbès, Constantine, Tiaret, Alger et Annaba, et ce, afin de booster ce créneau d'activité.

## La gendarmerie se déploie à Djebel Ouahch



À partir d'aujourd'hui et pour tous les week-ends à venir, les éléments de la Gendarmerie nationale seront déployés dans la forêt de Djebel Ouahche, et ce, à l'effet de la sécuriser et permettre aux citoyens d'y faire des virées et des promenades en toute quiétude. Cette sécurité sera assurée grâce à une forte présence des éléments de la gendarmerie chaque fin de semaine, mais le sera également les autres jours par un dispositif allégé. Il sera question d'un dispositif mixte qui sera composé d'éléments des unités du commandement territorial et de ceux des unités d'intervention qui feront des patrouilles pour une meilleure sécurité des visiteurs. Selon le chef du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le commandant Serhoud, cet espace de détente et de loisirs retrouvera cette vocation pre-

mière qui a beaucoup manqué aux Constantinois ces derniers temps. Et le commandant de préciser que, «dorénavant, cette forêt sera sécurisée au moyen d'un important dispositif qui sera mis en place, à l'instar de ce qui existe déjà au niveau de la forêt d'El Méridj, tout aussi prisée. Selon l'officier supérieur de la gendarmerie, il s'agit d'un programme visant à rendre la quiétude aux citoyens et aux familles au cours de leurs sorties. Le programme a été élaboré en concertation et en coopération avec les autorités locales de la wilaya. Et M. Serhoud de promettre un niveau de sécurité tel que «le citoyen pourra se sentir chez lui et mieux encore», et d'inviter les Constantinois à se diriger massivement dès aujourd'hui à la forêt de Djebel Ouahch et vaincre leur crainte concernant la fréquentation de ce lieu.

A. E. A.

### Inondations

Indépendamment des sérieux dégâts et même des effondrements entiers ou partiels de vieilles bâtisses, les chutes de pluie incessantes ont, comme d'habitude, inondé de nombreux ponts et rues dont les avaloirs étaient obstrués. Même le pont suspendu de Sidi M'cid, pourtant équipé d'avaloirs qui déversent les eaux directement dans les profondes gorges du Rummel, et à la surprise générale, n'a pas échappé à l'inondation. Tout le tablier du pont était inondé et le passage fréquent des voitures aspergeait les piétons circulant sur les trottoirs métalliques. Aucune possibilité d'échapper à cette véritable douche. A tel point d'ailleurs que des automobilistes ayant constaté les dégâts ont ralenti considérablement pour permettre aux gens de circuler.

### Messaoud Boudjeriou revient

Depuis hier mercredi, le secrétaire local de l'organisation des anciens Moudjahidine et l'association «Jil Novembre 54», avec la participation de la wilaya de Constantine, commémorent le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du héros constantinois de la Révolution armée, Messaoud Boudjeriou. A cet effet, deux conférences étaient prévues hier. La première porte sur le soulèvement de la Révolution armée et la seconde concerne Messaoud Boudjeriou et son activité révolutionnaire dans le «Fida» à Constantine. Aujourd'hui jeudi, une délégation d'officiels se rendra au cimetière des Chouhada sur la route de Aïn Smara pour la lecture de la Fatiha et le dépôt de gerbes de fleurs.

### Les examens de fin d'année à la radio

Le prochain forum de «Cirta FM» organisé par la radio régionale, qui aura lieu dimanche premier mai, sera consacré aux préparatifs des examens de fin d'année scolaire, indique un communiqué de la radio. Le thème de cette rencontre-débat est «Préparatifs de la direction de l'éducation nationale de la wilaya, pour la bonne réussite des examens de fin d'année scolaire, modalité et programme d'accueil des candidats et perspectives de la prochaine rentrée 2011/ 2012». Les débats débiteront à 10 heures 30 au siège de la radio.

### Une décharge à ciel ouvert

C'est encore une décharge à ciel ouvert qui vient d'être créée à la sortie de la cité Sissaoui, juste avant le grand chantier de l'échangeur de la future autoroute. Selon les riverains, ce sont les innombrables vendeurs ambulants qui stationnent tout le long de la chaussée qui jettent n'importe où les déchets de leurs légumes. «Nous supportons une odeur de pourri, car tous ces déchets existent depuis des semaines, sans qu'il y ait le moindre enlèvement, et ce, malgré nos protestations auprès du secteur urbain», soutiennent nos interlocuteurs. Hier encore, disent-ils, «nous avons fait une autre démarche pour que les services de la voirie se rendent sur les lieux, car la situation devient difficile», est-il encore soutenu.

A. C.

## Treize familles sinistrées demandent leur relogement

A. El Abci

Treize familles, totalisant une cinquantaine de membres, victimes d'un effondrement de leur maison située à la rue Cirta numéro 04, dans le quartier de la vieille ville de Souika inférieure près de Bab El Djabia, ont observé, hier matin, un sit-in devant le cabinet du wali, pour demander d'être relogées. Ces dernières demandent à être hébergées, même si c'est à titre provisoire, dans une école ou toute autre structure, disent-elles. Selon leur dire, «la bâtisse, qui s'est effondrée lundi aux environs de six heures du matin, comporte deux étages. L'une de ses façades latérales s'est complètement écroulée à la suite des fortes pluies, avec également l'effondrement des escaliers qui donnent accès aux étages supérieurs».

Selon les familles, «nous sommes actuellement, par ces temps de froid et de pluie qui continue à tomber, hébergés sous une tente dressée à proximité de la maison». Et de poursuivre que les grosses pluies de ces derniers jours ont été en

quelque sorte les intempéries de trop, qui ont fait que des pans entiers de la bâtisse se sont effondrés. Ainsi, il n'y a pas eu de perte humaine, mais seulement des blessés légers mais beaucoup de frayeurs et des dégâts, soulignent-ils encore. En effet, et toujours selon nos interlocuteurs, l'écroulement en question, qui a été accompagné de grands bruits sourds, n'a pas été sans provoquer crainte et effroi parmi les locataires, et particulièrement parmi les enfants qui ne cessaient de pleurer. Ils disent que «lors des intempéries du mois de novembre dernier, les premières alertes ont été de petites fissures dans les murs, auxquelles en vérité nous n'avons pas accordé de l'importance. Mais elles étaient, en fait, annonciatrices d'un danger plus grand».

En fin de matinée, selon les protestataires et en l'absence du wali, une délégation des sinistrés a été reçue par le chef de cabinet qui leur a demandé de patienter encore, en l'absence d'une possibilité d'un relogement immédiat, les assurant que leur cas sera pris en charge dès que cela sera possible.

## 20 ans de prison pour appartenance à groupe armé

Yacine M.

Un autre accusé a été jugé et condamné hier à vingt ans de prison ferme dans l'affaire de l'attentat à la bombe qui a tué un policier en faction au niveau du rond-point de Daksi, un certain 27 avril 2007 (pour précision, quatre terroristes impliqués dans cet attentat ont été abattus lors d'accrochages avec les services de sécurité, un autre complice a été arrêté précédemment et condamné dans la même affaire, alors qu'un deuxième se constituera prisonnier et bénéficiera de la loi sur la concorde civile).

L'accusé C.A., âgé de 45 ans, qui a comparu hier devant le tribunal criminel de Constantine, devait répondre des lourds chefs d'inculpation retenus contre lui, en l'occurrence «adhésion à un groupe terroriste, fabrication de bombes artisanales, homicide volontaire, destruction de biens privés et publics à l'aide d'un engin explosif».

Devant les juges, C.A. a reconnu qu'il a rejoint les groupes terroristes en 1994. Mais il niera toute participation dans l'attentat à l'explosif de Daksi ou autres attaques

meurtrières. Selon ses déclarations, c'est un Emir, identifié par les initiales B. T., du reste abattu lors d'un accrochage du côté de Djebel El Ouahche, qui a déposé la bombe au rond-point de Daksi. Le représentant du ministère public axera son réquisitoire sur les témoignages des complices de l'accusé qui avaient, à plusieurs reprises, cité son nom parmi les terroristes ayant participé à l'attentat à la bombe de la cité Daksi en 2007. «Sa participation à l'attentat à la bombe au niveau du rond-point de Daksi ne pose aucun doute, il a tué un policier qui laisse un orphelin et une veuve», martèlera-t-il, avant de réclamer «la peine capitale contre l'accusé».

Pour sa part, la défense de l'accusé se limitera à demander les circonstances atténuantes et la requalification de l'accusation en la réduisant seulement à «l'adhésion à un groupe terroriste». Après les délibérations, le tribunal criminel le reconnaîtra coupable d'adhésion à un groupe terroriste, l'innocentant ainsi de tous les autres chefs d'inculpation et le condamnera à 20 ans de prison ferme.

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

24 jourada el aouel 1432				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h10	12h31	16h17	19h21	20h48



# APARTEMENTS

■ Vds F5 vide Protin 4ème étage - Tél: 0550.59.01.57

■ A vendre F3 72 m<sup>2</sup> 6ème étg. à Hai Yasminie prix 500 U + à louer M.M. 400 m<sup>2</sup> R+1, 2 façades sur Bd commercial, prix 20 U/mois à Sidi Chahmi + Vds terrains côté Canastel 180 m<sup>2</sup> et 160 m<sup>2</sup> prix 3,7 U/m<sup>2</sup> - 0669.36.10.48 - 0550.46.12.03

■ TLEMCEM - IMAMA: Vds F5, 154 m<sup>2</sup>, acté 4ème étage avec réservoir 2.000 L, à proximité de la 11<sup>ème</sup> Mansourah et en face du café Salhine - Tél: 0666.75.78.15 - P.O.: 980 U

■ TLEMCEM: A louer F4 meublé avec toutes commodités (Clim. + chauffage + chauffe-eau) Bd Imama - Tél: 0777.64.36.33

■ Vends Appartement F4, 1er étage - Rond-point Dar El Beida Cité Jourdain - ORAN - Tél: 041.46.14.86 et 0770.12.06.01

■ Vends F3 USTO/HLM - Acté - 84 m<sup>2</sup>, 4ème et dernier étage, ensoleillé, non voisinage. P.D. 780 U - Tél: 0775.23.73.19

■ Vends ou loue bel appartement F3, 4ème étage à Cité Petit, Cité Hosn El Jwar. Toutes commodités: interphone, bloc fermé, parc V... etc. - N° 0559.29.26.87 - Intermédiaire s'abstenir S.V.P.

■ Vends Appartement F6-139 m<sup>2</sup> - très spacieux. Gd standing, refait à neuf, centre-ville ORAN, 3ème et dernier étage avec grande terrasse, très ensoleillé - Eau H24 + citerne, parabole, Clim, Télé + Internet ( Prix après visite ) - Tél: 0776.49.77.52

■ A vendre 2 pièces cuisine (Acté) 1er étage, 2 façades, à MERIS-EL-KEBIR - Refait à neuf (dalle de sol, peinture) et échange contre 2 Pcs cuisine à ORAN - Tél: 0775.02.83.32 - 0668.27.33.75

■ Appartement F3 - 62,52 m<sup>2</sup> - 3ème étage - 15, Bd Ahmed Zabana - Plateau - ORAN - Tél: 0550.37.44.49

■ Vends appartement F3 + hall, une grande cuisine - tout équipé + la Clim. Refait à neuf (style espagnol). 1er étage, 3 façades, dans un immeuble de 2 étages, ensoleillé, bon voisinage, bien situé - convient aussi pour Prof. Superficie 90 m<sup>2</sup> - situé à Point du Jour - Oran - Tél: 0554.56.37.14

■ A vendre F2 refait à neuf. 50 m<sup>2</sup> + hall, 5ème étage et dernier. Akid Lotfi. Prix 630 millions - Tél: 0793.38.24.40

■ Vds Apt 2 P.C. 1er étage Av. Emir Khaled, Ekmühl. ORAN - 0793.63.64.98

■ BENI-SAF: Vends appartement F3, 3ème étage vue forêt - mer direct - Tél: 0661.38.13.86

■ Loue Apparts F2 et F3 avec ou sans meubles, gd standing, garage, vue sur mer, à Cap Falcon (Ain El Turck - ORAN), possibilité location courte durée et réservation pour l'été. + F3, 1er étage à Maraval (Oran), convient pour profession libérale ou habitation - Tél. 041.26.52.15 - 0773.84.67.39

■ Vends F2 rez-de-chaussée - entrée individuelle - bien aménagée pour habitation et pour local commercial ou profession libérale - double façade - Acté - libre - centre-ville - Plateau Bd Marceau (Oran) - Tél: 0771.45.64.21

■ Vends appartement F3 de luxe. Sup. 130 m<sup>2</sup>, refait à neuf. Acté - à 100 m du Marché de Boulangers. Curieux et Intermédiaire s'abstenir. Visite sur RDV. Convient pour profession libérale, médecin... Prix après visite S.V.P. - Tél: 0778.50.67.46

■ A AKID LOTFI vend 5 étages, F4, 1er étage dans 1 immeuble de 5 étages, deux façades ensoleillées, dont l'une donnant au Bd des Palmiers - Tél: 0552.58.19.74

■ A vendre Appartement F3, 74 m<sup>2</sup>, 4ème étage, double façade avec balcon, à Oran-centre (Place des Victoires) - Acté et libre - Tél: 0553.35.89.16

■ A vendre F4 super Stand. 124 m<sup>2</sup>, 3ème étg. Rue Larbi Ben M'hidi, 4 Pcs, Gde cuisine, SDB, WC + un couloir de 9 mètres qui sépare les pièces, avec 2 Gds balcons un qui donne sur le Bd. Prix Off. 965 U. Prix Dem. 1 Milliard 100 - Contacter le 0771.38.07.74

■ A vendre F3 / Acté. 2ème étage (double façade) 80 m<sup>2</sup>. HAI ZITOUNE - Tél: 0774.74.14.75

■ TLEMCEM - Loue Appartement F4 haut de ville, spacieux, très bien situé derrière la Société Générale Bab Wahran. Convient pour société étrangère. Curieux s'abstenir - Tél: 0554.04.50.27

■ Particulier loue à Oran Appartement standing, 200 m<sup>2</sup> avec garage, meublé - ttes commodités - pour Société à l'année - Loue studio meublé à la semaine - Tél: 0771.73.28.25 et 0554.55.71.15

■ A vendre Appartement F2 bien aménagé en F3 (Refait à neuf) au RDC avec 1 petit jardin, dans un immeuble de 2 étages à Seddikia, vue sur Sheraton, Oran - Contacter: 0560.34.58.16 - 0771.57.37.21 - 0560.34.56.86

■ A vendre à Akid Lotfi (Oran-Est), bel Appartement F4, acté, 4ème étage, refait à neuf, toutes commodités, téléphone, eau H24, citerne 2000 L. Très propre, calme, parc auto gardé. Très bon voisinage - Tél: 0552.92.02.78

■ A vendre F3 et un F4, double façade à Akid Lotfi, Cité El-Chrouk et au Houch de 400 m<sup>2</sup> à Delmonte - Tél: 0771.94.62.46 ou 0777.09.85.34

■ A vendre Appartement F4 refait à neuf, bien aménagé (3 pièces, 1 salon, SDB, WC, couloir, un grand hall, cuisine équipée + climatiseur, chauff-bain, citerne 2000 L) situé à Cité Benboualid, 2ème étage Arzew - Veuillez me contacter au: 0773.67.64.06

■ Vends ou échange (Reprise) appartement F4, 1er étage, acté, belle cité fermée, parking à l'intérieur, 3 façades, Hai Es-Sahab + local 21 m<sup>2</sup> + extension 20 m<sup>2</sup> bâti Hai Es-Sahab centre ville à Oran - Tél: 0772.20.59.58 - 0795.99.36.34

■ ORAN - Seddikia - A vendre F3 de 80 m<sup>2</sup>, 3e étage Bât. Vert en face la CNEP, vue jardin, calme et libre de suite - Tél: 0665.97.91.40

■ Vends F6, grand standing, 02 cours + 01 garage, Cité CNEP KARIMA - Tél: 0550.28.13.01

■ Vends F3, Bien fini, 2e étage, cité Lobet 150 Logis Castors - Tél: 0661.21.21.17

■ A vendre appartement F3 acté, rond-point El Bahia (près du lycée Hai Zitoune), ensoleillé. Entrée Bloc indépendante. Parking. Pas de vis-à-vis - Tél: 0773.99.40.72

■ SIDI BEL-ABBES: Loue F3 meublé pour courte durée, bien situé en plein centre-ville, avec toutes commodités - Tél: 0553.09.33.88

■ A.V. Duplex F6 de 3 Niv. au 2ème étage sur Bd de Bir El Djir, 200 m<sup>2</sup> dans un immeuble de 4 propriétaires à très bon prix, 5 Ch. + 1 Sal. + Cuis. + cour + 2 SDB + 100 m<sup>2</sup> de terrasse, sans vis-à-vis, avec parking. Bon voisinage - Tél: 0777.23.99.51 - Surface habitable 200 m<sup>2</sup>

■ Vends F3 Bloc T. 5ème étage (Cité 290 Logements) et local 30 m<sup>2</sup> bloc B2 N° 3 en face lycée à Hai Akid Lotfi - ORAN - Appeler 0661.29.27.77

■ A vendre appartement F3 Acté. Sup. 73 m<sup>2</sup>. 7ème étage Cité Grande Terre, Hai Dar El Baïda - 0794.54.85.82

■ A louer appartement 03 pièces + hall - 70 m<sup>2</sup> - 01 étage, 02 façades - usage bureau (Place Hoche) centre-ville ORAN - Tél: 0554.30.94.98

■ A louer F3 au RDC + 2 cours face consulat de France mitoyen UPS, pour Société, Profession libérale - Tél: 0550.94.57.26

■ Loue/F4 Duplex Hai Yasminie 1er/2ème (2,5 U) F4 Duplex Bd Maata 1er/2ème (4 U) - F4 meublé Yaghmoracène 4ème (4 U) - F5 rue Larbi Ben M'hidi 2ème (4 U) - Villa R+1 / 104 m<sup>2</sup> (F3 + lavage des voitures) à St-Pierre (7 U) - AG. \*ABDALLAH\* - 44 Cavagnac - 041.33.56.40 / 0770.40.87.48

■ AG. EL-RAHMANE - Tél: 0793.41.66.40 - Fixe: 041.32.42.37 - 041.35.11.36 - A.V.: F3 entrée individuelle Route du Bus 6 Choupoint - M. Maître luxueuse. Echange grand Stand. Studio 1er étage meublé Bd Front de Mer avec F2 au bord de la mer Corniche.

■ AG. EL-RAHMANE - Tél: 0793.41.66.40 - Fixe: 041.32.42.37 - 041.35.11.36 - A.V.: F2 RDC Avenue Jules Ferry entrée individuelle luxe. Studio F1 + F3, 4ème étg. Cité les Glycines Maraval. Prix 560. Luxe + F3, 1er étg. proximité ANIK + F3, 3ème étg. Saint Antoine + F3, 2ème étg. Bd Maata grand standing.

■ ORAN. Loue bel F3 RDC (Usage Bur. - Habitation) - Loue bel F4, 1er étage (Usage Bur. - Habitation) - Loue bel F5, 2ème étage (Usage Bur. - Habitation) - Loue belle villa R+1 + garage + jardin. T.B. prix - N° Tél: 0796.55.79.30 - Sur Gd Bd

■ Vends Appartement F5, 120 m<sup>2</sup>, 2ème étage Rue Emir AEK. Acté. 2 entrées indépendantes - Convient cabinet + habitation - Tél: 0551.505.529

■ A vendre Studio - RDC - entrée individuelle, 1 P. + soupenie + cuisine + douche + WC + cour - à Carthage - N° T. 0661.22.53.35

■ S.B.A. - Echange F5 haut standing. Acté. 110 m<sup>2</sup>, 3 façades, bien situé - contre Maison de Maître à SIDI BELABBES - Tél: 0554.59.33.91

■ Vends Appartement F4 - Acté - 4ème étage à la Rue Lamartine, centre-ville, à côté marché Michélet - Contacter-moi N° T. 0661.22.53.35

■ Loue F4. C. SB. Balcon. Placards. Dalle de sol entièrement refait - chauffe-bain, chauffage, vue sur mer, ensoleillé, 5ème étage Ascenseur, Cité J. d'Arc, Gambetta - ORAN - Interm. s'abst. - Prix 25.000 DA/mois. Avance 1 an - Tél: 0662.70.51.38

■ A vendre Appartement F3, Acté + livret foncier. RDC, 3 façades, toutes commodités, Maraval, quartier calme, résidentiel. Conv. Prof. Lib. Burx ou habitation - Curieux s'abst. - Tél: 0790.51.10.78

■ A 50 m Plage Petit Port - W. MOSTA: Vends ou Echange contre Appart ORAN: Maison 80 m<sup>2</sup>, 3 façades. Bel endroit sécurisé. 3 Pcs + cour - Tél: 0795.17.08.41

■ Vends Appartement acté, quartier résidentiel calme à Trouville - Ain El Turck - ORAN, côté mer. 1 salon, 2 Ch., cuisine, SDB, Toil. Sup. 150 m<sup>2</sup>. Bâti 90 m<sup>2</sup>. L'Appart peut être l'objet de rénovation. Prix 900 U - Sans intermédiaire - Tél: 0669.79.44.06

■ Vends F4 aménagé en F5 acté avec réservoir 03 Pcs, 02 Mag., avec sanitaire, cuisine, une cave refaite à neuf, rez-de-chaussée - Stade la Radieuse, Cité les Oliviers - Tél: 0795.60.21.27

■ Vente appartement luxe F3 au 3ème étage Cité les Amandiers - toutes commodités - Climat + Chauff. + chauffe-bain + ... - Tél: 0663.53.39.95

■ A vendre Appartement F3, 2ème étage, propre, très bon prix et exceptionnel - Hai Seddikia ORAN - Tél: 0553.42.50.93

■ A vendre F2 aménagé en F3, 5e C.V. (peinture - plomberie - faïence refaite) 2 G. balcons - très ensoleillé - 58 m<sup>2</sup> - endroit calme. Prix demandé 600 U - Libre dans l'im-médiat - Tél: 0796.44.97.01

■ Vends joi F4 à Saint Hubert. 1er étage. Acté. Endroit calme et sécurisé - P.O.: 760 - P.D.: 770 - Tél. 0771.23.85.91

■ A louer 1 Appartement refait à neuf, meublé, vue sur la mer F4 + terrasse, parking surveillé, 6ème étage double ascenseur, endroit calme. Cité Jean La Fontaine. Gambetta ORAN - Tél. 041.53.28.66 - 0694.86.19.26

■ MOSTAGANEM: Vends appartement 60 m<sup>2</sup>, F2 modifié en F3, très beau quartier, vue sur mer. 8ème étage - Tél: 0550.42.61.33

■ Vends F5 à USTO HLM, 1er étage, 3 façades, refait à neuf. Acté et libre de suite - Tél. 0661.21.13.37

■ Vends bel appartement F03, cuisine, à Cité Mimosas Bt. D1 N° 05, 2ème étage - ensoleillé, double façade - visite à partir de 13 h 00 - Contacter: 0664.33.72.02

■ Vends très bel appartement F3, RDC surélévée USTO HLM à 100 clinic Benmansour / Tribunal USTO - Appeler 0559.04.19.76 - 0771.17.86.03 pour visite

■ Vends F3, 1er étage, 2 façades, cité clôturée de 30 logements, rond-point des Castors, appartement totalement payé. Acte non encore établi - Intérêts - Tél: 0777.10.40.18 - 041.45.16.94

■ A vendre Appartement F3, 90 m<sup>2</sup>, 2 façades, 1er étage, 2 parkings, refait à neuf 100%. USTO HLM en face clinique Benmansour. Prix après visite. Libre de suite - Tél: 0551.77.55.86

■ Cause départ: Vends F3, 3ème étage, situé à la Rue Larmatine angle Front de Mer, très ensoleillé, entièrement rénové, dalle de sol, faïence, chauffe-eau, chauffage, téléphone, immeuble fermé le soir. Prix 780 U nég. - Contact: 0560.35.17.82 - 0771.39.24.54

■ Loue bel Appart. Tout confort. 1 chambre, 1 sé-jour, cuisine, SDB - garage - Eau chaude - chauffage - cour - A visiter - Tél: 0771.78.10.40

■ A vendre Appartement F2 - Acté - à Gdyl ORAN. 4ème étage. Bien situé - N° 0663.54.00.86

■ A louer Apprt. F3, 2 chambres, un salon, SDB, toilettes, terrasse - Eau froide et chaude 24H/24 - Surf. 125 m<sup>2</sup>, au 3ème étage avec interphone - Tél: 0553.01.26.30

■ Vends Logt. 80 m<sup>2</sup>, 4 P. + C. + SDB, 2ème étage - Imama TLEMCEM - 043.27.37.01 - 043.21.48.72

■ AG. cherche pour des clients sérieux des locations et achats des Apparts de tout type de F1 jusqu'à F6 (Prix raisonnable). Meublés et non meublés - Tél: 0561.58.57.02 / 0561.58.57.03

■ Vends à MOSTAGANEM: F4 - 84 m<sup>2</sup>, 1er étage, calme - Idéal pour profession libérale ou Siège de société - Tél: 0557.52.75.77

■ Vends F4, C + SDB + loggia, 12ème étage avec ascenseur Groupe De Lattre - Tél: 041.50.27.10 - Port: 0798.77.78.98 - Visite après 18 h

# VILLAS

■ Vends Maison vieux bâti d'une superficie de 105 m<sup>2</sup>, située Ave Sidi Chahmi - Nous contacter au 0797.35.82.04

■ Vends Maison de Maître 225 m<sup>2</sup>. Hassi Mefsoukh (Bouamama) 03 façades. Actée - Tél: 0661.24.10.70

■ Centre Bouisseville Ain El Turck - A vendre propriété exceptionnelle avec terrain de 2.500 m<sup>2</sup>. Actée. Piscine. Palmier. Pelouse. Puits. Groupe élect. Garage 6 voitures. Parking 15 voitures. 800 m<sup>2</sup> habitable sur trois villas de colon. Climatisée - Prix après visite - Tél: 0561.71.61.50 - 0560.80.83.00

■ Médecin cherche location pour habitation avec un prix raisonnable aux HLM, USTO-HLM, Point du Jour ou environs - Contactez le N° 0775.78.11.58 - Curieux s'abstenir

■ Carcasse à vendre à Oran l'Avenue de Choupoint rue de commerce, de 520 m<sup>2</sup>, bâtée 480 m<sup>2</sup> R+2 + villa à Oran La Lofa 240 m<sup>2</sup> R+1, F7 - Tél: 0770.30.97.00 - 0771.24.56.66 - Fixe: 041.35.88.37

■ Vends à Oran villa R+2, 470 m<sup>2</sup>. Actée. Comp. RC: 2 gds Sal. + hall + hammam + SDB + WC. Cuis. + salon de coiffure Dame. 1er gd Sal., 3 Ch. + S. Bain + WC. 2ème: 2 Ch. + terrasse - cour + puits + chauffage + climatiseur. Quartier résidentiel: les Palmiers Oran - Tél. 0664.46.13.36 - Pas d'intermédiaire

■ Vends villa Ain El Turck. Sup. 500 m<sup>2</sup>. Bâtie 300 m<sup>2</sup>. 14 pièces. RDC: 7 P. + 2 SDB + cuisine + garage pour 2 voitures + 2 toilettes + Chauff. central + Clim. 1er: 7 P. + 2 SDB + cuisine + 2 toilettes + terrasse. Intermédiaire s'abstenir - Tél: 0778.98.43.14

■ A vendre: M. Maître Ht. Standing (R+1) superficie 180 m<sup>2</sup>. RDC: 02 Ch. + WC + jardin + bâche à eau + local 120 m<sup>2</sup>. 1er étage: 03 Ch. + séjour + cuisine + SDB + WC - Tél. Mob: 0663.46.71.29 - Mr AKrim - Coopérative Med Boudiaf. Hai Ibn Sina (ex-Victor Hugo) Oran.

■ Vends M. Maître 150 m<sup>2</sup> située à Cité Petit derrière la mosquée de la ligne de Bus B composée d'un RDC. 1er étage et Terrasse. RDC: gd local et un petit. 1er étg.: 3 Pcs. 1 Sal., 1 cuisine, 1 SDB, 1 WC + hall. 2ème étg.: 2 Pcs, moitié terrasse et moitié construite - Cont.: 0553.794.704 / 0556.012.653

■ Vends M.M. Nle. C. 115,5 m<sup>2</sup> actée R+1. RC: gd garage, gde cuisine, cour, toilettes et un petit jardin, 1er étage: 2 gdes chambres + 1 gd salon, douche, toilettes + balcon et 1 petite chambre sur la terrasse - Située à FLEURUS (Oran). P.O. 780 - P.D. 890 - Tél: 0779.35.43.10

■ Vends villa haut standing 200 m<sup>2</sup>, 18 m de façade. R+1. Finie à 100% + entourage avec piliers au 2ème étage - Actée au 200 Logements Sénia - Tél: 0559.29.00.14

■ V. Cabanon à SASSEL W. TEMOUCH. 20 m. plage, belle vue. 2 P. + mezzanine, cour 12 m<sup>2</sup>. Cuis., Toil. Douc. Véranda + barbecue 27 m<sup>2</sup>. Réser. eau 800 L - Parf. état - Tél. + 336.212.538.322 - E-Mail: asso-rencontres@yahoo.fr

■ Ag. Immo. HOUHOU - 041.35.34.27 - 0555.44.41.72 - Vds Villa Dalia 50 ou Ech. contre plus petit même chose N.C. M.M. Delmonte 26. M.M. Pépinière 300 m<sup>2</sup> 45. Gianno ENSEP CNEP 55 nég. Millenium 28. Bd/Djir 26. Bel Air 35. Maraval avec hammam 45. Fernanville Hamam jabia 38.

■ MOSTAGANEM. Vds belle Maison, presque achevée (90%) et habitable, dans un quartier résidentiel. Sous-sol 200 m<sup>2</sup> + gd local (200 m<sup>2</sup> aussi) au RDC, bien située dans Bd commercial et ayant 22 m de Faç. + étage de 230 m<sup>2</sup> haut Stand. (chambres spacieuses avec dressing, Ch. cent., balcons, hammam... + terrasse avec superbe vue sur mer) - Tél: 0557.425.900

■ A vendre Maison de Maître 150 m<sup>2</sup>. R+1. Façade, avec 2 locaux commerciaux. RDC: 2 Gds salons + hall + Gde cuisine + WC + SDB + petite cour. 1er étage: Gd hall + 2 Gds Sal. + 1 chambre - située à Cité Petit près de la mosquée - Oran - Tél: 0793.84.56.02

■ A vendre ou échange villa contre F3, F4, à Sidi Chami 350 m<sup>2</sup>. Actée. Bâtie 200 m<sup>2</sup> + jardin - RDC local + 2 - Tél: 0661.22.86.35

■ TLEMCEM: Vends une Maison 80 m<sup>2</sup> double Faç. à Maghnia - Centre ou échange contre un appartement F3 ou F2 à Tiercen - Tél: 0661.22.22.52 - Rafik

■ Vends M.M. 260 m<sup>2</sup> finie 100% (même rue Labo Akak) sise à Bir El Djir (ex Canastel / Belgaid). RDC (250 m<sup>2</sup> Amén. Tot. en local commercial. H. 5 m avec 02 Gds portails). 1er étage: 03 Gdes P + hall + salon / Cuis. équipé. style Amér. - 02 Véf. Fen. Mischer + Terr. Acc. 250 m<sup>2</sup> + gaz + eau - Prix après visite - Tél: 0554.59.85.66

■ Loue immeuble Sup. 185 m<sup>2</sup> à Cap Falcon (Ain El Turck) ORAN composé de 4 niveaux avec 2 RDC sur 2 façades sur routes principales pour Société nationale ou étrangère pour usage de bureaux ou habitation ou colonie de vacances, avec très belle vue sur mer - eau courante + eau de puits + gaz - Contacter 0557 50 17 28

■ Vends belle villa Bouisseville A. Turck. 582 m<sup>2</sup>. R+1. 2 façades, 3 entrées. 1er: 3 P.C., SDB + grand véranda avec vue sur mer. R.C.: 2 P.C., SB + grand hall, garage 2/4 voitures. Eau: 5 réservoirs 5,5 m<sup>3</sup>. Interm. s'abstenir - Tél: 0772.41.17.85

■ Loue à Oran, face l'hôtel Sheraton villa style mauresque (R+1 + 1/2 E/S). Conv. comme Maison d'hôtes ou représentation. E/S: salle de 400 m<sup>2</sup> + garage 3 voit. + gde cuisine + chauffage RDC: Open space: entrée salon - patio - séjour-repas cuisine + terrasse - BBQ - jardin. SDB + hammam 180 m<sup>2</sup> bâtis sur 320 m<sup>2</sup> de terrain. Intermédiaire s'abstenir - Tél: 0550.51.66.42

■ Vends villa R+1 - 280 m<sup>2</sup> - côté mosquée El Qods Fernandville - Oran - 2 salons, 3 Ch., 2 cuisines, 2 SDB, jardin, garage (2 Voit.) - Tél: 040.23.41.71

■ A vendre une villa de 2 étages avec 2 garages de 300 m<sup>2</sup> - 18 Coop. Belbachir ORAN - Tél: 0790.79.79.79

■ Louer Maison de Maître 4 pièces, salle de bain (WC) + local - convient profession libérale (médecin, crèche, notaire, avocat... etc.) - 16. Rue Ourad Ghaleim - St-Pierre à côté ANIK - ORAN - 0661.31.32.23

■ A vendre Maison bien située au vieux Canastel (près de la poste, commissariat, dispensaire et la mairie). Actée de 145 m<sup>2</sup> (15 m x 9,70 m): 1 Pc moyenne + 1 Gde Pc + Cuis + SDB + WC + 2 grandes cours avec l'eau, Tél., Elect. et l'installation de gaz) 10 U/m<sup>2</sup> moins de 8 U/m<sup>2</sup> pas négociable - Tél: 0561.59.57.91

■ A vendre belle villa 420 m<sup>2</sup> R+1, 2, Courbet près du café Trait d'Union - Tél: 0697.56.88.94 - Prix après visite (ORAN)

■ A.V.: M.M. 150 m<sup>2</sup>. R+1. 6 pièces, cuisine, garage, cour, 2 sanitaires, bain avec serpentín + chauffe-bain, bûche à eau, Tél. fixe - située aux Arènes derrière la 2ème Région Militaire. P.O. 1.550 U - P.D. 1.700 U - Tél: 0776.84.05.85 - 0661.20.91.93

■ A vendre EL MALEH (W. 46) villa coloniale R+1. 430 m<sup>2</sup>. Bâtie 226 m<sup>2</sup>. Comp. de 2 Sls, 5 Chbrs, gd hall, salle à manger, cuisine, te com. style américain, 2 Sanit. B. eau 16 m<sup>3</sup>, Ch.-bain, garage 4 Véh., gd jard. avec arbres fruitiers - située à 50 Km d'Oran, 8 Km Ain Temouchent, à 10 Km de la plage et 12 Km Hammam cure Therm. Curieux curieux s'abstenir - P. après visite - Tél: 0791.92.25.68

■ A vendre 1 villa RDC, 2 façades + 2 étages. 8 chambres, 2 cuisines, 3 WC, 2 SB, 1 terrasse, 1 garage, eau, gaz, électricité - Finie à 80% - Acte en cours - à Sidi Chahmi. Prix à débattre après visite. Curieux s'abstenir - Tél: 77.12.60.56 - 0795.46.82.78

■ A vendre: Maison de maître R+1. 2 x 58 m<sup>2</sup> (entre St-Eugène et Castors ORAN) pour profession libérale - Tél: 0551.32.20.57

■ TLEMCEM centre-ville - Vends Maison R+1 sur 240 m<sup>2</sup>, garage R. de Ch. + 1er étage F4 + cuis. + SD + WC + terrasse avec débarras + Chauff. central - Pour toute info Tél: 0556.00.58.00

■ Vends Maison de maître superficie 316 m<sup>2</sup> avec garage, F5 + 3 cuisines, S. de bain + 2 WC + 2 cours

■A Vdrc villa actée, 300 m<sup>2</sup> bâtie 240 m<sup>2</sup> à Béthioua, RDC, G. hall + G. Sal. + G. cuisine + cour + jardin + garage (3 Voit.) + local 26 m<sup>2</sup> + B/d'eau 15 m<sup>3</sup>. Eau H/24, 1er étq.: 1 cuis + 4 Ch. + hall + Sal. + SDB + véranda + terrasse - Tél: 0557.66.39.95 - Entre 12 h et 15 h - 20 h et 22 h 00 - Visite Samedi

■Vends villa 132 m<sup>2</sup> R+2. 6 Ch., 2 salons, 2 cuisines. ORAN Eckmühl. Prix après visite - Tél: 0661.20.21.39

■A vendre: Carcasse de 96 m<sup>2</sup>. Actée - avec une dalle + piliers - Rocher. ORAN - P.O. 600 U - P.D. 680 U - Tél: 0792.47.98.02

■Vends villa 266 m<sup>2</sup> Les Castors (St George). P.O. 3,5 M. - P.D. 4 M. - Contacter: 0772.24.12.12 entre 14 h et 18 h

■A vendre villa actée R+1 - 200 m<sup>2</sup> 7 pièces, salon, une grande cuisine, SDB + 2 garages, 2 toilettes. Const. neuve. Toutes commodités. située à Galita Sid-Maourid - Oran - Tél: 0772.53.97.95

■A vendre: Villa CNEP Fleurus. 144 m<sup>2</sup>. Rez-de-chaussée + 1er étage - P.O. 510 - Eau - Elect. - Gaz - 0558.67.12.64

■A vendre Maison de Maître à Oran St Eugène. Sup. 450 m<sup>2</sup>. R+1. Grands locaux au RDC + commodités (Bâche d'eau - Chauffage central - Climatiseurs) - Contacter: 041.45.23.76 - 0773.51.92.72 - 0773.17.57.08

■Vends villa + 500 m<sup>2</sup> Cité Djamel. Toutes commodités + A louer Gd local + 150 m<sup>2</sup> à Maraval - Tél: 0556.05.21.37 - ORAN

■AG. vend belle villa. Bien située à 200 Logts à Es-Senia. Bien aménagée. Supl. 600 m<sup>2</sup>. 4 façades. (Prix après visite) - Courtier et intermédiaire s'abstenir - Tél: 0561.58.57.02 / 0561.58.57.03

■Particulier achète Haouch à ORAN ou ses environs - Tél: 0772.56.78.93

## VEHICULES

■TLEMCCEN (HENNAYA): Cause cessation activité vendis Pelle sur chenilles CASE 1188, an 2001 + godet et marteau MONTABERT 501, an 2007. Tout en bon état - Tél: 0790.61.78.40

■ANNABA - A vendre véhicule neuve VOLKSWAGEN Golf R20. Blanche. Ttes Opt. Moteur TSI 270 Ch. 2011. Boite de vitesse Auto (DSG), salon sport (SPARCO) signé R. DVD, GPS, bluetooth, bouton poussoir "Start Engine" pour mise en route et arrêt du véhicule, réglage de suspension selon type de conduite (sport, normal, confort) - 05.50.55.63.33 - 05.50.55.63.33 - Non sérieux s'abstenir

■Achat véhicules accidentés ou en panne léger et lourd - 021.91.35.62 - 07.71.87.77.73 - 07.71.39.49.82

■"CENTER CAR". Location de voitures 2010 / 2011 avec ou sans chauffeur. Prix intéressant - Louez en toute tranquillité - Tél: 041.35.62.51 - Port: 0550.70.38.20 - Email: TALACENTER@HOTMAIL.FR

■Vente, ensemble en T. bon état (TRACTEUR rouler RENAULT 6x4 année 2002 + Remorque benne 40 T. sur 3 essieux année 2002) - Vends Citrène à gas oil 27000 L SONACOME année 98 - Tél: 0771.26.43.18 - 0554.38.03.59

■Vends 207 HDI 2009 - 1,4 - couleur noire - roulé 58.000 km - zéro retouche - toutes options - Prix: 120.000.000 - Tél: 0661.55.41.29

■Vends Camion frigorifique de type 50 C110. Marque IVECO, 6 vitesses. Année 2002 avec prise indépendante. PTC: 5 tonnes, marché 180.000 km - Tél: 0662.70.09.07

■Vends voiture NISSAN - TIDA. Année 2010. Couleur sable. Kilom. 18.000. Bon état - Tél: 0795.03.54.70

■A vendre Poclair "LIBBER A900" pneumatique. Année 1994. Très bon état avec une ligne Brise Roche - N° Tél: 0773.69.63.18

■Location Bulldozer D.155 KOMATSU - Location Bulldozer KOMATSU D.65 - Tél: 0772.35.20.93 - 0550.97.62.21 - ORAN

■A vendre Clio Faracha 1,2 Essence - carte neuve - année 2010 - Kilométrage: 9300 Km - roule gris 31. Couleur gris argent - Tél: 0663.52.09.09

■A vendre KIA 4x4 Sorento nouveau modèle. Tout option. 7 places. Couleur: Gris Titan. P.C. s'abstenir - Tél: 0699.10.92.52

■Vends ou échange Pajero 3 portes 2800 - Année 2009 - Kilométrage: 114.000 Km - Carte grise 31 - Tél: 0661.25.12.28

■A vendre voiture HYUNDAI 4x4 Santa Fe. Année 2010. Toute option - Tél: 0698.83.26.70

■Pour cause cessation d'activité: A vendre 1 Porte engins BLUMHART en marche - Année 1976 - 54 tonnes + 12 Jantes 8,25 x 15 - Tél: 0550.22.10.77

■Vends Seat IBIZA. Année 2007. 1,4 essence - tout option - matricule 31 - Tél: 0797.49.58.09

■A vendre MITSUBISHI GLX0. An 2010 - 1,3 Ess. Gris souris. Roulé 6000 km. Imm. 31 - Ttes options - état neuf + SYMBOL Privilage 2010 - 14.000 km. P.O. 96 U - Tél: 0771.62.27.93

■Société ZI Senia recrute GRH avec expérience et Contrôleur de Gestion - Envoyez CV à contact@lapem-dz.com

■Magasin de Karantika cherche Vendeur sérieux à ARZEW - Tél: 0770.66.87.25

■Cherche Infographiste Maquettiste - Contacter: 0556.14.26.95

■Société privée à ES-SENIA recrute une Magasinère (Femme) - Envoyez CV au: 041.58.25.92

■Entreprise privée dans le domaine médical, cherche Plombier professionnel. Expériences exigées - Veuillez faxer votre CV au 041.42.34.85

■Vends Pharmacie Fonds et Murs en activité, Haï Khemisti Seddikia - Agrément Commune Oran - Tél: 0661.27.10.10

■Le magasin NESSMA pour enfants cherche une Vendeuse qualifiée - Adresse: Ville Nouvelle - Oran - Tél: 0553.66.74.74

■Père de famille possédant véhicule neuf (CLIO SYMBOL) cherche travail comme Chauffeur dans une Société privée ou étatique - Veuillez contacter au N° Tél: 0771.29.95.79

■Pizzeria - Restaurant située à Ain El Türk cherche Pizzaiolo qualifié - Tél: 0778.56.75.38

■Hôtel ORAN-Ville recrute: Réceptionniste Femme - Agent de sécurité Homme - Envoyer C.V. à l'adresse E-mail: hotelrecrute@yahoo.fr

■Groupe de sociétés recrute pour ses filiales à Oran: 01 électricien - 01 automaticien - Ayant minimum 05 ans d'expérience dans le domaine. Salaire motivant. Véhicule de service - Faxer CV au 041.40.31.83

■Ste Taxi recrute Chauffeurs (F ou H) avec beaucoup d'avantages. Conditions exigées: Diplôme de la Direction des Transports ou Carnet de place - Se présenter au: 11 Rue LAHIMAR Djeloul - El Braya - Oued Tlélat - 0664.21.21.21 - 0553.79.12.07

■ORAN - Superette à Akid Lotfi recrute: Agents polyvalents, Caissier, Caissières, Femme de ménage - Envoyer CV à: superetterecrute@yahoo.fr

■Sté de Distribution de jus cherche: Vendeurs (ses) - Mécanicien - Chauffeurs - Chef de parc - Tél: 0555.92.32.05

■Entreprise privée recrute à l'Ouest et au Sud: ING. G.C. et HYD. - Topo et Conducteurs travaux - 0773.08.17.47 - 0550.17.73.06

■Société privée en Emballage plastique recrute: - 1 Electromécanicien - 1 Mécanicien industriel - 2 Machinistes - Tél: 041.42.81.60 - 041.53.09.93

■Station lavage recrute des Employés sérieux, dynamiques - Adresse: 13, Rue Bastoreneur - Paradis-plage - Tél: 0779.00.93.12

■Cherches Ouvriers spécialisés menuisiers, ébénistes, ayant expériences tous travaux boiseries. Pas sérieux s'abstenir - Tél. port: 0697.03.04.08 - 0797.19.46.53

■Cherchons Commerciale, sérieuse, ponctuelle et motivée. Cadre travail agréable - BIR-EL-DJIR FATIOLOR - Tél: 0550.30.09.97

■Entreprise privée recrute Soudeur qualifié - Nous contacter au: 0697.30.87.48

■Entreprise privée à ORAN recrute en Urgence un Chaudronnier - Soudeur hautement qualifié pour le poste de Chef d'Atelier - Nous contacter au: 0697.30.87.48

■Laboratoire d'analyses médicales recrute Biologistes, femmes, sérieuses, dynamiques, expérimentées dans les analyses médicales + prélèvements sanguins. Lieu: MASCARA - Envoyez CV + Photo + Demande à: recrutementlab21@gmail.com

■Société étrangère à Constantine, recrute un Comptable expérience plus de 5 ans, résidant à Constantine, maîtrise le NSCF et l'outil informatique. Salaire motivant - Envoyez CV et lettre de motivation à: elsactorm@yahoo.fr

■TLEMCCEN - Recrute une commerciale diplômée, dynamique, présente, connaissant milieu des Entr. + Informatique. Contrat ANEM et + si compétente - CV + photo: 043.27.25.15 - P.0771.62.33.47

■Jeune Homme âgé de 39 ans, sérieux et dynamique, cherche un emploi comme Chauffeur jour et nuit dans une entreprise privée ou particulier et ayant un véhicule en cas de besoin - Contactez-moi au Tél: 0772.27.93.39

■Cherche une Coiffeuse - Urgent - Salaire intéressant - Tél: 0550.35.91.82 - à ORAN

■Société ZI Senia recrute GRH avec expérience et Contrôleur de Gestion - Envoyez CV à contact@lapem-dz.com

■Magasin de Karantika cherche Vendeur sérieux à ARZEW - Tél: 0770.66.87.25

■Cherche Infographiste Maquettiste - Contacter: 0556.14.26.95

■Société privée à ES-SENIA recrute une Magasinère (Femme) - Envoyez CV au: 041.58.25.92

■Entreprise privée dans le domaine médical, cherche Plombier professionnel. Expériences exigées - Veuillez faxer votre CV au 041.42.34.85

■Vends Pharmacie Fonds et Murs en activité, Haï Khemisti Seddikia - Agrément Commune Oran - Tél: 0661.27.10.10

■Le magasin NESSMA pour enfants cherche une Vendeuse qualifiée - Adresse: Ville Nouvelle - Oran - Tél: 0553.66.74.74

■Père de famille possédant véhicule neuf (CLIO SYMBOL) cherche travail comme Chauffeur dans une Société privée ou étatique - Veuillez contacter au N° Tél: 0771.29.95.79

■Pizzeria - Restaurant située à Ain El Türk cherche Pizzaiolo qualifié - Tél: 0778.56.75.38

■Hôtel ORAN-Ville recrute: Réceptionniste Femme - Agent de sécurité Homme - Envoyer C.V. à l'adresse E-mail: hotelrecrute@yahoo.fr

■Groupe de sociétés recrute pour ses filiales à Oran: 01 électricien - 01 automaticien - Ayant minimum 05 ans d'expérience dans le domaine. Salaire motivant. Véhicule de service - Faxer CV au 041.40.31.83

■Ste Taxi recrute Chauffeurs (F ou H) avec beaucoup d'avantages. Conditions exigées: Diplôme de la Direction des Transports ou Carnet de place - Se présenter au: 11 Rue LAHIMAR Djeloul - El Braya - Oued Tlélat - 0664.21.21.21 - 0553.79.12.07

■ORAN - Superette à Akid Lotfi recrute: Agents polyvalents, Caissier, Caissières, Femme de ménage - Envoyer CV à: superetterecrute@yahoo.fr

■Sté de Distribution de jus cherche: Vendeurs (ses) - Mécanicien - Chauffeurs - Chef de parc - Tél: 0555.92.32.05

■Entreprise privée recrute à l'Ouest et au Sud: ING. G.C. et HYD. - Topo et Conducteurs travaux - 0773.08.17.47 - 0550.17.73.06

■Société privée en Emballage plastique recrute: - 1 Electromécanicien - 1 Mécanicien industriel - 2 Machinistes - Tél: 041.42.81.60 - 041.53.09.93

■Station lavage recrute des Employés sérieux, dynamiques - Adresse: 13, Rue Bastoreneur - Paradis-plage - Tél: 0779.00.93.12

■Cherches Ouvriers spécialisés menuisiers, ébénistes, ayant expériences tous travaux boiseries. Pas sérieux s'abstenir - Tél. port: 0697.03.04.08 - 0797.19.46.53

■Cherchons Commerciale, sérieuse, ponctuelle et motivée. Cadre travail agréable - BIR-EL-DJIR FATIOLOR - Tél: 0550.30.09.97

■Entreprise privée recrute Soudeur qualifié - Nous contacter au: 0697.30.87.48

■Entreprise privée à ORAN recrute en Urgence un Chaudronnier - Soudeur hautement qualifié pour le poste de Chef d'Atelier - Nous contacter au: 0697.30.87.48

■Laboratoire d'analyses médicales recrute Biologistes, femmes, sérieuses, dynamiques, expérimentées dans les analyses médicales + prélèvements sanguins. Lieu: MASCARA - Envoyez CV + Photo + Demande à: recrutementlab21@gmail.com

■Société étrangère à Constantine, recrute un Comptable expérience plus de 5 ans, résidant à Constantine, maîtrise le NSCF et l'outil informatique. Salaire motivant - Envoyez CV et lettre de motivation à: elsactorm@yahoo.fr

■TLEMCCEN - Recrute une commerciale diplômée, dynamique, présente, connaissant milieu des Entr. + Informatique. Contrat ANEM et + si compétente - CV + photo: 043.27.25.15 - P.0771.62.33.47

■Jeune Homme âgé de 39 ans, sérieux et dynamique, cherche un emploi comme Chauffeur jour et nuit dans une entreprise privée ou particulier et ayant un véhicule en cas de besoin - Contactez-moi au Tél: 0772.27.93.39

■Cherche une Coiffeuse - Urgent - Salaire intéressant - Tél: 0550.35.91.82 - à ORAN

■AG. vend local à Yghmoracen 33 m<sup>2</sup>. Bien situé. Bien aménagé (Acté) - Courtier et intermédiaire s'abstenir - Tél: 0561.58.57.02 / 0561.58.57.03

■AG. vend ou loue un joli local 27,67 m<sup>2</sup> dans une résidence clôturée, sécurisée à Hai El Yasmine (2). Bien aménagé (Acté) - Courtier et intermédiaire s'abstenir - Tél: 0561.58.57.02 / 0561.58.57.03

■A vendre Garage à bateau acté aménagé en petit Bungalow R+1 pieds dans l'eau, Coraïes - Tél: 0557.01.36.44 - Prix après visite - Curieux et Intern. s'abstenir

■Vends terrain Cap Falcon. 228 m<sup>2</sup>. Acté. Vue sur mer - Tél: 0661.24.10.70

■Vends terrain 1.260 m<sup>2</sup>, 150 m<sup>2</sup> bâti en R + 2 avec puits, bache d'eau, sis à Bernandville sur Bd - ORAN - Tél: 0560.17.60.41 - Curieux et intermédiaire s'abstenir

■Vds terrain 180 m<sup>2</sup> Panorama Belkaïd - 0558.08.88.31

■TLEMCCEN IMMO: Vds 6 lots à Beni Boublène + 262 m<sup>2</sup> à Oudjida + 232 m<sup>2</sup> à Négrier + 02 lots de 196 m<sup>2</sup> à Oudjida (Lotissement Bouchenak) + carcasse 121 m<sup>2</sup> à Imama - Tél: 0777.11.06.45 / 0552.30.21.19

■A vendre un terrain Sup. 511 m<sup>2</sup> à Boulangier - ORAN - Tél: 0793.94.79.12 - 0770.98.95.95

■Vends lot terrain avec entourage, fondations, piliers, portail, viabilisé, route goudronnée avec éclairage public. 234 m<sup>2</sup>. Acté + livret foncier - à 2 minutes de la plage BOUZEDJAR. PO 10.000,00 le m<sup>2</sup>. PD 15.000,00 le m<sup>2</sup> - Tél: 0669.70.22.76

■Vends terrain BIR EL DJIR 250 m<sup>2</sup>, 1 façade - 12,5 m x 20 m. Acté + PC - Tél: 0551.07.35.12

■A vendre lot de terrain 240 m<sup>2</sup>. Acté. Deux façades, sans vis-à-vis. T.B. situé Rocher. Bus 37 ORAN face Ecole de police. Offre exceptionnelle. Curieux, intermédiaire s'abstenir - Tél: 0791.47.76.22

■FLEURUS - A vendre lot de terrain 260 m<sup>2</sup> - 2 F. - Tél: 0796.261.170

■J.C. cherche Achat d'un lot de terrain à ORAN environ 100 m<sup>2</sup> avec Promesse de vente, maximum 3 Unités le m<sup>2</sup> - Etude toute proposition - N° Tél: 0559.91.30.77 - 0698.04.48.99

■AÏN TEMOUCHEM - Vends Ferme + Terre agricole avec puits et électricité - Contactez le 0791.72.60.98

■V/ Route agricole à Boufatis 4,5 Ha façade sur la V/ Terraine Arzew - Boufatis 210 mètres - AGENCE "31" - 0771.54.59.96 - 0554.11.77.14

■Vends un lot de terrain. Acté. 190 m<sup>2</sup> à Belgaïd - ORAN - Tél: 0554.19.37.89

■A vendre lot de terrain 250 m<sup>2</sup> acté, sis à Diar El Rahma, Misserghine - ORAN - Tél: 0551.89.14.76

■Vente d'une Clinique agréée en Hémodialyse toute équipée à MASCARA - Tél: 0551.27.62.83

■Loue Rez-de-chaussée - Convierdrait activité commerciale - ex-cabinet médical - en plein boulevard 200 Logements - Es-Senia - ORAN - Tél: 0778.50.67.65

■Loue local commercial à Bd des Castors, superficie 90 m<sup>2</sup>, endroit très demandé, façade, deux rideaux, dalle de sol, climatisation. 380 Volts - Téléphone: 0796.75.17.81 - ORAN

■A louer ou a vendre un local de 80 m<sup>2</sup> - Adresse: 16, Rue Pélessier - ORAN - Tél: 0790.79.79.79

■Loue local sup. 43 m<sup>2</sup> avec sanitaire à Cité Akid Lotfi - Oran - Tél: 0559.02.68.80

■TLEMCCEN: A vendre Cafétéria grand Bd Kiffane avec terrasse et matériel complet, bon rendement - Tél: 0771.17.83.35

■ARZEW: A vendre local 80 m<sup>2</sup> très bien situé à côté de l'OPGI Cité Zabana. Convient à toutes les activités - Tél: 0798.66.26.87

■A louer local de 50 m<sup>2</sup> avec 2 bureaux et sanitaire et loue un bureau de 12 m<sup>2</sup> avec sanitaire à Point du Jour - ORAN - Tél: 0770.35.36.29

■MOSTAGANEM - A louer local 3 rideaux les Arcades centre-ville, face mosquée El Badr el BCA - Contacter Pâtisserie "L'AMBASSADEUR" - Tél: 0771.93.60.09 - MEHDI

■A louer un grand local caractère commercial à CHTAYBO Commune Hammam Bouhadjar. Sup. 96 m<sup>2</sup>. Servira pour toute activité commerciale. Nouveau bâti - Plus d'information contacter au Tél: 0772.21.93.29 - Prix raisonnable

■Cherche un hangar ou dépôt avec habitat. Superficie 1.000 m<sup>2</sup> et plus, hauteur 5 m et plus, électricité 380 V, eau, gaz - Régions: Oran et périphérie - Contactez 0550.19.74.30 - E-mail: rachfood@yahoo.com

■A vendre lot de terrain à la Zone Industrielle de AÏN TEMOUCHEM - 2.800 m<sup>2</sup> - Contactez-moi N°T. 0792.82.26.17

■A vendre: Sortie Ouest OUED RHIOU, terrain aménagé de 1.930 m<sup>2</sup> de 42 ml de façade - Tél: 0771.34.20.94

■ADEN PROMOTEUR: Achète terrains pour la promotion immobilière à Oran, bien situés et avec certificat d'urbanisme - Appeler heure bureau au Tél: 041.41.29.34 - Mobile: 0555.020.586 - ou se présenter au: 11, Boulevard de l'ALN RDC Front de mer côté commissariat 16ème Oran.

■BETHIOUA - CHEHAÏRIA - Vends lot de terrain 252 m<sup>2</sup> (11 m façade) - Acté, viabilisé + P.C. - Lotissement 170 lots. PO: 260 U. PD: 320 U - Tél: 0550.57.31.62

■Vends: Terre agricole 6 Ha - Actée et Livret foncier - à 2 Km de SIG vers ORAN - Tél: 0772.44.22.75

■A vendre terrain 1.140 m<sup>2</sup>, 4 façades à ES-SENIA, près du Centre Commercial Plaza-Senia et à 100 m du Complexe Omnisports d'Es-Senia - Tél: 0552.41.60.33

■Vends terrain de 135 m<sup>2</sup>. façade 9 m - Acté + P.C. construite, situé à SIDI BAKHTI, à 12 Km de Boutléris - Accepte Promesse de vente - Tél: 0777.11.46.74

■Vends un lot de terrain nu. Sup. 512 m<sup>2</sup>. façade 15 m, dans un quartier résidentiel (les Palmiers) ORAN - Tél: 0770.12.74.56 - 0552.46.31.28

■Vends lot de terrain 405 m<sup>2</sup>, à OUREAH-Centre (W. MOSTAGANEM) dernière Annexe APC - Acté, viabilisé, résidentiel - Tél: 0554.23.37.44

■Vends beau terrain à Courbet Bd Trait d'Union 330 m<sup>2</sup> avec une grande façade de 25 m - 0770.30.33.49

■Vds terrains agricoles: 2 Ha Sidi Chahmi - 17 Ha Gdyl - 10 Ha Braya - 3 Ha Tafraoui - 9 Ha Hamoul - 5 + 2 Ha Zaghoul - 7+2 Ha Bouzedjar - 10 Ha Malah - 10 + 4 + 1 Ha Targa - 4 Ha Reizane - RIAD - 0772.88.31 / 0550.35.29.23

■A vendre un terrain à Mars El-Hadjaj-plage 120 m<sup>2</sup> - acté - Tél: 0774.49.33.12

■A vendre terrain agricole de 3 Ha (d'oliviers) acté avec bassin d'eau, puits et goutte-à-goutte à TAFRAOUI - Oran - Tél: 0779.44.31.68

■A vendre terrain 283,5 m<sup>2</sup> à Belvédère entre la Maternité du Point du Jour et Peugeot Courbet - Tél: 0552.41.60.33

■Vente un superbe lot de terrain sur la double voie Oran - Témouchent situé à BREDEAH Daïra de Boutléris. Superficie 258 m<sup>2</sup> - Acté + permis (façade sur la route) - Tél: 0795.66.59.66

■Vends ferme avec hangar + puits + gd bassin + pte maison. Sup. 6 Ha à HAMMAM BOUHADJAR. Acte + L. foncier - V/ 2 lots 270 m<sup>2</sup> + 250 m<sup>2</sup> à HASSI ELGHALLA. Acte + L.F. - Tél: 0550.98.45.00

■Vends 2 lots de terrains de 220 m<sup>2</sup> et 235 m<sup>2</sup> actés à Belouaïdi - SIDI BEL ABBES - Tél: 0798.34.15.11 / 0559.03.02.32

**PENSÉE**  
Il y a neuf années, le 29 Avril 2002, que nous a quittés notre cher regretté père et frère  
**DIAF AHMED dit RABAH (DIAFOR SUD).**  
En ce pénible et douloureux souvenir, sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'av

DIVERS

Vends Radio basculante neuve dans son emballage d'origine de marque VILLA SYSTEM (Italie). Manque: Générateur Rx, Colonne tube Rx, Console - Tél: 0661.24.10.70

Vends Salle à manger style rustique 8 Ch. - Peu servi - Tél: 0661.20.15.64

Particulier vend Matériels complets pour restauration, professionnels et fast-food (marque française) - bonne occasion - Courtier et intermédiaire s'abstenir -0793.61.16.13

Vends ou loue Unité complète de fabrication de gaufrette marque HASS en activité - Tél: 0553.40.59.10 - à ORAN

Cherche Distributeurs Verre plat sur territoire national - Tél: 0776.68.05.52

A vendre Matériel de dégraissage "FRIMAIR" double tambour T.B. état + Table de repassage neuve + Barboteuse + Essorage + Séchoir à gaz - Tél: 0793.94.79.12

SARL DIAMON TECH propose ses Services de Maintenance et Installation dans les secteurs de l'électricité industrielle, informatique, soudure et test de fibre optique - Tél: 0550.43.18.11 / 0770.72.77.16

Vend lot de Matériel d'électricité ancien stock - Tél: 0550.28.73.79

A ORAN - Vends/ Table de coiffure - Table manucure - Table teinture - Vitrine Misclier blanche, neuve, H. 2,60 Larg. 2,50 + Portail - Equipement boutique femme, Mannequin - Tél.: 0554.557.115 et 0771.73.28.25

Centre d'Esthétique Haute Technologie, Mme TABET Esthéticienne diplômée de PARIS vous propose des soins avec Résultats immédiats: Lifting sans chirurgie - Soins effet Botox - Soins exclusifs des cernes - Eclaircissement - Tél.: 0779.91.39.81 - Maraval - ORAN

Clinique vend Scanner Général Électrique CT PACE PLUS avec Reprographe Laser - Tél: 0770.66.52.23

Vends AUTOKERATO - REFRACTOMETRE RC 5000 TOMEY (Origine Japon). Neuf S'emballage - 0661.24.10.70

Création d'un Cabinet de groupe multidisciplinaire dans quartier en plein essor, Cherche Médecins Spécialistes - Etude toutes propositions - Nous contacter au 0774.42.61.65

Cherche partenaire financier pour démarrer une Onduleuse de fabrication de carton ondulé de capacité 30.000 tonnes/an dans une usine de 5.500 m² - Contactez vite Amine 0554.01.77.45

A vendre lots d'Amortisseurs (400 jeux) différents types et différentes marques - neufs d'origine française - Tél: 0770.40.86.35

MEDICIN vend Scapio (GR - Popeline - Thermo Cauter - Respirateur - Pistolet électronique DHN2 neuf pour mésothérapie - Tél: 0561.39.71.25

A vendre 1 Moteur Turbo 580 CV Diesel MERCEDES-BENZ 06 cylindres en ligne. Très bon état. Peut être utilisé pour un engin ou un bateau de pêche - Tél: 0550.25.18.91

A vendre 1 Machine à broder à 4 têtes très bon état marque. Marque TAGIMA, mécanique et non informatisée - Tél: 0550.25.18.91

Cherche Conditionneuse pour flan (4 soudures) dosage de (50g à 100 g) préférence marque européenne (Allemande) - Tél: 0555.02.01.71

Aldip vend Ensemble d'Abattage 400 et 500 poulets/heure - Tél: 0661.20.56.75 - 041.44.39.29

Aldip vend Cuve réfrigérante 200 litres 430 litres 550 litres - Charlots trayage, abreuvoir bovin - Tél: 0661.20.56.75 - 041.44.39.29

A vendre Matériel Tournage et Fraisage équipé de tout. Matériel en bon état - 0771.45.18.74

A vendre Presse 200 T. Marque BILLON française + Refroidisseur + Broyeur + Moule coupe de 110 Diam (très demandé) - en très bon état de marche - 0772.49.26.50

Achat Presse excentrique 60 à 100 tonnes, largeur du plateau 80 cm à 1 m - Tél: 0770.49.09.22

Vends: 1 Container Bureau 6,00 x 2,40 - 1 Groupe Electro 5 KVA - 1 Poste à soudure - 1 Tronçonneuse - 1 Ventilateur Diam. 80 - 2 Tables vibrantes - 1 Presse à carrelage GUILLON à FLEURUS - Tél: 0772.58.65.12

Pour cause cessation d'activité, vend petit stock de: Carrelage de trottoir: 140 DA le m² - Carrelage à la presse: 180 DA le m² - Bordures 0,65: 110 DA U - Bordures 0,45: 90 DA U - Tour d'arbres 0,50 x 0,25: 60 DA U - à Fleurus - Tél: 0772.58.65.12

Vends Machine à crème marque CARPIGIANI N10 Bon état - Contacter HAYDAR au: 0557.56.00.30 - 0773.69.44.07

Sct vend Matériel avicole agricole: Batterie de poule pondeuse, batterie poulet chair, déplumeuse. Fabrication aliment matériel pour vache laitière - Tél: 046.97.97.86 - www.agromavi.com

A louer Groupes électrogènes de 15 KVA jusqu'à 800 KVA toutes gammes + location de Groupe de soudure Diesel marque Miller de 400 à 500 ampères - Tél: 0559.39.49.82

A vendre Voilier DUFOR. Année 1982 - 8 m HT x 2,75 m - 4 couchettes - moteur VOLVO Diesel - Tél: 0771.25.21.96

A.V. Cylindre HEIDELBERG 46 x 58. Massicot POLARD 150 ainsi que Matériel médical en panne, 2 Echographes + Radio X + Labo + Projecteur de salle opératoire - Contacter Amine: 0554.01.77.45

L'Ecole de Cuisine et Pâtisserie forme Cuisinier - Pâtissier - Pizzaiolo - Gâteaux orientaux - et en cours de soir - Carteaux HLM. ORAN - 041.42.34.46 - 041.42.21.39 - 0770.76.34.27 - www.promhotel-dz.com

Entreprise prend tous Travaux de Démolition, de Construction, Peinture, Etanchéité, Chauffage central et C.E.S. - Tél. pour RDV: 041.41.10.83 - 0553.50.27.04 - 0557.49.23.23

Vends ou échange Mat. Boulangerie: Four Paillasse rotatif - Pétrin - Façonneuse - Diviseuse - Refroidisseur - Plats Alu. - Turbine à glace - Juteuse 3 bacs - Machine kabeb - Batteur 40 L - 0661.23.60.83

Acheteur achète Solde Vêtement Femme et Homme Cadet Frippe + Tissus et Lave-vaisselle - Tél: 0772.12.17.20

Vous entendez mal ? Votre enfant entend mal ? AUDIFEL vous offre un bilan audio prothétique gratuit - Pour prendre rendez-vous téléphonez au 041.39.48.02 ou 0661.10.35.01 Oran - 021.73.53.04 ou 0661.10.35.04 Alger

SPECIAL PREPAR. Examen 2011. 5ème - BEM - BAC. Révision spécifique sur exercices types des épreuves et sans stress. 5ème: du 15 au 25 Mai - BEM: du 26 Mai au 02 Juin - BAC: du 26 Mai au 08 Juin. Assistance Plus: Gambetta Oran Tél: 041.53.30.27 - Maraval: 041.34.85.55 - 040.22.59.51

Réparation à domicile: Machine à laver (linge et vaisselle) - Frigo - Cuisinière - Climatiseur - Pièces de rechange disponibles. Travail garanti - Tél: 0662.87.45.68

MITSUBISHI MOTORS vous offre une réduction de 60% sur un an d'assurance tous risques pour l'achat d'un véhicule touristique ou utilitaire - Tél: 041.58.48.94 - Mob: 0770.88.51.39/42

A vendre 01 Chaîne d'abattage volaille marque Bayle d'occasion + 01 Déplumeuse volaille peu servi marque S. B Impianti - Tél: 0661.73.53.13

Médecin vend Echographe neuf, peu servi, SIEMENS SONOLINE SL1 - Tél: 0792.08.48.28 - Téléphonez de 10 h 00 - 17 h 00

Sté de désinsectisation Aldip vous propose des Thermo-nébulisateurs portés sur véhicule, capacité du réservoir de produits chimiques 150 litres, Thermo-nébulisateur portable, capacité du réservoir de produits chimiques 7 litres - Tél: 0661.20.56.75 - 041.44.39.29

Aldi vend Humidificateur complet 3 mètres et 6 mètres et Extracteurs - Tél: 0661.20.56.75 - 041.44.39.29

Vends Cuve réfrigérante 2000 L / très bon état - Tél: 0661.20.56.75 - 041.44.39.29

Aldip vend Chaîne d'Alimentation pour repro, lignes d'abreuvement - Tél: 0661.20.56.75 - 041.44.39.29

Aldip vend Ensemble d'Abattage 400 et 500 poulets/heure - Tél: 0661.20.56.75 - 041.44.39.29

Aldip vend Cuve réfrigérante 200 litres 430 litres 550 litres - Charlots trayage, abreuvoir bovin - Tél: 0661.20.56.75 - 041.44.39.29

A vendre Matériel Tournage et Fraisage équipé de tout. Matériel en bon état - 0771.45.18.74

A vendre Presse 200 T. Marque BILLON française + Refroidisseur + Broyeur + Moule coupe de 110 Diam (très demandé) - en très bon état de marche - 0772.49.26.50

Achat Presse excentrique 60 à 100 tonnes, largeur du plateau 80 cm à 1 m - Tél: 0770.49.09.22

Vends: 1 Container Bureau 6,00 x 2,40 - 1 Groupe Electro 5 KVA - 1 Poste à soudure - 1 Tronçonneuse - 1 Ventilateur Diam. 80 - 2 Tables vibrantes - 1 Presse à carrelage GUILLON à FLEURUS - Tél: 0772.58.65.12

Pour cause cessation d'activité, vend petit stock de: Carrelage de trottoir: 140 DA le m² - Carrelage à la presse: 180 DA le m² - Bordures 0,65: 110 DA U - Bordures 0,45: 90 DA U - Tour d'arbres 0,50 x 0,25: 60 DA U - à Fleurus - Tél: 0772.58.65.12

Vends Machine à crème marque CARPIGIANI N10 Bon état - Contacter HAYDAR au: 0557.56.00.30 - 0773.69.44.07

Formation en Echographie Médecin et Sage-femme. Initiation et Perfectionnement - 0554.37.94.94

SIDI BEL ABBES: A vendre machine à glaces CARPIGIANI + comptoir frigo + congélateur à glaces vitré et présentoir vitré - le tout en bon état - Contacter le: 0772.84.39.79

L'école primaire EL KORTOBI informe les parents que les inscriptions de l'année scolaire 2011 - 2012 débuteront le Dimanche 24 Avril 2011. Donnez une chance à vos enfants. Changez pour le meilleur - Contactez: 0550 56 64 58 Ou adressez-vous au: 36, Coop. El Myah - la Lofa ORAN

Salon d'esthétique et de coiffure Pénélope vous propose les derniers soins haute technologie - soins du visage - massage corporel - épilation - manucure - pédicure - maquillage libanais - avec la gamme de produit Forever (USA), Laura Beaumont (Paris) - 0774.24.51.32 - 0554.40.42.75

Salon de coiffure et d'esthétique Pénélope vous propose ses divers produits l'Oréal professionnels, méches, coloration, soins des cheveux, lissage brésilien, pour savourer avec bonheur la liberté d'être bien coiffée, sans effort, sans brushing, même après la pluie - 0555.40.42.75 - 0774.24.51.32

Particulier loue un Brise Roche et une Pelle pour courte ou longue durée - Appeler le: 0772.40.84.63

Pour toute réparation de Coffre-fort bloqué: Appelez le 0555.944.327

A saisir: Lot de peintures pour l'habitat d'importation origine Espagne pour application Intérieur et Extérieur - Tél: 0554.271.360

Vends des Echafaudages métalliques mobiles pour toutes hauteurs avec accessoires de montages croisillons + garde-fous + plates-formes de travail utiles pour travaux de bâtiment et entretiens - Tél: 0773.43.62.07

Achète Atelier complet de Mécanique industrielle. Rénovation moteur + Presse excentrique + Raloteuse lasse + Presse hydraulique à bois + Citerne propane 1.750 kg + Compresseur Komatsu + Cisaille guillotine - Tél: 0697.45.87.99

Vends lot de Machines-outils + Bascules + Bétonnière + Dumper + Chargeur + Poulies déroulage de câble S/réseaux MT et BR + Groupes électrogènes + Presse pileuse + Presse excentrique + Presses hydrauliques Atelier - Tél: 0697.45.87.99

Vends Machine Fab. carrelage granito 25 x 25. Ponçeuse T.B.E. Bascules 1.000kg TESTUT T.B.E. Camion VOLVO F10 1984 B.E. LIFAN 1.3 Ess. 2008 - 50.000 km T.B.E. - Tél: 0550.37.28.39 - Prix après visite. Merci

A.V.: 01 Friteuse inox 2 bacs neuve 1,20 m3. 01 Bain-marie inox électrique neuf 1,20 m3 pour cuisine pour restaurant, hôtel, collectivité indust. + une Machine à poulet à feu de braise. Prix intéressant - Tél: 0662.32.80.12

Mets en location une Licence de débit de boissons de 1ère catégorie Wilaya d'Oran - Tél: 0791.62.64.81

AUTO-ECOLE SAOUDIA. 42, Avenue de Saint Eugène - ORAN - Dossier ANSEJ - CNAC - ANDI - Banque - Formation des jeunes - Cours de perfectionnement - Recyclage au nouveau code de la route Léger - Lourd - Inscription Crédit et avec Facilité de paiement

A vendre des Tapis roulants + Vélo + ORBITRIC (Sport) neuf plusieurs modèles - marque GIANT-FIT - Contacter: 0662.61.17.81 - Curieux s'abstenir

HEXADEVE Agence de communication. Création Site Web à partir de 19 900 DA. Hébergement à partir de 9 900 DA - Contact: 0558.87.37.40 - Email: contact@hexadeve.com

Vente Machine glace marque CARPIGIANI (Italie) 3 bras en bon état à ORAN - Tél: 0778.50.6134

MOSTAGANEM. Vends Matériel café occasion: comptoir + hotte - 2 arrière-bars - 2 machines à bras CONTI - Perco - Machine à jus. Bonne affaire - S'adresser Pâtisserie "L'AMBASSADEUR" - Tél: 0771.93.60.09 - MEHDI

Oran vende Perceuse radiale marque TOS très bon état, changement des vitesses et avance hydraulique, rayon d'usinage 3 mètres - Tél: 0555.990.135

Oran vende Mortaiseuse origine italienne course 500 mm - Tél: 0555.990.135

Vente Matériaux de construction à domicile (Brique 12 trous - 8 trous - Sable - Graviers - Ciment - Parpaing - Etanchéité... etc.) - Contactez Amine: 0771.85.21.77

Entreprise Travaux Bâtiment cherche des projets en: Démolition - Construction - Maçonnerie - Peinture - Ferronnerie - Etanchéité (étude - réalisation - expertise) ... etc. - Contactez Amine: 0771.85.21.77

SARL M.G.D. arrivage de granites: - Noir Galaxy - Noir Absolu - Rouge multicolore - Gialot Thella - Vert tropical Douar Belgaid - Tél: 0775.20.58.81 / 0771.17.19.15

Vends Echographe SIEMENS SL1 - Sonde convexe 3,5 MHz - Tél: 0698.08.34.70 - aux horaires de travail 09 h - 15 h

Vend 02 locaux à l'USTO (53 m² et 43 m² avec cuisine et sanitaire) - Convient à différentes activités (Pharmacie - Boulangerie-Pâtisserie - Bureau administratif - Dépôt de marchandise) - Tél.: 0550-08-61-14  
Accepte différents types d'échange (Lot de terrain - Appartement - Véhicule)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
Wilaya de Constantine  
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
CONDOLEANCES  
À TOUTE LA FAMILLE BENKADRI  
C'est avec consternation que nous avons appris la disparition de notre regretté ami  
Pr. BENKADRI HOCINE,  
Directeur général du CHU Benbadis de Constantine.  
Profondément attristés et affectés, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble de mes collègues de l'exécutif et de la grande famille de la santé, nous vous présentons nos sincères condoléances et compatissons à vos côtés pour les moments douloureux que vous venez de subir.  
Si notre sympathie, notre compassion et notre solidarité vous pouvez alors y compter sans aucun doute.  
Que Dieu, Le Tout-Puissant, accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.  
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.  
Le Directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Constantine

PENSÉE  
Triste et douloureux fut et sera pour nous le 26 Avril 2005 où nous a quittés à jamais notre chère et regrettée épouse, mère et grand-mère AZZOUZ KHALIDA née KAOU  
Déjà 6 années se sont écoulées, jour après jour. Notre blessure ne se cicatrisesa jamais. Cette date restera à jamais gravée dans nos cœurs. La tristesse et la souffrance nous rongent. Nous te pleurons encore et encore. Ta présence est si intense que tu es partout en nous tous. En ce douloureux souvenir, ton époux, tes enfants et tes petits-enfants gardent de toi cette image d'une femme généreuse et pleine de bonté et demandent à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.  
Que Dieu, Le Tout-Puissant, l'accorde une place parmi les siens. Repose en paix.  
Saléha

PENSÉE  
A la mémoire de HADJ BELDJILALI AEK  
Voilà une année qu'il nous a quittés à jamais pour un monde éternel. Que Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueille dans Son Vaste Paradis.  
Allah Yarahmou.  
Saléha

PENSÉE  
Triste et douloureux fut et sera éternellement ce jour du 29 Avril où tu nous as quittés notre très cher père et frère, oncle El Hadj LAREDJ Mohamed dit NEJARI ancien officier de l'ALN et ancien commandant de l'ANP qui nous a quittés pour un monde meilleur, il y a de cela une année. Depuis ta disparition, tout a basculé. Tu as laissé derrière toi un vide immense et un chagrin incessant que nul ne pourra apaiser et effacer. Tu nous manques beaucoup. Que Dieu, Le Clément et Miséricordieux, l'accueille dans Son Vaste Paradis et l'accorde le repos éternel. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.  
Ton frère Belkacem et la sœur Fatma et leurs enfants Samira, Amel, Nadjib et Rabia

DÉCÈS  
La famille ZEDDOUR MOHAMED BRAHIM, parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de HADJ MOHAMED Fils de CHEIKH TAYEB EL MHADJJI, survenu le 27 Avril 2011 à l'âge de 91 ans.  
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

PENSÉE  
40ème Jour. En cette douloureuse commémoration de 22-03-2011 du décès de Madame AROUMIA née ZAPF Saaida de Gdyl, épouse, mère et grand-mère, qui nous a quittés pour rejoindre un monde meilleur laissant un vide que personne ne pourra combler. Ton absence n'effacera jamais ton image et tes souvenirs resteront gravés pour l'éternité dans nos cœurs. Tes filles Yamina, Meriem et petits-enfants Khadija, Hadjer, Roumaïssa, Hadil, Sara, Souheib, Youssef, Koussaï et le petit Brahim qui t'aiment, demandent à tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, l'accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.  
Ton époux Mohamed

PENSÉE  
Une année s'est déjà écoulée depuis que nous a quittés notre cher grand-père HADJ BELDJILALI AEK  
Un homme exceptionnel qui, malgré les affres de la vie, a su relever tous les défis, tel "ce roseau qui plie mais n'a jamais rompu". Ta vie reste un modèle pour nous, car ta mission sur terre tu l'as accomplie à merveille envers toute ta famille et même nous, tes petits-enfants. Le plus beau legs que tu nous a fait, ce sont tes belles valeurs et qualités morales.  
Repose en paix cher Gidou. Tes petits-enfants Khalil et Fatima Zohra Bendahmane

40ème JOUR  
A la mémoire de notre cher et regretté BENSAAADA Abderrahmane Né le 04 Février 1935 et décédé le 25 Mars 2011.  
40 jours se sont écoulés depuis qu'il nous a quittés à l'éternité pour un monde meilleur en laissant derrière lui un immense vide que personne ne pourra combler. Ses familles BENSAAADA, YOUNSI et BENLABNA demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.  
Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueillir en Son Vaste Paradis. Repose en paix.

PENSÉE  
A la mémoire de HADJI OUI Sidi Mohamed Triste, dramatique et douloureux fut le 29 Avril 2010 où tu nous as quittés brusquement à la fleur de l'âge (27 ans) mais Dieu en a décidé ainsi. Himida tu me manques toi qui étais la personne la plus proche de moi, qui n'as jamais offensé personne et qui étais aimé par toute la famille. Je ne peux relater mon désarroi. Tu me manques terriblement Himida. Depuis cette disparition subite, une moitié de moi est allée avec toi. Le chagrin, la douleur et la peine sont toujours là. Ta voix et ton sourire permanents qui en disaient beaucoup sur tes qualités humaines et ton sens de l'humour me font encore penser aux moments passés avec toi. Je ne me remettra jamais de cette vive blessure jusqu'au jour où je te rejoindrai en attendant de te retrouver.  
Repose en paix mon cher frère.  
Ton cousin Salim

PENSÉE  
A la mémoire de notre cher fils HADJI OUI Sidi Med dit HMIDA. Un an déjà s'est écoulé, le 29 Avril 2010 tu nous as quittés sans même nous dire adieu. Notre chagrin est toujours immense. Le temps n'a pas encore guéri nos blessures ni n'a pu apaiser nos douleurs. Tu nous manques beaucoup. Ta présence est sans cesse dans nos pensées et nos cœurs. Tu fus et resteras ton enfant chéri plein de courage, de générosité et surtout de sagesse. Nous demandons, moi ta maman, ton papa, tes frères et ta sœur et toute la famille HADJI OUI ainsi que tes amis et ta fiancée, à tous ceux qui t'ont connu, d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Repose en paix.  
A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.

40ème JOUR  
A notre cher et regretté père et mari: Mr HADJ-KADDOUR TAHLAITI CHERIF  
Voilà 40 jours que tu nous as quittés pour un monde meilleur, toi qui as tant aimé et respecté la vie. Que Dieu t'accueille dans Son Vaste Paradis afin de te y reposer en paix. Ta femme, ta fille et ton fils, pour qui la flamme de ton souvenir continuera de réchauffer les cœurs pour toujours.

PENSÉE  
A la mémoire de notre cher et regretté BÉLOUNES Mohamed Né le 22/01/1948 à Sig et décédé le 29/04/2010.  
Ancien président de l'association des Retraités de la Gendarmerie, daïra de Sig. 1 an depuis qu'il nous a quittés en laissant derrière lui un immense vide et irremplaçable. Son souvenir reste gravé dans nos cœurs. En cette occasion, ses fils, ses filles, son épouse, sa petite-fille CHAIB Rekia née le même jour de son décès le 29 Avril 2010 et toute sa famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.  
Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueillir en Son Vaste Paradis.

PENSÉE  
Ma très chère maman Mme BENATA né KHEDDADI Khaira Née le 28/04/1928 et décédée le 07/03/2009 et aujourd'hui c'est le jour de son anniversaire qu'elle va faire 83 ans. Je n'oublierai jamais ce jour de ton anniversaire, il est très important pour moi, quand nous étions ensemble toi et mon père, elle sera gravée dans mon cœur. La douleur est toujours profonde, tu as laissé un immense vide que nul ne pourra combler et nul ne pourra prendre ta place. Je souffre énormément de ton silence, tu me manques beaucoup. Ton souvenir, ta tendresse, ta générosité et ton courage, ton amour resteront gravés à jamais dans mon cœur. Je demande à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire et de prier Dieu, Le Tout-Puissant, de l'accueillir en Son Vaste Paradis. Repose en paix. Allah Yarhamak ya mama El Aziz Ta fille Zoubida qui t'aime beaucoup et qui ne t'oubliera jamais jusqu'à la fin de mes jours.

## Ligue 1 - Mise à jour Deux belles affiches à Oran et Sétif

M. Benboua

Pour le compte de la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1, deux rencontres, et pas des moindres, auront lieu samedi avec une alléchante affiche, le duel entre le MCO et le MCA, qui précèdera la rencontre qui mettra aux prises l'ESS à l'USMA en début de soirée. Ainsi, le Mouloudia d'Oran donnera la réplique à son homologue algérois sur la pelouse du stade Ahmed Zabana. Une rencontre placée sous le sceau de la revanche pour la formation de la capitale qui s'est inclinée à deux reprises cette saison face au MCO. En raison de son statut de mal classé, le MCA de l'entraîneur Zekri Noureddine entend glaner le maximum de points afin d'améliorer son clas-

sement. Mais, eu égard à son dernier semi-échec à domicile face au MCEE, les gars d'El-Hamri sont dans l'obligation de renouer avec le succès, d'autant plus qu'ils n'ont pas gagné depuis trois matches, toutes compétitions confondues. Il faut dire que tous les données d'avant match sont réunies pour assister à une rencontre d'un bon niveau, espérons juste que le fair-play soit de mise.

À Sétif, l'Entente, déboussolée par des résultats contraires, sera confrontée à l'USMA dans un match ouvert. Les Sétifiens, qui comptent douze points de retard par rapport au leader, savent qu'un autre faux pas à domicile serait lourd de conséquences, puisqu'ils verront leur dernier espoir de jouer le titre s'évaporer. De leur côté, les usmistes, qui n'ont pas ga-



gné depuis la 10<sup>e</sup> journée, veulent mettre à profit le passage à vide de l'ESS pour créer l'exploit. Quoi qu'il en soit, l'entraîneur Hervé Renard, déjà sur la sellette, est dans l'obligation de rectifier le tir, car l'USMA est en train de vivre l'une de ses plus mauvaises saisons.

### Samedi à 16h00

**Oran:** ..... MCO ..... - ..... MCA  
**Sétif (18h):** ..... ESS ..... - ..... USMA

## Ligue 2 Le NAHD et le CAB misent sur l'ESM

M. Z.

La 23<sup>ème</sup> journée dans ce groupe débutera demain avec le match avancé ASMO-RCK et s'étalera jusqu'à samedi avec le reste des rencontres. Sur le ground de Zabana, les Asémistes seront face à une équipe du RCK, encore sous le choc de la débâcle essuyée à Sidi Bel-Abbès. Belle occasion pour l'ASMO pour d'abord se réhabiliter de son dernier échec concédé à Médéa pour demeurer en course pour une place sur le podium. Pour les autres empoignades, cette journée s'annonce favorable aux deux dauphins, le

NAHD et le CAB, qui auront l'avantage d'évoluer chez eux. Les Nahdistes, qui sont sur bonne dynamique, partent avec les faveurs du pronostic devant un mal classé, la JSMS. C'est la même remarque qui s'impose pour le CAB qui recevra l'OM. Tout auréolé de leur victoire de prestige sur le MSPB, les Cabistes sont déterminés à rester dans le même tempo d'autant plus qu'ils sont avec les Nahdistes bien placés pour déloger le leader qui sera en danger à Mostaganem.

En effet, les Sanafirs sont dans l'obligation de l'emporter s'ils veulent réellement préserver leur fauteuil de leader. Mais

ce ne sera pas une tâche aisée face à l'ESM qui tentera de bien négocier ce virage pour rester en vie. Il en sera de même pour l'USMBA qui sera en appel à Merouana où l'ABM a besoin des trois points pour ne pas hypothéquer ses chances de maintien. Certes c'est jouable pour les gars de la Mekerra, mais ce sera très difficile face à un team qui joue à domicile pour sa survie. C'est le cas aussi du MOC qui accueillera la CRT dans un match considéré comme le choc des mal classés. Les Mocistes, auteurs d'un nul encourageant face au CSC, sont bien lotis pour renouer avec la victoire qui les éloignerait momentanément de la zone des turbulences. Le SAM, quant à lui, se trouve dans la même situation et n'a d'autre alternative que de s'imposer devant le MSPB. Enfin, le Paradou, tenu en échec chez lui par l'ABM, effectuera un long déplacement à Biskra où l'USB vise tout simplement la victoire.

### Demain à 16h00

**Oran (Zabana):** ..... ASMO ..... - ..... RCK  
**Samedi à 16h00**  
**Mostaganem:** ..... ESM ..... - ..... CSC  
**Dar El-Beïda:** ..... NAHD ..... - ..... JSMS  
**Batna:** ..... CAB ..... - ..... OM  
**Merouana:** ..... ABM ..... - ..... USMBA  
**Constantine:** ..... MOC ..... - ..... CRT  
**Mohammadia:** ..... SAM ..... - ..... MSPB  
**Biskra:** ..... USB ..... - ..... PAC

## Finales coupes d'Algérie jeunes Les meilleurs en lice à Zéralda

M. Zeggai

Le stade de Zéralda abritera demain les finales de la coupe d'Algérie jeunes. Une remarque s'impose: l'USMB reste le seul club présent dans deux catégories (U 20 et U 17). Ainsi donc l'heure de vérité a sonné pour les juniors blidéens et sétifiens pour confirmer tout le bien que l'on pense d'eux et régler une question de suprématie. Mettant aux prises l'USMB, vainqueur de l'édition 2007, au tenant du trophée, l'ESS, cette finale s'annonce palpitante si l'on tient compte des individualités qui composent les deux formations.

Sur le terrain, les jeunes de Aïn Fouara partent avec un léger avantage compte tenu de leur remarquable parcours et une attaque qui crache le feu. Ceci ne veut nullement dire que les jeux sont déjà faits, au contraire les juniors de la «Vil-

le des Roses» ont prouvé qu'ils ont de solides arguments à faire valoir. Entre la détermination des uns et des autres, il y a la réalité du terrain. Un point commun entre ces deux équipes qui animeront la finale, Sétifiens et Blidéens sont investis d'une lourde responsabilité, celle de sauver une saison décevante de leurs aînés.

Chez les cadets, l'USMA et l'USMB ont rendez-vous pour inscrire leurs noms dans le livre d'or du football national. Selon des observateurs, les Blidéens, qui ont réussi à damer le pion à certaines grosses cylindrées dans cette catégorie comme l'ASO Chlef, partent favoris pour terminer en apothéose la saison.

C'est dans les cordes de l'USMB, mais attention, les usmistes ne sont pas arrivés à ce stade de la compétition par pur hasard. Ceci confirme que l'USMA reste un fief de jeunes

footballeurs dont le talent est reconnu. Demain, ce sera donc l'occasion pour eux de confirmer cette thèse.

Les «Rouge et Noir», en cas de succès, mettront un peu de baume au cœur des responsables du club, déçus par le fiasco de l'équipe fanion. Ce même objectif est recherché par les Blidéens qui auront une belle carte à jouer demain pour confirmer que la politique de formation prônée par le club reste le bon choix.

Chez les minimes, la finale opposera l'USB à l'ESM. Les jeunes Mostaganémois entameront ces débats avec la ferme intention de rééditer l'exploit de 2009 après avoir remporté la trophée face à l'ASMO. Toutefois ce n'est pas gagné d'avance dans la mesure où les jeunes de l'US Biskra ont démontré tout le long de leur parcours qu'ils possèdent les moyens pour rivaliser avec leurs homologues de l'Espérance.

En somme, nous aurons droit à une finale ouverte à tous les pronostics.

### Demain à Zéralda

**U 17: (10h):** ..... USMA ..... - ..... USMB  
**U 15: (14h30):** ..... USB ..... - ..... ESM  
**U 20: (16h):** ..... USMB ..... - ..... ESS

## Division nationale amateur Centre-Ouest Tournant à Benahmed Lahouari

M. Z.

La dix-neuvième journée prévue demain risque de donner lieu à des changements en tête du tableau où le leader, la JSMC, aura un match difficile à négocier à Oran face au CRBAET. C'est l'indécision qui plane entre le team de Cheraga, vaincu depuis dix rencontres, et son homologue de la corniche qui reste sur deux défaites consécutives. Alors, le CRBAET parviendra-t-il à renouer avec le succès et mettre fin à l'invincibilité du

leader? C'est du moins le souhait du WAB qui, en dépit du huis clos, est idéalement placé pour signer sa dixième victoire de la saison aux dépens de son hôte du jour, le RCBOR, et reprendre le leadership. La sortie de Cheraga sera également suivie de près par la JSS qui se rendra à Remchi pour croiser le fer avec l'USR.

Les Sudistes, avec la meilleure attaque du groupe, ont prouvé qu'ils possèdent de solides arguments à faire valoir même en déplacement, mais atten-

tion au sursaut d'orgueil des Remchaouis.

Pour sa part, l'IRBM, qui a perdu du terrain ces derniers temps, est appelé à réagir avec la réception de l'IST. C'est là une belle opportunité pour les Maghnaouis de se refaire une santé à moins que les gars de Tighennif n'en décident autrement.

À Témouchent, on aura droit à une empoignade mettant aux prises deux formations, le ZSAT et le WAM, en total déclin. Enfin, à Arzew, les trois points sont plus que nécessaires pour la lanterne rouge, l'OMA, face à l'USMMH, mais ce n'est pas évident surtout que les Hadjoutis sont décidés à exploiter la mauvaise passe de leurs antagonistes pour rester dans le sillage du groupe de tête.

### Demain à 16h00

**Boufarik:** ..... WAB ..... - ..... RCBOR  
**Témouchent:** ..... ZSAT ..... - ..... WAM  
**Remchi:** ..... USR ..... - ..... JSS  
**Maghnia:** ..... IRBM ..... - ..... IST  
**Oran (Benahmed):** ..... CRBAET ..... - ..... JSMC  
**Arzew:** ..... OMA ..... - ..... USMMH

## Centre-Est Grand enjeu à Sétif

De belles affiches sont au programme de cette dix-neuvième journée du championnat dans ce groupe demain, mais qui seront toutes éclipsées par le choc USMS-MOB, au terme duquel des changements pourraient intervenir en tête du classement.

En effet, et à trois points seulement de son adversaire du jour, le MOB qui n'est autre que le leader du groupe, l'USM Sétif mettra à profit l'avantage du terrain et du public pour espérer glaner un succès important dans la

course à l'accession. Mais les visiteurs, qui effectueront le déplacement à la ville de Aïn El-Fouara avec un moral au beau fixe, n'entendent pas revenir bredouilles. Il faut avouer qu'un résultat nul ne ferait pas les affaires des deux équipes, puisque plusieurs poursuivants sont aux aguets, à l'image de l'AS Aïn M'lila qui sera à l'épreuve du NARB Réghaïa dans un match à suspense.

Là aussi, la victoire est la seule alternative pour les deux antagonistes, plus que jamais décidés à atteindre le

palier supérieur.

Co-dauphin avec l'ASAM, la JSD Jijel n'aura pas la tâche facile à M'sila où elle affrontera le WRM, une équipe très régulière à domicile. Huis clos oblige pour les locaux, cette rencontre est tout de même difficile à pronostiquer. L'autre match sanctionné par le huis clos, se jouera à Ouargla entre le MC Mekhadma et l'USM Aïn Beïda.

Tout comme son adversaire du jour, la formation sudiste, qui a perdu des points qui étaient à sa portée ces dernières semaines, est appelée à se ressaisir sur risque de tirer un trait sur l'accession. Les trois dernières rencontres de la journée USMK-ABS, EC-NCM et Hamra-ESG s'annoncent favorables aux locaux.

M. B.

### Vendredi à 16h00

**Ouargla (Opow):** ..... MCM ..... - ..... USMAB  
**M'sila:** ..... WRM ..... - ..... JSD  
**Réghaïa:** ..... NARBR ..... - ..... ASAM  
**Khenchela:** ..... USMK ..... - ..... ABS  
**Collo (Bendjamaâ):** ..... EC ..... - ..... NCM  
**Annaba (Chabou):** ..... Hamra ..... - ..... ESG  
**Sétif:** ..... USMS ..... - ..... MOB

## Handball - Coupe d'Algérie Les deux finalistes connus dimanche prochain

Ali Sadji

C'est dimanche prochain qu'aura lieu les demi-finales de la coupe d'Algérie. A Oran est programmée l'affiche GSP-MCS, soit entre deux équipes phares de l'élite qui se livre-

ront un duel sans merci sur le parquet du Palais des sports Hamou Bou-Tlélis.

Les pétroliers partent certes avec un léger avantage, mais ils doivent se méfier de leurs vis-à-vis qui ont atteint ce stade de la compétition après le match remporté sur

tapis vert face au CR Bordj Bou Arreridj, finaliste malheureux de la précédente édition. L'autre demi-finale aura pour cadre Aïn Taya et mettra aux prises le HBC El-Biar à son homologue du GS Boufarik dans une opposition qui s'annonce équilibrée entre deux formations qui partent à chances égales pour la qualification en finale.

### Dimanche 1<sup>er</sup> mai à 14h00

**Aïn Taya:** ..... HBCEB ..... - ..... GSB  
**Oran:** ..... GSP ..... - ..... MCS

## Basket-ball - Superdivision poule play-off Le GSP et le CSMC pour la passe de quatre

F. B.

Les cylindrées de l'élite entameront demain le quatrième round de ce tournoi play-off dominé par le GSP dans le groupe A et le CSMC dans le groupe B. Cette étape sera marquée surtout par l'affiche CSMC-WAB dans le groupe B et qui se jouera sur un air de revanche pour le Widad.

Les Boufarikois revigorés

par leur succès sur le NBS auront à cœur de confirmer leur réveil et battre cette équipe du CSMC qui leur a faussé tous leurs calculs au match aller.

La salle Mansourah de l'antique Cirta vibrera à l'occasion de ce duel passionnant et que les locaux veulent remporter pour s'assurer une place en demi-finale. Non loin de Constantine, l'O Batna ne fera aucune concession à son adversaire du jour le NBS qui souffle le chaud et le froid depuis le départ de son coach Brahami au CSMC. Dans le groupe A, les regards seront braqués vers Dar El-Beïda où le CRBDB n'est pas à l'abri d'un autre faux pas avec la venue de cette machine infernale du GSP. Les Pétroliers sont archi-favoris pour préserver leur invincibilité et réaliser la passe de quatre. L'autre rencontre du groupe s'annonce à l'avantage du TBBB face à l'IRBBA, incapable de suivre le rythme. Les Blidéens, si la logique venait à être respectée, rejoindrait le CRBDB à la seconde place derrière le GSP.

### Demain à 15h00

**Groupe A**  
**Blida:** ..... TBBB ..... - ..... IRBBA  
**Dar El-Beïda (16h00):** ..... CRBDB ..... - ..... GSP  
**Groupe B**  
**Constantine:** ..... CSMC ..... - ..... WAB  
**Batna:** ..... OB ..... - ..... NBS

## Coupe d'Algérie - Dimanche à 16h00

# Une finale ouverte et pleine de promesses

Adjal L.

Qui succèdera à l'ESS au palmarès de la coupe d'Algérie ? Ce qui est certain, c'est que les deux finalistes, la JSK et l'USMH, sont déterminés à arracher le trophée pour le plus grand bonheur de leurs supporters. Les motivations des deux clubs s'expliquent. Les supporters de la JSK sont restés sur leur faim après le parcours mitigé de leurs favoris en championnat et veulent s'éclater avec une coupe d'Algérie que leur club n'a pas conquise depuis 1994. Quant aux fans de l'USMH, ils estiment que c'est le moment d'arracher ce trophée que n'a pas remporté leur équipe favorite également depuis belle lurette. Ceci dit, quelles sont les chances respectives de ces deux finalistes qui se retrouvent face à face pour la première fois en finale ? Du côté de la CAF et l'épuisant trajet du retour, via Francfort. Dès mercredi, la préparation spécifique a été entamée en vue de la finale. En technicien avisé, Belhout n'a pas augmenté la charge de travail, mettant l'accent plutôt sur l'aspect tactique face à un adversaire à respecter du début à la fin du match. Un paramètre important jouera en faveur de Belhout avec le retour des joueurs frais qui sont restés sur place en raison de leur non



qualification en coupe de la CAF. Les camarades de Hamiti ont appris par ailleurs qu'une grosse prime leur sera allouée en cas de victoire, résultat des efforts entrepris par le wali de Tizi Ouzou et le président Hannachi. Le chiffre de 300 millions de centimes a été avancé. A l'USMH aussi, la préparation pour la finale a été entamée dès mardi, après le match face à l'USMA. Depuis mardi, les coéquipiers de Boualem se trouvent à Tipaza. Cela situe bien la volonté des responsables de l'USMH de réunir les meilleures conditions possibles pour préparer ce rendez-vous capital. Ce regroupement hors de la ville vise à éviter la pression des chauds supporters harrachis. Boualem Charef, qui tablait dans un premier temps sur le renvoi du match de championnat contre l'USMA, a revu son

programme et procédé à des changements pour que ses joueurs récupèrent le plus vite possible. Quels sont les atouts de ces deux finalistes ? Les observateurs sont d'accord pour reconnaître que les joueurs de la JSK sont plus expérimentés que leurs adversaires. C'est un atout important dans ce genre de match. Du côté de l'USMH, l'optimisme est également de mise car le onze harrachi est le résultat d'une bonne politique de continuité, Boualem Charef étant aux commandes techniques depuis trois saisons. Les coéquipiers de Boumechra n'ignorent pas que la JSK est un rival redoutable, mais ils pensent être capables de la contrer avec leur jeu collectif et leur enthousiasme. Assurément, on devrait assister à une finale spectaculaire et indécise. Alors, vivement dimanche.

### USMH

## Les retombées d'une politique

M. A.

L'USMH en finale de l'épreuve populaire ce n'est pas le fruit du hasard notamment pour tous ceux qui suivent de près cette formation. Prônant une politique bien réfléchie, la direction du club à sa tête Mohamed Laib a misé sur l'entraîneur Boualem Charef qui est en train de réussir son pari, celui de remettre le club phare d'El-Harrach sous les feux de la rampe. Ayant carte blanche, Boualem Charef fidèle à ses principes et qui en est à sa troisième saison à la tête de la barre technique de l'USMH ne cesse au fil des années d'apporter des améliorations tant sur le plan du jeu que des résultats. Cette

saison, l'USMH a franchi un autre palier comme l'atteste son excellent parcours tant en coupe qu'en championnat en damant le pion à de grosses cylindrées de l'élite pourtant mieux nanties. Pour bon nombre d'observateurs, le duo Mohamed Laib-Boualem Charef fonctionne dans une parfaite symbiose contrairement à ce qui se passe ailleurs où bon nombre de dirigeants dictent leur loi aux entraîneurs. Ce qui n'est pas le cas à l'USMH où Boualem Charef a les coudées franches tout en comptant sur l'appui d'un effectif qui adhère à sa politique et à ses conceptions de jeu. Même le recrutement est bien étudié obéissant à cer-

tains paramètres bien définis. Boualem Hamia et Boumechra demeurent des exemples spécifiques aux côtés de Hendou, Yachir, Demou et Touahri qui peuvent valoir beaucoup de satisfactions à l'USMH à l'avenir pour peu que l'environnement apporte sa contribution dans cette belle progression. En pointant à la troisième place au classement du championnat professionnel de Ligue 1 et avec un parcours jalonné de succès en coupe, les protégés de Boualem Charef ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin et veulent renouer avec un passé des plus respectables vingt-quatre ans après leur dernier sacre dans cette compétition.

### JS Kabylie

## A la conquête du cinquième trophée

Kamel Mohamed

La JS Kabylie disputera la neuvième finale de coupe d'Algérie de son histoire, ce dimanche, avec l'intention de remporter son cinquième trophée après en avoir perdu quatre. La formation kabyle qui termine la saison en force, entend décrocher un titre qui la fuit depuis 1994. Les protégés de Rachid Belhout restent sur une cinglante défaite en coupe de la CAF certes, mais ils ont décidé d'oublier la mésaventure de Libreville pour se consacrer à la finale de la coupe d'Algérie. A la JSK, joueurs, entraîneur et président se sont vite ressaisis pour se remotiver en prévision de cette coupe d'Algérie

qu'ils ne veulent rater sous aucun prétexte. La direction du club a accordé deux jours de repos aux joueurs après leur retour du Gabon, lundi dernier. Un répit qui devrait permettre aux joueurs de se ressourcer auprès de leurs familles respectives et de bien recharger les batteries avant le rendez-vous de dimanche. L'équipe a repris les entraînements hier dans une ambiance plutôt décontractée. Le président Mohamed Chérif Hannachi s'est réuni avec les joueurs et a évité de leur parler longuement de la coupe de la CAF. Il a axé son discours sur la coupe d'Algérie, signifiant aux joueurs que la JSK est un club habitué aux grands rendez-vous et qu'ils

n'ont pas le droit de décevoir les supporters. Pour Hannachi, la coupe d'Algérie est une opportunité pour les joueurs afin qu'ils se rachètent. L'entraîneur Belhout a également tenu le même discours, signifiant aux joueurs qu'un match est toujours différent d'un autre. Mieux encore, il a estimé que la consécration en coupe d'Algérie est une occasion pour ses protégés de prouver que la défaite en coupe de la CAF n'est qu'un simple faux-pas à oublier. La JSK a entamé les entraînements hier à Tizi Ouzou et devrait entrer en stage bloqué dès demain à Zerelda (Alger), soit à 72 heures de la finale pour mieux se concentrer pour ce match de la saison.

## Rachid Belhout (entraîneur de la JSK)

### «Le plus concentré l'emportera»

Propos recueillis par K. M.

Après avoir signifié à ses joueurs toute sa déception de la défaite inattendue en coupe de la CAF, l'entraîneur Rachid Belhout a tenté de les secouer en prévision de la finale de la coupe d'Algérie. Il s'attend à une réaction de la part de ses joueurs qui ont à cœur de laver l'affront de la coupe de la CAF en enrichissant davantage le palmarès du club par un cinquième trophée.



**Le Quotidien d'Oran :**  
Comment se prépare cette finale de coupe d'Algérie ?

**Rachid Belhout :** La finale reste un événement majeur dans la carrière d'un footballeur ou d'un entraîneur. En ce sens, tout le monde est mobilisé à Tizi Ouzou pour ce match de la saison car une finale ça se gagne. On se prépare avec la ferme intention de la remporter, ce qui est légitime à mon avis.

**Q.O. :** Après la défaite en coupe de la CAF, ne craignez-vous pas pour le moral des joueurs ?

**R.B. :** J'ai tenu une réunion avec les joueurs et je leur ai transmis mon message. Je leur ai dit ce que je pense de cette défaite. Evidemment, j'en suis très déçu, mais il faut vite se remettre au travail et se concentrer sur la finale.

**Q.O. :** Comment comptez-vous motiver les joueurs ?

**R.B. :** La défaite en coupe de la CAF a secoué les joueurs qui ont à cœur de se racheter de ce faux-pas.

## Hacène Benomar (entraîneur adjoint de l'USMH)

### «On part à chances égales»

Propos recueillis par M. Lamine

L'entraîneur de l'USMH Hacène Benomar est à sa deuxième finale de coupe d'Algérie. D'abord en tant que joueur en 1987 et cette fois en étant à la barre technique de l'équipe harrachie. Il a accompli avec son ancien coéquipier, Nacer Bechouche, un travail de titan aux côtés de l'entraîneur en chef Boualem Charef. Il nous livre ici ses impressions à la veille de cette finale entre son équipe l'USMH et la JSK.

**Le Quotidien d'Oran :**  
Comment prépare l'USMH cette finale ?

**Hacène Benomar :** L'enchaînement des matches en championnat et de la coupe ne nous ont pas permis d'entamer une préparation sérieuse. On a eu juste le temps d'entrer en regroupement depuis la soirée de

On en a beaucoup parlé et je pense que leur réponse devrait être cinglante ce dimanche sur le terrain. Je m'attends à une réaction positive de leur part.

**Q.O. :** Comptez-vous apporter des changements ?

**R.B. :** Les changements s'imposent dans la mesure où on va récupérer les joueurs qui n'ont pas participé au match de la coupe de la CAF, faute de qualification. Je citerai notamment Hamiti et Khellili. Des changements seront également opérés dans le but d'aligner l'équipe la plus performante. On mettra tous les atouts de notre côté pour gagner.

**Q.O. :** Qu'apprenez-vous chez votre adversaire ?

**R.B. :** L'adversaire est animé de la même volonté que la nôtre, et va jouer pour gagner. A ce stade de la compétition, j'estime que les deux équipes se valent et la plus concentrée l'emportera.

### «On part à chances égales»

lundi passé pour éviter la forte pression qui pesait sur l'équipe. Toutefois nos joueurs sont dans une forme optimale comme vous l'avez constaté devant l'USMA. On n'est pas inquiet de ce côté, c'est plutôt le côté psychologique qui est important à ce stade de la préparation afin qu'ils abordent le match sans aucune appréhension.

**Q.O. :** Le capitaine Gharbi sera-t-il de la partie ?

**H.B. :** On souhaite le récupérer pour cette finale.

**Q.O. :** Quelles sont les chances des deux équipes ?

**H.B. :** Contre la JSK, je pense qu'on part à chances égales. L'USMH a été régulière ces derniers temps alors que la JSK a repris confiance en ses capacités. Mais l'USMH est décidée à remporter cette coupe qui a souri deux reprises au club, comme on

Le parcours de l'USMH plaide en sa faveur. C'est une équipe constituée de jeunes et talentueux joueurs avides de victoire et très volontaires. Que le meilleur gagne.

**Q.O. :** Et que craignez-vous chez vos joueurs ?

**R.B. :** J'ai demandé à mes joueurs de rester concentrés durant toute la partie car le match s'annonce très serré et se jouera sur de simples détails.

La moindre faute d'inattention sera chèrement payée. Je souhaite qu'il y aura un fair-play total sur le terrain pour que cette finale soit une réelle fête de football.

**Q.O. :** C'est aussi votre deuxième finale consécutive.

**R.B. :** Effectivement, c'est ma deuxième finale après celle remportée avec l'Olympique de Beja (Tunisie) la saison dernière. Je souhaite vivement que la chance soit de mon côté cette fois-ci encore.

dit «jamais deux sans trois». On jouera avec le même état d'esprit comme ce fut le cas devant l'ESS.

**Q.O. :** La concurrence est omniprésente au sein du groupe...

**H.B. :** Le staff technique a l'habitude de chambouler l'équipe type. Pour nous, le meilleur à chaque poste sera aligné, c'est ce qui fait la force de l'USMH.

**Q.O. :** Un mot sur votre public qui sera en force au stade du 5 Juillet...

**H.B. :** Le soutien de notre public a été toujours indéfectible. Nos supporters seront encore plus nombreux cette fois-ci pour motiver les joueurs à remporter le trophée.

**Q.O. :** Que pourriez-vous ajouter ?

**H.B. :** Un souhait: recevoir le trophée des mains du président de la République.

### Palmarès de la JSK

**Championnat d'Algérie :** 1973, 1974, 1977, 1980, 1981, 1982, 1983, 1985, 1986, 1989, 1990, 1995, 2004, 2006, 2008  
**Coupe d'Algérie :** 1977, 1986, 1992, 1994.  
**Coupe d'Afrique des clubs champions :** 1981, 1990  
**Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe :** 1995.  
**Coupe de la CAF :** 2000, 2001, 2002.

### Palmarès de l'USMH

**Championnat d'Algérie :** 1998  
**Coupe d'Algérie :** 1974, 1987





07.00 Journal télévisé  
07.15 Sabah El Kheir  
10.00 Dessins animés  
10.30 Bab El-Maqam  
Feuilleton arabe  
11.30 Maqamat  
12.05 Dessins animés  
12.35 Technologia  
El-Moustaqbal  
13.00 Journal télévisé  
13.40 Hayati aadab  
15.00 Azizi  
al-mouchahid

16.30 Dessins animés  
17.00 Qadha wa qadar  
17.30 Indjazat  
Bacharia  
Documentaire  
18.00 Journal télévisé amazigh  
18.30 Afaaq  
Filahiya  
19.00 Chabab El-Tahadi  
Reportage  
20.00 Journal télévisé

**20.40 Laou Tahki Tlemcen**

20.45 Fi Dairati  
El-Dhaoue  
21.45 Bordj El-Abtal  
22.45 Assra Moukhabaa  
Documentaire  
23.30 Concert de chant Andalou  
00.00 Journal télévisé



08.35 Amour, gloire et beauté  
08.55 C'est au programme  
09.50 Météo 2  
10.00 Motus  
10.30 Les Z'amours  
11.00 Tout le monde veut prendre sa place  
12.00 Journal  
13.00 Toute une histoire  
14.10 Comment ça va bien !  
15.15 Patinage artistique  
16.15 En toutes lettres  
17.00 On n'demande qu'à en rire  
18.00 Chéri(e), fais les valises  
18.49 Météo 2  
19.00 Journal  
19.30 Météo 2

**19.35 Envoyé spécial**



Présenté par **Guilaine Chenu, Françoise Joly**  
**- Vivre avec le SMIC**  
Anne-Marie, Loïc et Isabelle travaillent pour un salaire de 9 euros brut de l'heure, ou à peine plus, soit 1000 à 1300 euros net par mois. Comment nourrir ses enfants, payer un loyer, se chauffer et faire face à toutes les charges avec un revenu aussi modeste ?  
**- Travail des enfants : le goût amer du chocolat**  
En Afrique de l'Ouest, rencontre avec des enfants exploités dans des plantations de cacao et enquête sur la responsabilité des grandes marques de chocolat.  
21.50 William et Kate  
22.50 Téléthon : les acteurs  
23.50 Journal de la nuit  
00.10 Faites entrer l'accusé



11.25 12/13 : Journal national  
12.00 Midi en France  
12.45 En course sur France 3  
13.05 Inspecteur Derrick  
13.55 Questions au gouvernement  
15.15 Avenue de l'Europe  
15.40 Slam  
16.20 Des chiffres et des lettres  
17.00 Questions pour un champion  
17.40 19/20 : Edition nationale  
17.58 19/20 : Journal régional  
19.00 Tout le sport  
19.10 Plus belle la vie

**19.35 Je vais bien, ne t'en fais pas**



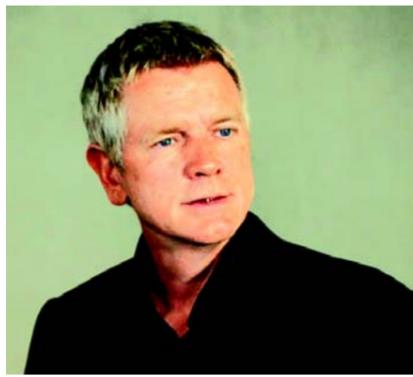
Avec **Mélanie Laurent, Kad Merad**  
De retour de vacances, Lili retrouve ses parents, venus la chercher à la descente du car. Loïc, son jumeau, n'est pas avec eux. Son père lui dit qu'il a quitté la maison à la suite d'une dispute. Elle confie son désarroi à Léa, une amie rencontrée pendant ses vacances.  
21.15 Soir 3  
21.40 Affaire de famille  
23.30 Des racines et des ailes  
01.20 Soir 3



07.55 Les maternelles  
09.15 L'aventure amazonienne  
10.15 La grande marche des éléphants  
11.29 Fifi Brindacier  
11.56 Yakari  
12.08 Les p'tites poules  
12.20 Les contes de Tinga Tinga  
12.40 Le magazine de la santé  
13.35 Allô, docteurs !  
14.05 Istanbul-Samarcande, un rêve tout éveillé  
14.40 Un viking en Afrique du Sud  
15.30 L'Empereur des casinos  
16.25 C l'info  
16.30 C à dire ?!  
16.45 C dans l'air



18.00 Arte journal  
18.30 Globalmag  
18.55 Le grand chapiteau des animaux  
19.40 The Bubble  
Avec **Ohad Knoller, Yousef Sweid, Daniela Vitzler, Alon Friedman**  
Ils sont trois Israéliens d'une vingtaine d'années : Noam, disquaire, Yali, gérant de café, et Lulu, vendeuse dans une boutique de produits de beauté. Les jeunes gens louent ensemble un appartement dans un quartier à la mode de Tel Aviv. Ce quartier est très symbolique de la ville, que beaucoup de gens appellent la "bulle". Dans cet environnement protégé, très loin des réalités des territoires et des conflits politiques qui agitent le pays, ils mènent une existence ordinaire, tout entière consacrée à leurs problèmes amoureux.  
21.35 Sur les traces d'Easy Rider  
22.30 Tracks  
23.25 Vivace  
00.55 Lucy quitte le nid  
02.30 Nuit blanche, nuit noire



TF1 19.45

**SECTION DE RECHERCHES**

**- Une place au soleil**  
Avec **Xavier Deluc, Virginie Calari, Chrystelle Labaude, Kamel Belghazi**  
Mathilde et Ghemara passent des vacances en amoureux sur l'île de la Réunion. Un repos bien mérité dont ils entendent profiter un maximum. Ghemara remarque bientôt qu'un séduisant inconnu tente d'aborder Mathilde. Un peu plus tard, il surprend Mathilde en voiture avec cet homme. Aussitôt, il les prend en filature. Soudain, la voiture quitte la route et fait le grand saut dans l'océan. Mathilde va-t-elle s'en sortir indemne ? Et qui est cet inconnu qui l'a précipitée dans le vide ? Soudain, les vacances romantiques basculent dans le cauchemar...



6 19.45

**WILLIAM & KATE**

Avec **Camilla Luddington, Nico Evers-Swindell, Samantha Whittaker**  
Le prince William d'Angleterre décide de suivre des études en Ecosse. A l'université de St Andrews, il fait la connaissance d'une jeune étudiante, Kate Middleton, qui suit le même cours que lui. Très vite, les deux jeunes gens sympathisent puis flirtent en secret. Celui-ci est rapidement éventé et c'est devant les paparazzi que le prince donne un baiser à sa dulcinée. Leur cursus universitaire achevé, chacun d'entre eux suit sa propre route. William à l'armée et Kate à Londres, où elle travaille dans la mode. La presse s'est évidemment emparée de cet amour digne d'un conte de fées, plaçant à la une de l'actualité le jeune couple.



CANAL+ 19.50

**DESPERATE HOUSEWIVES**

**- Femmes libérées**  
Avec **Teri Hatcher, Eva Longoria, Felicity Huffman, Marcia Cross**  
Renee sympathise de plus en plus avec Gabrielle, qui se surprend à lui faire une étonnante confidence. Renee ne cache pas sa surprise en constatant la franchise soudaine de sa voisine, qui lui révèle une vieille histoire inavouable. De son côté, Bree parvient à faire évoluer la situation de manière positive avec Keith. Même si elle traverse une fort mauvaise passe, Susan parvient à donner le change et se comporte comme si de rien n'était. Paul Young se montre impitoyable : il lui explique avec froideur qu'il ne gardera le silence qu'à une seule condition : elle devra lui vendre sa maison à bon prix. Lynette, quant à elle, est débordée.



**23.40 L'empreinte du crime**



10.05 Brothers & Sisters  
11.00 Les douze coups de midi  
12.00 Journal  
12.55 Les feux de l'amour  
13.55 Une femme piégée  
15.40 Dirty Sexy Money  
16.35 Ghost Whisperer  
17.25 Les experts : Miami  
18.05 La roue de la fortune  
19.00 Journal  
19.45 Section de recherches

**- Le névrosé**  
Avec **Hans Werner Meyer, Hannes Jaenicke, Michael Ehrent**  
Berlin est le théâtre de nombreux accidents avec délit de fuite. La police pense qu'il s'agit à chaque fois du même conducteur. Christian Brenner, un agent de sécurité superstitieux, est bientôt le principal suspect des enquêteurs. Born et Glaser le mettent finalement hors de cause, mais décident d'utiliser ses faiblesses névrotiques pour retrouver le vrai coupable.  
01.30 Reportages



**22.20 Mariage royal : la fièvre des préparatifs**



10.00 Desperate Housewives  
11.45 Le 12.45  
12.00 Scènes de ménages  
12.45 Le prince et moi : mariage royal  
14.30 Un été pour s'aimer  
16.35 Un dîner presque parfait  
17.40 100% Mag  
18.45 Le 19.45  
19.05 Scènes de ménages  
19.45 William & Kate  
21.30 Kate & William : les nouveaux romantiques

Un mariage extraordinaire va être célébré à l'abbaye de Westminster de Londres. Le deuxième prétendant au trône, le prince William d'Angleterre, et Kate Middleton ont en effet annoncé leur mariage, lequel se prépare fiévreusement. Pas moins de 1900 prestigieux invités sont attendus. De la bague de fiançailles à la robe de la mariée en passant par le choix du gâteau, rien n'est laissé au hasard. Les acteurs de ces préparatifs royaux témoignent.  
23.15 Mariages princiers  
00.55 Tout le monde peut jouer, le duel



**21.15 Nurse Jackie**



11.20 L'édition spéciale 1ère partie  
11.45 L'édition spéciale  
13.00 Un enfant pas comme les autres  
14.45 A quoi tu joues ?  
15.35 Plateaux les nouveaux explorateurs  
15.45 Tête de Turc  
17.15 Les Simpson  
17.45 Le JT de Canal+  
18.05 Le grand journal  
19.00 Les Guignols de l'info  
19.15 Le grand journal, la suite  
19.50 Desperate Housewives

**- Jackie au pays des merveilles**  
Avec **Edie Falco, Eve Best**  
Jackie est ulcérée lorsqu'elle découvre que Kevin et Ginny sont sortis au cinéma ensemble. Cette nouvelle a le don de la mettre hors d'elle. Parallèlement, Eleanor entreprend de revoir Sarah, une avenante journaliste tout juste revenue du territoire occupé de Gaza, en Palestine. De son côté, Zoey décide d'annoncer à Lenny qu'elle pourrait bien être enceinte.  
22.10 The Office  
22.50 Pièce montée  
00.20 La musicale



17.00 TV5MONDE, le journal  
17.30 L'invité  
17.40 Chabotte et fille  
18.30 Tout le monde veut prendre sa place  
19.30 Journal (France 2)  
20.00 Nous resterons sur Terre  
21.30 Des forêts et des hommes  
21.35 TV5MONDE, le journal  
21.45 Journal (TSR)  
22.15 Le débat TSR  
23.25 TV5MONDE, le journal Afrique  
23.40 Un singe sur le dos  
01.30 Sur mesures



09.10 Chante !  
10.05 Plus belle la vie  
11.00 Consomag  
11.05 Largo Winch  
12.45 New York 911  
15.10 Ludo  
16.00 Plus belle la vie  
17.00 Largo Winch  
17.50 JAG  
19.25 Samantha Oups ! (2 épisodes)  
19.35 FBI : portés disparus  
21.40 Touche pas à mon poste  
23.00 Shirley et Dino  
00.45 Yael Naim au printemps de Bourges 2008



10.40 Le destin de Lisa  
12.00 Journal  
12.10 MP1  
12.15 Les enquêtes impossibles  
13.00 NT1 actu  
13.05 Les enquêtes impossibles  
13.55 Le destin de Lisa  
15.43 MP1  
15.55 7 à la maison  
18.30 Les filles d'à côté  
19.40 Roméo doit mourir  
21.40 Blade  
01.45 MP1



**09.30** El mouqawil  
*Feuilleton algérien*  
**10.00** Tech head  
**10.30** Dessins animés  
**11.00** Uni-vert  
**12.00** Journal  
**12.30** Nissa'e asr  
e'nouboua  
**13.30** Prière du  
vendredi (direct)  
**14.00** Manarate  
islamia

**14.20** Abdelallah  
Guettaf  
**14.45** Couple  
en détresse  
*Film algérien*  
**16.35** Ardh  
el gharab  
**17.00** Dessins  
animés  
**17.25** El chems  
el fedhia  
**18.00** Journal  
en amazigh  
**18.20** El mouqawil  
**19.00** Journal

**19.30**  
**Visite**  
**Tamanrasset**  
**20.00** Journal  
en arabe  
**20.45** Danger route  
**21.10** Football  
**22.40** Juste  
pour s'amuser  
*Film algérien*  
**23.40** El Hachemi  
Guerrouabi  
**00.30** Journal



**08.15** Mariage  
du prince William  
et de Kate Middleton  
**12.45** Journal  
**13.15** Toute  
une histoire  
**14.45** Comment  
ça va bien !  
**16.05** Point route  
**16.10** En toutes  
lettres  
**16.55** On  
n'demande qu'à  
en rire  
**17.50** Point route  
**17.55** Chéri(e),  
fais les valises  
**18.50** Comprendre  
la route, c'est pas  
sorcier  
**18.55** Emission  
de solutions  
**18.56** Météo 2  
**19.00** Journal  
**19.30** Météo 2

## 19.35 Signature



**Avec Sami Bouajila, Sandrine Bonnaire**  
*Daphné est toujours à la recherche de l'identité de cet homme qui a été mystérieusement enterré dans la grotte secrète de Toman, au beau milieu de la jungle. Toman, quant à lui, demeure troublé par la présence de Daphné à ses côtés. Sa confusion est telle qu'il n'a finalement pas pu se résoudre à l'éliminer lorsqu'il en a eu l'occasion.*  
**21.20** Avocats et associés  
**22.20** Tirage de l'Euro millions  
**22.25** Semaine critique  
**23.55** Journal de la nuit  
**00.05** Taratata



**11.25** 12/13 :  
Journal national  
**12.00** Midi  
en France  
**13.00** Keno  
**13.05** Inspecteur  
Derrick  
**14.00** Inspecteur  
Frost  
**15.40** Culturebox  
**15.45** Slam  
**16.15** Un livre,  
un jour  
**16.25** Des chiffres  
et des lettres  
**17.00** Questions  
pour un champion  
**17.40** 19/20 :  
Edition nationale  
**17.58** 19/20 :  
Journal régional  
**18.58** Météo  
**19.00** Tout  
le sport  
**19.10** Plus belle  
la vie

## 19.35 Thalassa



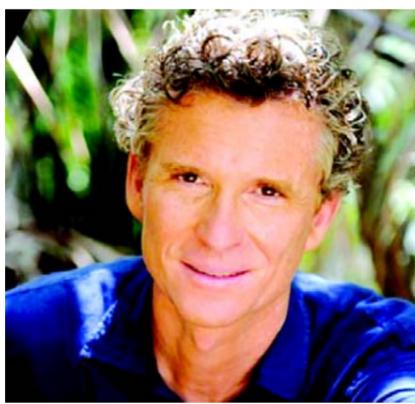
**Présenté par Georges Pernoud**  
**- Rêve de Marquises**  
*Ces îles de Polynésie, situées au large de Tahiti, en plein océan Pacifique, ont passionné des artistes comme le peintre Paul Gauguin ou le chanteur Jacques Brel, qui leur a consacré une chanson.*  
**- Le Normandie assassiné ?**  
*Le prestigieux paquebot transatlantique a succombé aux flammes en 1942. Il est le seul paquebot français à avoir remporté le fameux Ruban bleu.*  
**21.25** Soir 3  
**21.50** Vie privée, vie publique, l'hebdo  
**23.05** Tout le sport  
**23.10** Toute la musique qu'ils aiment  
**00.10** Soir 3



**07.55** Les maternelles  
**09.15** Prédateur X  
**10.10** Les fous volants  
de la jungle  
**11.05** Bienvenue  
au ranch  
**11.52** Yakari  
**12.05** Les p'tites  
poules  
**12.16** Les contes  
de Tinga Tinga  
**12.35** Le magazine  
de la santé  
**13.30** Allô, docteurs !  
**14.10** Istanbul-  
Samarcande, un rêve  
tout éveillé  
**14.40** L'univers  
**15.30** William et Kate,  
coup de foudre  
à Buckingham  
**16.25** C l'info  
**16.30** C à dire ?!  
**16.45** C dans l'air



**18.00** Arte journal  
**18.30** Globalmag  
**18.55** Le grand chapiteau des animaux  
**19.40** Hunkeler et l'affaire Livius  
**Avec Stephanie Glaser, Jean-Pierre Gos, Mathias Gnädinger, Buddy Elias**  
*On a trouvé un cadavre dans la cabane d'un jardin ouvrier de Bâle. Le défunt a été sauvagement assassiné : tué par balle, il a ensuite été suspendu à la poutre du cabanon par un crochet de boucher. Confiée au commissaire Hunkeler de Bâle, l'affaire se complique d'emblée : si la plupart des propriétaires des parcelles habitent en effet à Bâle, le terrain où le meurtre a été commis est rattaché à la France. Hunkeler va donc devoir collaborer avec un collègue français. Très vite, les soupçons se portent sur un certain Cattaneo, qui jardine aussi dans le secteur.*  
**21.15** Botox, un poison à succès  
**22.05** L'indie et sa famille  
**23.30** Court-circuit  
**00.10** Balance  
**00.24** Le diktat de la beauté



TF1 19.45

## FAMILLES D'EXPLORATEURS

**- Episode 5**  
**Présenté par Denis Brogniart**  
Les familles L'Appartien, Fiasson, Ferrone et Zorra poursuivent leur aventure australienne. De nombreux candidats ont déjà dû s'en aller, et certaines familles se retrouvent bien démunies. Un clan, celui des Bouzid, a jeté l'éponge au bout de huit jours. Comme lors de chaque épisode, "Le Grand Jeu des familles" permettra à un des clans de partir à la découverte des merveilles australiennes. Les autres familles devront se résoudre à faire partir un des leurs en exil. Et comme à chaque fois également, des candidats seront impitoyablement éliminés.



M6 19.45

## BONES

**- Sans contrefaçon**  
**Avec Emily Deschanel, David Boreanaz, TJ Thyne, Michaela Conlin**  
Accompagnés de Clark Edison, Booth et Brennan enquêtent sur le corps d'une femme retrouvé dans la douche d'une villa de luxe. Ils pensent dans un premier temps avoir découvert les restes d'une jeune femme de la haute société avant de réaliser qu'il s'agit d'une employée de la maison, complice d'un faussaire qui écoulait des contrefaçons de sacs haut de gamme. L'enquête se poursuit, mettant au jour des liens entre la victime et les propriétaires de la maison. Pendant ce temps, Angela et Hodgins cherchent une maison pour y élever leur famille et Booth parle à Hannah des sentiments que Brennan éprouve pour lui...



CANAL+ 19.55

## IRON MAN 2

**Avec Robert Downey Jr, Don Cheadle, Scarlett Johansson, Mickey Rourke**  
Plus personne n'ignore désormais que Tony Stark, industriel ayant fait fortune dans l'armement, et le super-héros Iron Man ne font qu'un. Dès que l'information est divulguée par les médias, le gouvernement américain multiplie les pressions sur lui afin qu'il partage sa technologie révolutionnaire avec l'armée. Redoutant que sa puissante invention ne soit détournée par les militaires, Stark refuse de divulguer les secrets de son armure. C'est alors qu'un criminel russe décide de recourir à une armure du même type. Ce fou dangereux tente de supprimer Stark lors d'un championnat automobile.



## 22.25 Le resto : l'espoir d'une nouvelle vie



*Quatre chômeurs ont été sélectionnés pour créer un restaurant et en devenir les propriétaires. Hervé, 48 ans, ancien cuisinier, est sans emploi depuis septembre 2009. Nathalie, 38 ans, est au chômage depuis trois ans malgré quinze ans d'expérience dans la restauration. A 23 ans, Stéphanie, commis, est au chômage depuis plus d'un an, tout comme Cassandra, 20 ans, maman d'une petite Chloé de 4 ans.*  
**00.20** C'est quoi l'amour ?



## 23.00 Earl



**- Père, impairs et passe**  
**Avec Jason Lee, Ethan Suplee**  
*Tout le monde se réjouit à la perspective que Joy soit bientôt maman. Earl se plonge dans son passé. C'est l'occasion pour lui de faire une pause dans la longue liste de méfaits qu'il doit réparer. Avec un bonheur étonné, Earl parvient à se souvenir que c'est son père, Carl, qui est à l'origine de sa toute première bonne action...*  
**00.55** Tout le monde peut jouer, le duel



## 21.55 Percy Jackson le voleur de foudre



**Avec Uma Thurman, Logan Lerman**  
*Percy Jackson, un adolescent, découvre qu'il est un demi-dieu. Fils de Poséidon, il est accusé par Zeus d'avoir volé sa Foudre, l'arme la plus puissante de l'univers. Zeus est fou de rage et veut déclencher une guerre. Entouré de son meilleur ami Grover et de sa mère Sally, Percy n'a d'autre choix que de tenter de l'en empêcher. Ils se rendent tous les trois au camp des sang-mêlés.*  
**23.50** Concert privé : Keren Ann  
**00.50** Surprises



**17.00** TV5MONDE,  
le journal  
**17.25** Le journal  
de l'économie  
**17.40** Chabotte  
et fille  
**18.05** Mixeur,  
les goûts et les idées  
**18.30** Tout  
le monde veut  
prendre sa place  
**19.30** Journal  
(France 2)  
**20.00** Rire ensemble  
contre le racisme  
**22.00** TV5MONDE,  
le journal  
**22.10** Journal (TSR)  
**22.40** Temps présent  
**23.35** TV5MONDE,  
le journal Afrique  
**23.50** Ondes de choc  
**01.45** TV5MONDE,  
le journal

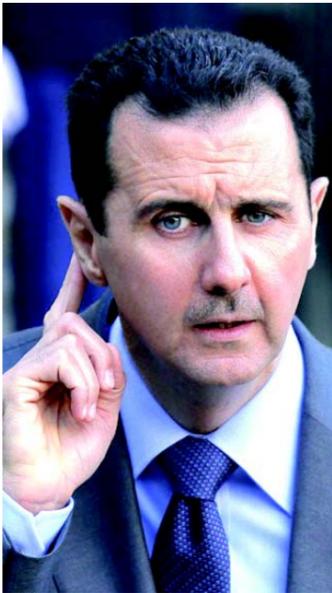


**09.05** Trop la pêche  
**10.15** Chante !  
**10.10** Plus belle  
la vie  
**11.05** Largo  
Winch  
**12.45** New York 911  
**15.10** Ludo  
**16.05** Plus belle  
la vie  
**17.00** Largo  
Winch  
**17.50** JAG  
**19.20** Samantha  
Oops !  
**19.35** Rugby  
**21.30** Gala «Ni  
putes ni soumises»  
**23.15** Ces animaux  
qui nous font rire 2  
**00.55** Doctor Who  
**01.45** Main Square  
2008



**10.30** NT1 actu  
**10.40** Le destin  
de Lisa  
**12.00** Journal  
**12.10** MP1  
**12.15** Les enquêtes  
impossibles  
**13.55** Le destin  
de Lisa  
**15.43** MP1  
**15.55** 7 à la  
maison  
**18.30** Les filles  
d'à côté  
**19.40** Catch  
américain :  
SmackDown  
**21.20** Catch  
américain : Raw  
**23.00** Man  
vs Wild : seul face  
à la nature  
**00.40** MP1

## L'UE va discuter, vendredi, d'éventuelles sanctions contre la Syrie



Les représentants des 27 pays de l'UE se réuniront vendredi à Bruxelles pour discuter de la situation en Syrie, et «toutes les options sont sur la table» en matière notamment de sanctions, a indiqué, mercredi, un porte-parole de la chef de la diplomatie de l'UE, Catherine Ashton. «Toutes les options sont sur la table», mais le type de sanctions que l'UE pourrait adopter à l'encontre du régime de Bachar el-Assad «n'est pas encore clair», a dit Michael Mann. Il a indiqué que l'UE entendait «agir le plus vite possible» et répété que les violences à l'encontre des manifestants étaient «inacceptables». Un diplomate européen a évoqué, mercredi, un gel des avoirs et des visas à l'encontre des dirigeants syriens. Un gel de l'aide européenne vers la Syrie a également été évoqué, mais ne fait pas l'unanimité au sein des 27, selon ce diplomate s'exprimant sous couvert de l'anonymat.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a fait état, mercredi, de 453 personnes tuées depuis le début du mouvement de contestation le 15 mars contre le régime du président Bachar al-Assad. «Le nombre des victimes civiles tuées s'élève à 453» depuis le début de la contestation, a déclaré à l'AFP le président de l'OSDH, Rami Abdel-Rahmane, basé à Londres. Il a indiqué qu'il possédait «une liste nominative des victimes civiles et des lieux où elles ont été tuées». La majorité ont été tuées à Deraa, foyer de la contestation, dans les environs de Damas, à Homs et sur la côte syrienne, selon lui.

## Egypte : attaque contre le gazoduc alimentant Israël

Des inconnus ont attaqué à la bombe, mercredi, un gazoduc en Egypte, alimentant Israël et la Jordanie, poussant les autorités à couper l'approvisionnement, selon une source de sécurité et l'agence officielle Mena. Il s'agit de la deuxième attaque contre ce gazoduc en moins de trois mois. On ignorait dans l'imédiat si elle avait fait des victimes. Selon Mena, des flammes hautes d'une vingtaine de mètres s'échappaient du lieu de l'explosion survenue dans la

partie du gazoduc situé dans le village al-Sabil dans la région d'al-Arich dans le Sinaï. Les forces armées ont été dépêchées sur place. Le sabotage a été commis dans le centre de distribution et d'exportation du gaz vers Israël et la Jordanie, a encore dit Mena. Selon la source de sécurité, la bombe a été actionnée à distance et l'approvisionnement a été coupé.

Le 5 février, en pleine révolte populaire en Egypte contre le président Hosni Moubarak chas-

sé du pouvoir le 11 février, une attaque à l'explosif, qui n'avait pas été revendiquée, a visé le gazoduc, provoquant également l'arrêt de l'approvisionnement. Un peu plus d'un mois plus tard, l'Egypte avait redémarré ses approvisionnements en gaz à Israël. Le 13 avril, l'Egypte a décidé de revoir tous ses accords de fourniture de gaz, y compris avec Israël dont les achats conclus sous Hosni Moubarak étaient très critiqués par l'opposition.

## Aqmi exige le retrait français d'Afghanistan



Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) a diffusé une vidéo des quatre otages français enlevés il y a plus de sept mois au Niger, «suppliant» Nicolas Sarkozy de retirer les troupes françaises d'Afghanistan, une demande immédiatement rejetée par Paris. «Ce n'est pas des preneurs d'otages qui dictent la politique étrangère de la France», a répondu mercredi sur RMC et BFM-TV le ministre des Affaires européennes Laurent Wauquiez après la diffusion de cette vidéo de 3 minutes et 36 secondes, montrant successive-

ment des photos des quatre otages. Pierre Legrand, Daniel Laribe, Thierry Dol et Marc Feret, entourés d'hommes armés, se présentent successivement et prononcent le même texte à quelques mots près : «Nous supplions le président de la République française Nicolas Sarkozy de répondre favorablement à la demande d'Al-Qaïda de retirer les troupes françaises d'Afghanistan. Parce que les Français n'ont vraiment aucun intérêt dans la guerre en Afghanistan». Les enregistrements, recueillis mardi par le centre amé-

ricain de surveillance des sites islamistes (SITE), datent des 11, 12 ou 13 avril, selon ce qu'affirment les otages en se présentant. Ces quatre hommes avaient été enlevés avec trois autres personnes le 16 septembre 2010 à Arlit, un site d'extraction d'uranium du nord du Niger. En fin de semaine dernière, une source proche de la médiation en cours avait déjà répété qu'Aqmi exigeait le départ des soldats français d'Afghanistan en plus d'une demande de rançon de 90 millions d'euros formulée en mars et rejetée par la France.

## Berlin met en garde contre les dangers d'une «réforme» de Schengen



Berlin a mis en garde mercredi contre les dangers que comporterait une «réforme» du traité de Schengen sur la liberté de déplacement dans l'Union européenne. Le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle a souligné que la liberté de mouvement était l'un des grands acquis du continent européen, au lendemain de la demande de la France et de l'Italie à Bruxelles d'examiner la possibilité de rétablir temporairement le contrôle aux frontières intérieures de l'UE. «Si vous pouvez améliorer le système de Schengen, c'est bien et vous devez le faire», a-t-il dit lors d'un point de presse. «Mais la liberté de mouvement en Europe est une telle réussite qu'elle ne devrait pas être renégociée». Des dizaines de milliers de ressortissants d'Afrique du Nord, en majorité tunisiens, ont fui leur pays depuis janvier, après les révoltes dans cette région, gagnant l'Europe en passant par les côtes italiennes. Mardi, la Commission européenne a indiqué qu'elle allait redéfinir les «conditions exceptionnelles» permettant aux Etats membres de Schengen de rétablir temporairement des contrôles à leurs frontières nationales. Des propositions seront formulées le 4 mai par la commissaire chargée de la Sécurité, Cecilia Malmström, en vue d'un premier examen par les ministres de l'Intérieur de l'UE, le 12 mai. Bruxelles a ainsi réagi à la demande du président français Nicolas Sarkozy et du chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi de renforcer les contrôles aux frontières intérieures de l'UE, après les tensions entre la France et l'Italie nées de l'afflux de migrants d'Afrique du Nord.

## Fusillade entre soldats afghans et étrangers à Kaboul, 10 morts

Dix personnes, dont huit soldats de l'Otan, ont été tuées dans une fusillade mercredi à l'aéroport militaire de Kaboul à la suite d'une altercation entre un soldat afghan et des militaires étrangers, selon l'Isaf et les autorités afghanes. L'incident a eu lieu en fin de matinée à l'intérieur du centre de formation de l'aviation afghane, géré par l'Otan, situé dans l'enceinte de l'aéroport civil de la capitale, deux des complexes les mieux protégés de la capitale afghane. Le ministère afghan de la Défense a attribué cette fusillade à un différend entre un pilote militaire afghan et des soldats étrangers, précisant que le pilote avait été abattu. Les talibans ont de leur côté affirmé qu'un de leurs militants «employé» sur la base avait mené une attaque. «Vers 11H00 ce (mercredi) matin, à l'intérieur du quartier général de l'Armée de l'Air, un différend a opposé un pilote afghan à ses collègues étrangers», a indiqué le ministère dans un communiqué. «Un échange de tirs s'en est suivi, faisant des morts et des blessés», a ajouté le ministère, sans fournir d'autres précisions. «Huit militaires de la force internationale de l'Otan (Isaf) et un sous-traitant ont été tués» par des tirs d'armes légères à l'aéroport de Kaboul, a de son côté indiqué la mission de formation de l'Otan en Afghanistan (NTM-A), qui dépend de l'Isaf, dans un communiqué.

## EDITORIAL

Par K. Selim

### UNE PISTE POUR TANGER

Le 53e anniversaire du congrès historique de Tanger (27-30 avril 1958), au cours duquel le FLN algérien, le Destour tunisien et l'Istiqlal marocain ont pris l'option de l'Union maghrébine, ne donne pas lieu à une commémoration particulière. Cela ne tient pas à un fâcheux oubli ou à un mépris désintéressé. La raison est très prosaïque : il n'y a pas grand-chose à commémorer si l'on refuse de se saouler aux mots des diplomates qui vous jurent que l'Union du Maghreb avance...

L'état de réalisation d'une idée qui a l'âge de nos indépendances est trop négligeable. En réalité, il n'y a que quelques structures bureaucratiques vides qui indiquent le niveau où sont parvenus les Etats. Et il reste l'idée du Maghreb, étonnamment vivace en dépit des années de bouderies d'Etat et d'interdiction de relations directes entre les sociétés.

Si le Congrès de Tanger continue de faire «sens», cela tient à cette extraordinaire permanence de l'idée maghrébine qui reste jeune, même si ceux qui nous gouvernent l'ont gâchée. Comme on avait gâché l'opportunité du 50e anniversaire du congrès

pour tenter de négocier un nouveau départ.

Il y a dans l'absence de manifestations de commémoration pour ce 53e anniversaire un silence de sagesse. Et peut-être une espérance que cette jeunesse - le gros de la société dans tous nos pays - qui cherche à exister en se battant de manière multiforme, trouvera le moyen de faire céder les faux murs érigés par des systèmes faussement dissemblables. En bousculant les ordres établis, ces jeunes gens, du moins l'espère-t-on, pourront ouvrir un raccourci dans une histoire qui a été anormalement allongée et entravée.

En attendant, il faut prendre note des «signes» d'une tentative de dégeler les choses et de remettre en marche la relation entre l'Algérie et le Maroc, deux pays dont les inimitiés d'Etat, aussi tenaces que celles des vieux couples, ont très largement contribué au blocage du processus maghré-

bin. L'ébauche d'une reprise d'une coopération sectorielle dans des domaines importants - énergie, agriculture... - n'est pas à minimiser. C'est toujours mieux que rien.

Mais il ne faut pas se leurrer. Ces relations restent marquées par le fait qu'il n'existe pas, sur la question du Sahara Occidental, de possibilité de compromis entre les positions. Cela fait des décennies que ce constat a été fait. Il restait toujours la voie réaliste qui consiste à convenir que, du moment que ce dossier est pris en charge par l'Onu, il peut être soustrait de la relation bilatérale et cesser de l'envenimer et de la rendre impossible.

Cette approche réaliste reste, encore aujourd'hui, le seul moyen d'avancer sans attendre une hypothétique solution de la question du Sahara Occidental. La piste a été proposée, elle a été rejetée et personne n'y a gagné. Elle semble aujourd'hui - la prudence est de mise - être empruntée par Alger et Rabat pour essayer de faire avancer les choses là où cela est possible. Ce n'est pas enthousiasmant, mais il n'existe pas, à l'heure actuelle, de meilleure piste.